

ŒUVRE STREET ART
RÉALISÉE PAR L'ARTISTE STILLO NOIR
RUE DE LA GARE À GLAND

RAPPORT DE GESTION

2021

« RIEN N'EST IMMORTEL, NI LA NATURE, NI L'HOMME;
LE SEUL ÉVÉNEMENT PERMANENT, C'EST LE CHANGEMENT. »

ARTHUR SCHOPENHAUER

AU CONSEIL COMMUNAL

2021, une année entre transition et renouveau

Pour évoquer l'année 2021, les mots transition, adaptation ou encore renouveau résonnent et sont souvent utilisés.

Sur le front du Covid, tout d'abord. A l'image de 2020, 2021 n'aura pas été facile à gérer car elle nous a, à son tour, imposé un nouveau ralentissement des activités dans tous les secteurs de la vie quotidienne. Heureusement, en fin d'année en particulier, les premières brises et l'air libre du bout du tunnel se faisaient sentir. Ce qui n'était encore qu'un sentiment s'est confirmé en février 2022 par l'abandon de la plupart des mesures et un retour à la vie presque normale.

Transition et renouveau pour vos autorités avec l'arrivée d'une nouvelle législature au 1er juillet. Les élections communales et le renouvellement des autorités représentent un moment privilégié de la vie politique. Il permet de se donner le temps de faire le bilan des cinq années passées et de réfléchir au développement de la Ville pour les cinq à venir.

Transition et adaptation au sein de l'Administration avec la création de l'Office du développement durable, nouvelle entité désormais rattachée au Secrétariat municipal au vu de son action transversale. La Ville se dote ainsi de forces nouvelles visant à favoriser une gestion toujours plus respectueuse de l'environnement, garante de cohésion sociale et de prospérité économique pérenne de la Ville.

L'année 2021 a aussi été celle de l'évolution du développement urbanistique. Par urbanisme, il convient d'entendre aussi bien l'habitat que les espaces verts, la mise à disposition de bâtiments scolaires adaptés aux besoins de l'enseignement, la planification du territoire, le réseau de mobilité, tout comme l'assainissement de certaines zones, comme c'est le cas du quartier de la Combaz, lui aussi, en pleine transition.

La Municipalité gère de nombreux dossiers tous imbriqués les uns avec les autres, ce qui en fait un défi passionnant. Chaque décision a un effet sur l'ensemble du domino posé sur la table de la Municipalité. Ce n'est toutefois pas un jeu auquel elle se livre, mais bel et bien une volonté de mettre en place une stratégie gagnante pour sa population.

La Municipalité

▶ LA VILLE DE GLAND EN 2021	4	▶ SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT	82
▶ CONSEIL COMMUNAL	6	RESEAU ROUTIER	84
LEGISLATURE 2016 - 2021	8	ECLAIRAGE PUBLIC	85
REPARTITION DES SIEGES	8	RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX	86
BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL	8	RESEAU D'EAU SOUS PRESSION	87
MUTATIONS DU 1 ^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2021	8	GESTION DES DECHETS	89
LEGISLATURE 2021 - 2026	9	ENVIRONNEMENT	92
REPARTITION DES SIEGES	9	INFRASTRUCTURES COMMUNALES	95
BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL	9	▶ SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE	96
COMPOSITION DES COMMISSIONS	10	OFFICE DE L'ENFANCE	98
MUTATIONS AU 31 DECEMBRE 2021	12	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	100
SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL	12	OFFICE DE LA JEUNESSE	103
RESUME DES DECISIONS	13	MANIFESTATIONS	106
▶ MUNICIPALITE	22	▶ SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES	108
LEGISLATURE 2016 - 2021	24	LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS	110
LEGISLATURE 2021 - 2026	26	LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	112
ACTIVITES DE LA MUNICIPALITE	28	LA COORDINATION D'EVENEMENTS PONCTUELS ET FEDERATEURS	113
ORGANISATION DE LA MUNICIPALITE ET DE L'ADMINISTRATION	31	LIEUX CULTURELS	114
LA VISITE DU PREFET	31	AFFAIRES SOCIALES	117
RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES	31	LOGEMENT	118
AUTORISATION GENERALE DE PLAIDER	32	COMMUNE EN SANTE	119
▶ SECRETARIAT MUNICIPAL	34	CULTES	119
OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES	37	▶ REPONSES DE LA MUNICIPALITE AUX VŒUX FORMULES PAR LA COMMISSION DE GESTION	120
OFFICE DE LA COMMUNICATION	40	▶ CONCLUSIONS	124
OFFICE INFORMATIQUE	42	▶ ANNEXES	125
OFFICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	43		
ARCHIVES COMMUNALES	46		
▶ SERVICE DE LA POPULATION	48		
OFFICE DU CONTROLE DES HABITANTS	50		
SECRETARIAT DU SERVICE DE LA POPULATION	51		
SECURITE PUBLIQUE	55		
SPORT	56		
▶ SERVICE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE	58		
FINANCES	60		
ECONOMIE	63		
DOMAINES	65		
▶ SERVICE DES BATIMENTS ET DE L'URBANISME	66		
POLICE DES CONSTRUCTIONS	68		
BATIMENTS COMMUNAUX	69		
CONSOMMATION D'ENERGIE	72		
URBANISME	78		

LA VILLE DE GLAND EN 2021





CONSEIL

COMMUNAL

FONCTIONS

- › Le Conseil communal est l'organe délibérant législatif de la Ville de Gland. Il exerce un contrôle sur l'activité de la Municipalité et de l'Administration communale
- › Il délibère notamment sur le contrôle de la gestion, sur le projet de budget et les comptes communaux, sur les propositions de dépenses extrabudgétaires et sur l'arrêté d'imposition
- › Le Conseil communal est composé de 75 membres, élus pour 5 ans par les citoyens de la Commune, et qui siègent publiquement, en temps normal, à la salle communale
- › Le Conseil communal élit chaque année un Président en son sein

LES POINTS FORTS DE 2021

Le Conseil communal :

- › a siégé à 8 reprises
- › outre le rapport de gestion et des comptes 2020, s'est prononcé sur 27 préavis municipaux, dont aucun n'a été refusé, 19 ont été acceptés tels que présentés et 8 ont été acceptés amendés
- › a enregistré une motion
- › a enregistré un postulat et neuf interpellations
- › un membre a démissionné dans le courant du 1^{er} semestre 2021, lequel n'a pas été remplacé au vu du changement de législature

En savoir plus

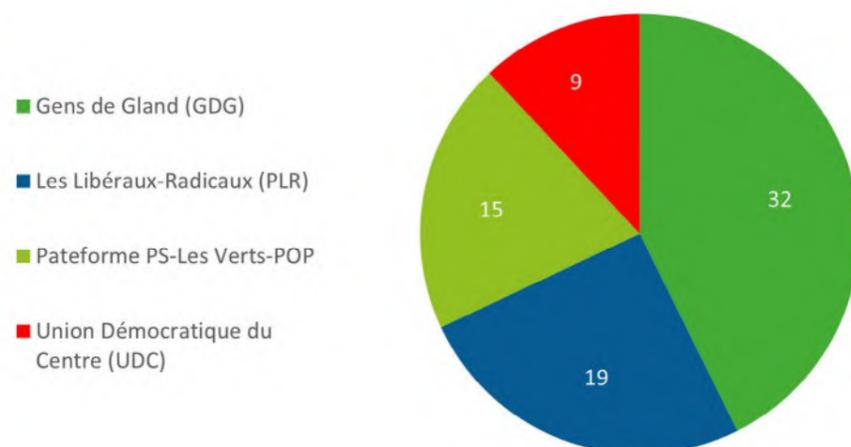
Conseil communal de Gland
Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 79 422 76 35
E-mail : secretairecc@gland.ch

CONSEIL COMMUNAL LEGISLATURE 2016 - 2021

REPARTITION DES SIEGES

Issue des élections du 28 février 2016, les 75 sièges se répartissent comme suit :



BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2021

Au 1^{er} janvier 2021, le Bureau du Conseil communal est constitué comme suit :

BUREAU

PRESIDENT

BRINGOLF Pierre-Alain / GDG

1^{ER} VICE-PRESIDENT

MAWJEE Rasul / PLR

2^{EME} VICE-PRESIDENT

SCHILDBOCK Rupert / PS-Les Verts-POP

SCRUTATEURS

MOTTA LARRIVE Stella / PS-Les Verts-POP

GUIBERT Jean-Marc / UDC

SCRUTATEURS SUPPLEANTS

BOVET Regina / GDG

HEMBERGER Roger / PLR

SECRETAIRE

TEIXEIRA FERREIRA Karine

SECRETAIRE SUPPLEANTE

VACCARO Rosanna

HUISSIER

BUSSY Daniel

HUISSIER SUPPLEANT

BIGLER Arthur

MUTATIONS DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2021

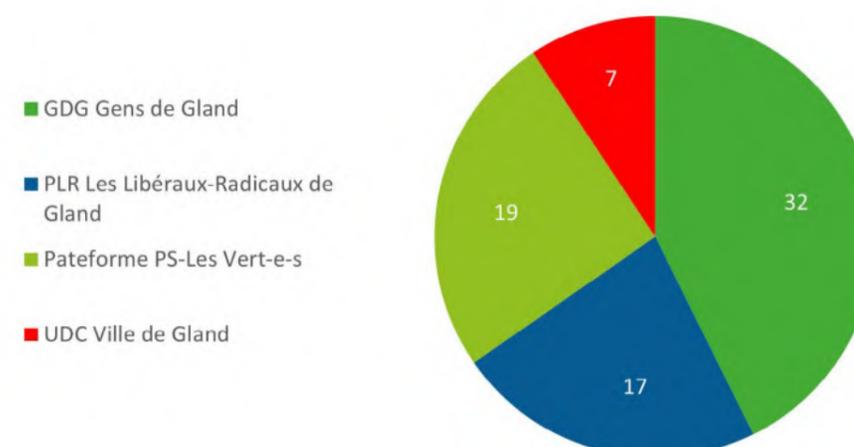
ANCIEN MEMBRE

MONNEY Vincent / GDG (n'a pas été remplacé au vu du changement de législature)

CONSEIL COMMUNAL LEGISLATURE 2021 - 2026

REPARTITION DES SIEGES

Issue des élections du 7 mars 2021, les 75 sièges se répartissent comme suit :



BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

PERIODE DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DECEMBRE 2021

Lors de la cérémonie d'assermentation des Autorités communales du 23 juin 2021 a eu lieu l'installation du Bureau du Conseil communal comme suit :

BUREAU

PRESIDENT

MAWJEE Rasul / PLR

1^{ER} VICE-PRESIDENT

SCHILDBOCK Rupert / PS-Les Vert-e-s

2^{EME} VICE-PRESIDENT

BERTHERIN Sébastien / GDG

SCRUTATEURS

GUIBERT Jean-Marc / UDC

MAYER David / GDG

SCRUTATEURS SUPPLEANTS

WAEBER ANITA / PS-Les Vert-e-s

HEMBERGER Roger / PLR

SECRETAIRE

TEIXEIRA FERREIRA Karine

SECRETAIRE SUPPLEANTE

VACCARO Rosanna

HUISSIER

BUSSY Daniel

HUISSIER SUPPLEANT

BIGLER Arthur

COMPOSITION DES COMMISSIONS

COMMISSION DES FINANCES

PRESIDENT

FREULER Samuel / GDG

MEMBRES

FRACHEBOURG Jérôme / GDG
BRINGOLF Pierre-Alain / GDG
LOCK Evan / GDG
GALVEZ Angelita / PS-Les Vert-e-s
GORGONI Iulica / PS-Les Vert-e-s
EGGER Jean / PLR
HEMBERGER Roger / PLR
BUFFAT Ahimara / UDC

COMMISSION DES AFFAIRES REGIONALES ET INTERCOMMUNALES

MEMBRES

MAYER David / GDG
LAMARQUE Nathalie / GDG
DUARTE Jean-Paul / PS-Les Vert-e-s
SCHILDBOCK Rupert / PS-Les Vert-e-s
BRAUNE Victor / PLR
HOCHREUTENER Adrian / PLR
DI FELICE Maurizio / UDC

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ORPC DU DISTRICT DE NYON

MEMBRE

SCHILDBOCK Rupert / PS-Les Vert-e-s

SUPPLEANT

BERTHERIN Sébastien / GDG

COMMISSION DE GESTION

PRESIDENT

MESSMER Patrick / GDG

VICE-PRESIDENT

DE HADELN Moritz / PS-Les Vert-e-s

RAPPORTEUR

WAHLEN Léonie / PLR (dès le 2 septembre 2021)

MEMBRES

JOYE Pierre / GDG
GREMION Yvan / PS-Les Vert-e-s
STORTI Patricia / PLR (jusqu'au 2 septembre 2021)
HAESSEIN Timothée / PLR
KAESLIN Bernard / UDC

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COTE (APEC)

DELEGUES

SICURANZA Dario / GDG
ROSSET Stéphane / GDG
FREULER Samuel / GDG
RICHARD Daniel / GDG
DORAND Laurent / GDG (hors CC)
GALVEZ Angelita / PS-Les Vert-e-s
MOTTA LARRIVE Stella / PS-Les Vert-e-s
LARRIVE Stéphanie / PS-Les Vert-e-s
FELLER Didier / PLR (hors CC)
GANDER Christian / PLR (hors CC)
PELLET Nicolas / PLR (hors CC)
BLANCHUT Philippe / UDC (hors CC)
GUIBERT Jean-Marc / UDC

COMMISSION DU PLAN DE ZONES

MEMBRES

NICOLET Jean-Luc / GDG
LAMARQUE Nathalie / GDG
SCHILDBOCK Rupert / PS-Les Vert-e-s
CAIANO José / PS-Les Vert-e-s
BEUTLER Heinz / PLR
VILLOIS Noémie / PLR
DI FELICE Maurizio / UDC (jusqu'au 7 octobre 2021)
PERNET Alain / UDC (jusqu'au 7 octobre 2021)

CONSEIL INTERCOMMUNAL REGION DE NYON

MEMBRES

BOVET Regina / GDG
BINGGELI Steve / GDG
VILLAINÉ Véronique / PS-Les Vert-e-s
SCHILDBOCK Rupert / PS-Les Vert-e-s
BRAUNE Victor / PLR
GIRARDET Michel / PLR
RIESEN Pascal / UDC

SUPPLEANTS

ANNEN Katia / GDG
LOCK Evan / GDG
CAIANO José / PS-Les Vert-e-s
DUARTE Jean-Paul / PS-Les Vert-e-s
BEUTLER Anna / PLR
HOCHREUTENER Adrian / PLR
MERS Simo / UDC

COMMISSION DE RECOURS EN MATIERE D'IMPOTS ET TAXES COMMUNALES

MEMBRES

GENOUD Jean-Philippe / GDG
VACCARO Rosanna / GDG
MOTTA LARRIVE Stella / PS-Les Vert-e-s
AHLSTROM Martin / PLR
GUIBERT Jean-Marc / UDC

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS « RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES » (RAT)

MEMBRES

KOLLER Carine / GDG
DE SIEBENTHAL Yann / GDG
MOTTA LARRIVE Stella / PS-Les Vert-e-s
MAWJEE Rasul / PLR
STORTI Patricia / PLR
RIESEN Pascal / UDC

SUPPLEANTS

DE PREUX BOSCARDIN Magali / GDG
SICURANZA Catherine / GDG
FROIDEVAUX Yves / PS-Les Vert-e-s
KUNZE Isabelle / PLR
MILLION Sabine / PLR
MERS Simo / UDC

COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LES PETITIONS ADRESSEES AU CONSEIL COMMUNAL

MEMBRES

VACCARO Rosanna / GDG
SORDET Michael / GDG
FELIX Caroline / PS-Les Vert-e-s
BEUTLER Anna / PLR
GUIBERT Jean-Marc / UDC

CONSEIL D'ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

DELEGUES

BERTHERIN Sébastien / GDG
ESREB Ioulia / PS-Les Vert-e-s
MILLION Sabine / PLR
MERS Simo / UDC

MUTATIONS DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DECEMBRE 2021

Aucune mutation n'a été enregistrée durant cette période.

SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à quatre reprises en séances ordinaires jusqu'au 30 juin 2021 et à quatre reprises du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021.

Les séances des 18 février, 25 mars, 6 mai, 24 juin et 2 septembre 2021, ainsi que la séance d'installation des Autorités communales du 23 juin 2021, se sont déroulées à la salle polyvalente de Montoly. Les séances des 7 octobre, 11 novembre et 9 décembre 2021 ont quant à elles eu lieu à la salle communale.

Au vu de la situation sanitaire due au COVID-19 et des directives cantonales émises, le public a été exclu lors des séances des 18 février, 25 mars, 6 mai et 24 juin 2021, sous réserve de la presse et des personnes devant assister aux débats pour des raisons professionnelles.

Toutes les séances ont été filmées et diffusées en streaming sur le site Internet de la Commune ainsi que sur les réseaux sociaux.

Outre le rapport de gestion et des comptes 2020, le Conseil communal :

- s'est prononcé sur 27 préavis
- a enregistré :
- 1 motion;
- 1 postulat;
- 9 interpellations.

RESUME DES DECISIONS

18

Février
2021

Préavis municipal n° 88 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'équipement des parcelles en lien avec le PPA « La Combaz »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 2'260'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 2'135'000.-.

Préavis municipal n° 90 relatif au Plan d'affectation (PA) « La Crétaux » et son règlement

Le Conseil communal décide :

- d'adopter, sous réserve de la ratification par le Département compétent, le Plan d'affectation « La Crétaux » et son règlement selon le projet soumis à enquête publique du 15 septembre au 15 octobre 2020;
- de lever les oppositions et d'adopter les propositions de réponses de la Municipalité aux observations/interventions et aux oppositions formulées lors de l'enquête publique du Plan d'affectation, lesquelles sont décrites dans le présent préavis.

Préavis municipal n° 91 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels informatiques

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 216'000.- et d'autoriser la Municipalité à réaliser cet investissement;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 216'200.-.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre-Alain Bringolf intitulé « Déchets plastiques : une fatalité ? Œuvrons pour que Gland devienne une commune éco-exemplaire »

Le Conseil communal refuse la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre-Alain Bringolf.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Christelle Giraud-Nydegger et consorts du GDG intitulée « STEP du Lavasson dans les turbulences, quel rôle pour Gland ? »

Mme Christelle Giraud remercie la Municipalité pour les réponses apportées.

Interpellation de M. Patrick Messmer relative aux récentes ventes et conséquences directes, du plan de quartier « La Combaz »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal.

Interpellation de M. Victor Braune intitulée « Chiffres et mesures pour atténuer l'impact économique et social de la pandémie à Gland »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal.

25

Mars
2021

Préavis municipal n° 87 relatif à la demande de crédit pour la prospection de la nappe de la Cézille (SIDEMO)

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 670'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 311'000.-

Postulat de M. Rasul Mawjee intitulé « Mobilité au centre sportif En Bord »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Préavis municipal n° 92 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement des activités sportives au centre sportif d'En Bord

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 2'955'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 2'955'000.-.

Préavis municipal n° 93 relatif à la demande d'un crédit d'étude pour la refonte et la modernisation des transports urbains de Gland (TUG)

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 70'000.- et d'autoriser la Municipalité à faire réaliser l'étude.
- Préavis municipal n° 94 relatif à l'indemnisation des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026

Le Conseil communal décide :

- I. de fixer les indemnités annuelle des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026 comme suit :

FIXE ANNUEL	VACATIONS	13 ^{EME} SALAIRE	DEBOURS
Syndic : CHF 70'000.- Municipaux : CHF 48'000.-	Tarif horaire : CHF 50.-	Syndic et Municipaux : Un douzième du fixe annuel et des vacances	Syndic : CHF 5'000.- Municipaux : CHF 4'200.-

- II. d'accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2021 représentant au total une augmentation de charges de CHF ~~29'650.-~~ 19'022.-;

- III. la situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévu au budget 2021	CHF 3'144'490.-
Charges supplémentaires selon préavis municipal n° 94	CHF 29'650.- 19'022.-
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	CHF 3'174'140.- 3'163'512.-

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Victor Braune intitulée « Chiffres et mesures pour atténuer l'impact économique et social de la pandémie à Gland »

M. Victor Braune est tout à fait satisfait de la réponse. Il remercie la Municipalité à la fois pour sa réponse, qu'il trouve très complète en termes de tableaux et d'informations, et pour le souci qu'elle a vis-à-vis des entreprises glandoises.

Interpellation de Mme Angelita Galvez, au nom de la plateforme PS-Les Verts-POP, intitulée « Quel avenir pour les cartes journalières CFF vendues par les communes ? »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal.

6

Mai
2021

Préavis municipal n° 89 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la rénovation de l'enveloppe extérieure de certains équipements techniques de la salle communale

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF ~~1'364'000.-~~ 1'380'200.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 551'000.- dans le fonds de réserve « Efficacité énergétique » (compte 9281.04) via le compte 822.3329.00 « Autres amortissements du patrimoine administratif »;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF ~~1'364'000.-~~ 1'380'200.-.

Préavis municipal n° 99 relatif à l'octroi d'un droit de superficie sur la parcelle n° 436 pour l'utilisation du sous-sol (hors bâtiment de la déchetterie)

Le Conseil communal décide :

- I. d'autoriser la Municipalité à octroyer à l'entreprise Cermix SA un droit distinct et permanent de superficie aux conditions énoncées dans le présent préavis.

Préavis municipal n° 100 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'acquisition du bâtiment A5.1 du quartier « La Combaz », sis sur la parcelle n° 4311 et destiné à l'aménagement d'une salle communautaire et d'une surface commerciale

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit d'investissement de CHF 2'296'600.- et d'autoriser la Municipalité

à faire l'acquisition du bâtiment A5.1 du quartier « La Combaz », sis sur la parcelle n° 4311;

- II. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 396'278.- sur le fonds de réserve « Equipement communautaire » afin d'amortir le patrimoine ~~financier~~ administratif et d'utiliser un montant équivalent de disponibilités pour financer le projet;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'900'322.-.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Patrick Messmer relative aux récentes ventes et conséquences directes, du plan de quartier « La Combaz »

M. Patrick Messmer remercie la Municipalité pour la précision et le travail qu'elle a accompli sur les questions qu'il a posées.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Angelita Galvez, pour la plateforme PS-Les Verts-POP, intitulée « Quel avenir pour les cartes journalières CFF vendues par les communes ? »

Mme Angelita Galvez déclare que la plateforme PS-Les Verts-POP remercie la Municipalité pour sa réponse et espère que cette dernière suivra attentivement l'évolution des négociations entre les différents partenaires.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la proposition d'indemnités et de vacances du Conseil communal et du Bureau du Conseil pour la législature 2021-2026

Le Conseil communal décide :

- d'accepter les amendements des points I., II., IV. et VIII. ;
 - d'accepter la proposition amendée d'indemnités et de vacances du Conseil communal et du Bureau du Conseil pour la législature 2021-2026 comme suit :
- I. Les jetons de présence du Conseil communal sont fixés à CHF ~~50.-~~ 40.- / séance.
 - II. Les vacances pour les séances de Commission et de Bureau sont fixées à CHF ~~35.-~~ 40.- / heure.
 - III. Les indemnités pour le dépouillement des votations et élections sont fixées à CHF 35.- / heure.
 - IV. Le président du Conseil reçoit une rémunération fixe correspondant à 10 % d'un ETP dont le salaire serait de CHF 63'000.-, soit CHF 6'300.- / an. Il a droit aux jetons de présence, aux vacances pour les activités du Bureau ainsi qu'aux indemnités pour les votations et élections.
 - V. Le secrétaire du Conseil reçoit une rémunération fixe correspondant à 37,5 % d'un ETP dont le salaire serait de CHF 63'000.-, soit CHF 23'625.- / an, ainsi que CHF 1'000.- / an pour le matériel informatique. Il a droit aux indemnités pour les votations et élections.
 - VI. Le secrétaire suppléant reçoit une rémunération fixe de CHF 600.- / an. Il a droit aux vacances - non cumulables - de présence aux séances du Conseil communal, aux vacances pour les activités du Bureau ainsi qu'aux indemnités pour les votations et élections. Il est rémunéré CHF ~~35.-~~ 40.- / heure pour tout travail de remplacement du secrétaire.
 - VII. L'huissier reçoit une rémunération fixe correspondant à 5 % d'un ETP dont le salaire serait de CHF 63'000.-, soit CHF 3'150.- / an. Il a droit aux indemnités pour les votations et élections.
 - VIII. L'huissier suppléant reçoit une rémunération fixe de CHF 600.- / an. Il a droit aux vacances de présence aux séances du Conseil communal, ainsi qu'aux indemnités pour les votations et élections. Il est rémunéré CHF ~~35.-~~ 40.- / heure pour tout travail de remplacement de l'huissier.
 - IX. Les Conseillers sont rémunérés par les jetons de présence lorsqu'ils sont présents au Conseil communal et par les vacances lorsqu'ils participent et sont présents aux Commissions. Le rapporteur et les premiers membres reçoivent un supplément de CHF 20.- (non cumulable si le premier membre est également rapporteur). La rédaction des rapports est rémunérée à CHF 35.- / heure.

24

Juin
2021

Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2020

Le Conseil communal décide :

- I. de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2020;

- II. d'adopter les comptes de l'exercice 2020 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale;
 - b) le bilan

Préavis municipal n° 101 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2021

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2021 représentant au total une augmentation de charges de CHF 206'700.-;
- II. d'arrêter dès lors la situation financière de la Commune comme suit :

- Excédent de charges prévues au budget 2021	CHF 3'304'390.-
- Charges supplémentaires selon préavis n° 101	CHF 206'700.-
- Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	CHF 3'511'090.-

Préavis municipal n° 95 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'élaboration d'un plan directeur de la mobilité et du stationnement

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 190'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre cette étude;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 190'000.-.

Préavis municipal n° 96 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour :

- les études de l'agrandissement des collèges de Grand-Champ et Mauverney A + B;
- la construction d'un deuxième étage sur l'UAPE de Mauverney C

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 7'750'536.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces études et travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 549'270.- dans le fonds de réserve « Efficacités énergétiques » (compte 9281.04) via le compte 822.3329.00 « Autres amortissements du patrimoine administratif »;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 7'750'536.-.

Préavis municipal n° 97 relatif à l'exploitation des espaces culturels de Grand-Champ

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF ~~690'000.-~~ 728'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ce projet;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF ~~690'000.-~~ 728'000.-.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Martin Ahlström intitulé « Pour un partenariat public privé en vue du financement des courses d'école, camps, activités culturelles, sorties, autres excursions ou voyages d'études organisés par les établissements scolaires »

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de M. Martin Ahlström.

Interpellation de M. José Caiano, pour la plateforme PS-Les Verts-POP, intitulée « Critères et sélection des commerçants de notre marché hebdomadaire »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. José Caiano, pour la plateforme PS-Les Verts-POP, intitulée « Critères et sélection des commerçants de notre marché hebdomadaire »

M. José Caiano voudrait remercier la Municipalité d'avoir envoyé aux Conseiller·ère·s le projet de réponse à l'interpellation qu'il a déposée lors de la dernière séance du Conseil communal. Toutefois, il remarque qu'il y manque passablement de réponses.

Interpellation de Mme Léonie Wahlen intitulée « La Commune a-t-elle pris toutes les mesures qui s'imposent pour se préserver d'une intrusion informatique malveillante ? »

Mme Léonie Wahlen remercie la Municipalité et est satisfaite de la réponse de cette dernière apportée séance tenante.

Interpellation de M. Pascal Riesen, pour le groupe UDC, intitulée « Tour Swissquote »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal.

Préavis municipal n° 1 relatif aux compétences financières de la Municipalité permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la législature 2021-2026

Le Conseil communal décide :

- I. d'octroyer à la Municipalité les compétences financières de CHF 50'000.- par cas au maximum permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la législature 2021-2026 et jusqu'au 31 décembre de l'année de renouvellement intégral des autorités communales

Préavis municipal n° 2 relatif à l'autorisation générale de plaider pour la législature 2021-2026

- I. d'accorder l'autorisation générale de plaider à la Municipalité pour la durée de la législature 2021-2026 et jusqu'au 31 décembre de l'année du renouvellement intégral des autorités communales, conformément à l'art. 16 al. 2 du Règlement du Conseil communal.

Préavis municipal n° 3 relatif à l'autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires durant la législature 2021-2026

Le Conseil communal décide :

- I. d'autoriser la Municipalité, d'une manière générale, à placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires suisses. La présente autorisation est valable pour la durée de la législature 2021-2026 et jusqu'au 31 décembre de l'année du renouvellement intégral des autorités communales.

Préavis municipal n° 4 relatif à la demande d'autorisation générale en matière de legs, donations et successions pour la législature 2021-2026

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder à la Municipalité une autorisation générale de statuer en matière d'acceptation de legs, de donations et de successions;
- II. de charger la Municipalité de renseigner le Conseil communal sur les affaires pour lesquelles ces compétences sont utilisées;
- III. de fixer la validité de cette autorisation pour la durée de la législature 2021-2026 et jusqu'au 31 décembre de l'année du renouvellement intégral des autorités communales, conformément à l'art. 16 al. 2 du Règlement du Conseil communal.

Préavis municipal n° 5 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2022

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2022 tel que proposé par la Municipalité;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'État pour approbation.

Préavis municipal n° 6 relatif à la demande de crédit d'investissement se rapportant au financement des réseaux agroécologiques « Nyon Région » et « Cœur de la Côte » pour la mise en œuvre de la deuxième phase

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 130'000.- et d'autoriser la Municipalité à financer les réseaux agroécologiques « Nyon Région » et « Cœur de la Côte » pour la mise en œuvre de la deuxième phase.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Sébastien Bertherin intitulé « Pour un développement de lieux de Street Workout à Gland »

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de M. Sébastien Bertherin.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Nitya Duella intitulé « Pour une réduction du gaspillage alimentaire et une meilleure gestion des invendus dans la Ville de Gland »

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Nitya Duella.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Pascal Riesen, pour le groupe UDC, intitulée « Tour Swissquote »

M. Pascal Riesen n'est pas satisfait de la réponse de la Municipalité à son interpellation.

11

Novembre
2021

Interpellation de M. Jean-Luc Nicolet intitulée « Suivi et entretien des boîtes à livres »

M. Jean-Luc Nicolet remercie infiniment Mme la Municipale Isabelle Monney pour toutes les réponses, qui sont claires, aux questions qu'il avait posées, et même au-delà. Il est satisfait de la réponse de la Municipalité donnée à son interpellation.

Interpellation de Mme Léonie Wahlen et consorts intitulée « Quid du bâtiment WWF ? »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal.

Interpellation de M. Maurizio Di Felice intitulée « Pont de l'Avenue du Mont-Blanc RC31, un poids-lourd heurte le tablier du pont, l'épisode de trop ! »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal.

9

Décembre
2021

Préavis municipal n° 14 relatif au budget de l'exercice 2022

Le Conseil communal décide :

- I. de prendre en considération les amendements du budget de fonctionnement proposés par la Municipalité représentant au total une augmentation de charges de CHF 62'200.-;
- II. d'accepter le projet de budget de l'exercice 2022 de la Ville de Gland, présenté par la Municipalité, tel qu'amendé, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF ~~1'411'000.-~~ 1'473'200.- et une marge d'autofinancement positive de CHF ~~4'336'550.-~~ 4'274'350.-.

Préavis municipal n° 8 relatif à la proposition de révision partielle du Règlement du Conseil communal

Le Conseil communal décide :

d'accepter les amendements présentés aux articles 36 let. d, 36 let f, 49 let. b, 54 et 122 et d'ajouter un point II. aux conclusions, soit :

- I. d'adopter la révision partielle du Règlement du Conseil communal amendé aux articles suivants :

Art. 36 let. d

- d'expédier, après chaque Conseil, aux membres du Conseil communal ~~aux premiers membres des commissions~~ la liste des membres des commissions ~~qui les composent~~ et de ~~leur~~ remettre aux premiers membres les pièces relatives aux affaires dont elles doivent s'occuper;

Art. 36 let. f

- de préparer les extraits du procès-verbal des objets traités qui doivent être remis à la Municipalité ~~et aux membres du Conseil communal~~ dans les trois jours après leur adoption;

Art. 49 let. b

- La Commission ~~du Plan d'affectation communal d'aménagement du territoire~~ chargée de rapporter sur les objets présentés par la Municipalité traitant de l'aménagement du territoire.

Art. 54

- Sous réserve de l'art. 41, le premier membre d'une commission la convoque. Il est de droit rapporteur. Toutefois, il peut déléguer le rapport. La Municipalité est informée de la date des séances de toute commission.

Pour le traitement des préavis et des rapports municipaux, la date de la première séance de la commission technique ou de celle ~~du Plan d'affectation communal de l'aménagement du territoire~~ est celle communiquée par l'intermédiaire du préavis ou du rapport municipal.

Les commissions s'organisent elles-mêmes. Elles peuvent édicter un règlement d'organisation.

Art. 122

- Sauf huis clos (art. 62), les séances du Conseil communal sont publiques; des places sont réservées au public. *Les séances peuvent être diffusées, en direct ou en différé, par des canaux de communication appropriés.*

- II. *de mandater le Bureau du Conseil communal pour procéder à la nouvelle numérotation du Règlement du Conseil communal et s'assurer de la cohérence orthographique dans l'appellation des différentes instances nommées.*

Le présent Règlement entre en vigueur dès son approbation par la Cheffe du Département des institutions et du territoire.

Préavis municipal n° 9 relatif à l'autorisation générale de statuer sur :

- l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières;
- l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à des associations et fondations

Le Conseil communal décide :

d'amender le point I. comme suit :

- I. d'accorder à la Municipalité une autorisation générale de statuer sur :
 - l'acquisition d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à concurrence de CHF ~~5'000'000.- par cas~~ 15'000'000.- au total, charges éventuelles comprises, pour l'exercice du droit de préemption en sens de la LPPPL;
 - l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à concurrence de CHF 100'000.- par cas, charges éventuelles comprises, pour les cas ne relevant pas de la LPPPL;
 - l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.- par cas, charges éventuelles comprises;
 - l'adhésion à des associations dont la cotisation annuelle n'excède pas CHF 5'000.-;
 - l'entrée dans des fondations pour lesquelles la participation communale au capital de dotation ne dépasse pas CHF 25'000.-;
- II. d'accorder ces autorisations pour la législature 2021-2026 et jusqu'au 31 décembre de l'année du renouvellement intégral des Autorités communales, conformément à l'art. 16 al. 2 du Règlement du Conseil communal.

Préavis municipal n° 10 relatif à la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026

Le Conseil communal décide :

d'amender le point I. comme suit :

- I. *d'adopter la méthode du « plafond en net » pour la détermination du plafond d'endettement et de fixer ce le* plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements nets à CHF 175 millions pour la durée de la législature 2021-2026.

Préavis municipal n° 11 relatif à la demande de cautionnement en faveur de la Fondation pour le logement de familles glandoises pour l'immeuble sis Rue de Mauverney 16A, à Gland

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder à la Fondation pour le logement des familles glandoises un cautionnement solidaire de CHF 2'500'000.- jusqu'au 11 mai 2040;
- II. d'autoriser la Municipalité à signer le contrat de prêt n° 0228-853365.90Q-0003 auprès de l'UBS Switzerland AG, ainsi que les renouvellements subséquents jusqu'à la fin du DDP.

Préavis municipal n° 12 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'équipement du collège des Perrerets en Wi-Fi professionnel et en affichages numériques frontaux

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 670'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 670'000.-.

Préavis municipal n° 13 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le remplacement des filtres à sable de la piscine des Perrerets

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 645'000.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 645'000.-.

Rapport de la Commission du Plan de zones chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Rupert Schildböck et collègues intitulé « Pour un moratoire sur les projets de lotissement et de plan partiel d'affectation (PPA) jusqu'à l'adoption d'un nouveau Plan d'affectation communal »

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de M. Rupert Schildböck et collègues.

Motion de M. José Caiano, pour la plateforme PS-Les Vert-e-s, intitulée « Pour la création d'un règlement et d'une charte pour la sélection des commerçants de notre Marché hebdomadaire »

Suite au soutien de la proposition de renvoi, une Commission technique chargée de préavisier sur la prise en considération de la motion de M. José Caiano, pour la plateforme PS-Les Vert-e-s, sera nommée.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Léonie Wahlen et consorts intitulée « Quid du bâtiment WWF ? »

Mme Léonie Wahlen déclare qu'étant donné la situation, il lui semble que la réponse de la Municipalité n'est, de toute façon, plus tellement d'actualité étant donné que le bâtiment va être utilisé comme centre de vaccination Covid. Donc la réponse est intéressante, mais il lui semble qu'elle n'est pas vraiment d'actualité.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Maurizio Di Felice intitulée « Pont de l'Avenue du Mont-Blanc RC31, un poids-lourd heurte le tablier du pont, l'épisode de trop ! »

M. Maurizio Di Felice répond qu'il aurait bien entendu apprécié avoir une réponse écrite, mais il se contentera de cette réponse orale. Globalement, il est satisfait et prend acte que la Municipalité est en réflexion concernant non seulement la signalisation qu'il a mentionnée dans son interpellation, mais également concernant la signalisation que M. Marc Morel avait soulevée lors de la dernière séance du Conseil communal.

MUNICIPALITÉ



FONCTIONS

Les fonctions d'un membre de l'Exécutif se subdivisent comme suit :

- › Les rencontres du collège municipal
- › La gestion d'un dicastère
- › Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales
- › Les rapports avec les services cantonaux concernés

LES POINTS FORTS DE 2021

Les enjeux principaux pour la Ville de Gland sont les suivants :

- › Poursuivre un développement urbanistique harmonieux et mesuré
- › Assurer une continuité et une réorganisation efficaces du fonctionnement municipal lors du changement de législature
- › Développer une stratégie transversale en matière de développement durable et durabilité

En savoir plus

Municipalité de Gland
Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 10
E-mail : secretariat.municipal@gland.ch

MUNICIPALITE

LEGISLATURE 2016 - 2021



Julien Niklaus
Secrétaire municipal

Isabelle Monney
Municipale
GDG

Thierry Genoud
Municipal
GDG

Michael Rohrer
Municipal
PS - Les Verts - POP
(juillet 2019 à juin 2020)

Jeannette Weber
Municipale
PLR

Gilles Davoine
Municipal
Vice-Syndic
GDG

Gérald Cretegny
Syndic
GDG

Christine Girod
Municipale
Vice-Syndique
(juillet 2020 à juin 2021)
PLR

ADMINISTRATION GENERALE RESSOURCES HUMAINES RELATIONS PUBLIQUES

Gérald Cretegny
Remplaçante
Jeannette Weber

Secrétariat municipal
Affaires juridiques
Administration générale, location des salles
Ressources humaines
Archives
Informatique
Relations publiques
Communications - site internet, Gland Cité, etc.
Région de Nyon

AFFAIRES SOCIALES CULTURE CULTES

Isabelle Monney
Remplaçant
Gérald Cretegny

Service de la culture - politique et affaires culturelles - Théâtre
Affaires sociales : ARAS
Fondation La Côte (CMS) AVASAD
Logements, immeubles à loyers modérés, aide individuelle au logement
Politique et affaires de la santé et des personnes âgées
Relations paroisses

ACCUEIL ENFANCE JEUNESSE ECOLES

Christine Girod
Remplaçante
Isabelle Monney

Service de l'enfance et de la jeunesse
Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Déj'
Places de jeux
Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur social de proximité
Parlement des Jeunes
Enseignement secondaire & primaire, Conseil d'établissement
Activités parascolaires, centres aérés, passeports vacances,
Fête du Chêne
Clinique dentaire
Bibliothèques
Relax Corner
Gland ça Marche !
Pédibus

SECURITE PUBLIQUE POPULATION TRANSPORTS PUBLICS

Jeannette Weber
Remplaçant
Michael Rohrer

Service de la population, Contrôle des habitants
Marché
Naturalisations
Politique d'intégration
Fête multiculturelle
Accueil des migrants
Inhumation
Sécurité publique
Littering
SDIS Gland Région
Protection civile, ORPC
Transports urbains, régionaux
Semaine de la mobilité
Tourisme

BATIMENTS ET URBANISME

Thierry Genoud
Remplaçant
Gilles Davoine

Service des bâtiments et de l'urbanisme
Bâtiments communaux
Service de conciergerie
Cité de l'énergie et développement durable
Aménagement du territoire
Police des constructions
Salubrité
SEIC

INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

Michael Rohrer
Remplaçant
Thierry Genoud

Service des infrastructures et de l'environnement
Eaux usées, APEC
Eaux claires
Eau sous pression, SIDEMO, SAPAN, réseau, défense incendie
Service de Voirie, Espaces verts, cimetière
Routes, ponts, giratoires, éclairage public
Mobilité douce
Gestion des déchets, déchèterie, SADEC
Rives du lac et cours d'eau

FINANCES PROMOTION ECONOMIQUE SPORTS DOMAINES & FORETS

Gilles Davoine
Remplaçante
Christine Girod

Service des finances
Budget - comptes - impôts
Promotion économique, accueil et rencontres avec les entreprises
Politique et affaires du sport - installations sportives extérieures
Patrimoine communal

MUNICIPALITE

LEGISLATURE 2021 - 2026

Gérald Cretegny
Municipal
Vice-Syndic
(juillet 2021 à juin 2022)
GDG

Christine Girod
Syndique
Vice-Syndique
(juillet 2020 à juin 2021)
PLR

Thierry Genoud
Municipal
GDG

Gilles Davoine
Municipal
GDG



Isabelle Monney
Municipale
GDG

Julien Niklaus
Secrétaire municipal

Jeannette Weber
Municipale
PLR

**Christelle Giraud-
Nydegger**
Municipale
GDG

ADMINISTRATION GENERALE RESSOURCES HUMAINES RELATIONS EXTERIEURES

**Christine
Girod**
Remplaçant
Gilles Davoine

Secrétariat municipal
Administration générale
Ressources humaines
Informatique
Communications (site Internet, Gland Cité, etc.)
Affaires juridiques
Transition énergétique (Cité de l'énergie, développement durable)
Archives
Smart City
Stratégie de développement : gestion du portefeuille des grands projets transversaux
Relations extérieures
Région de Nyon
Nouveaux habitants
Fête du 1^{er} Août

SECURITE PUBLIQUE POPULATION TRANSPORTS PUBLICS

Gérald Cretegny
Remplaçante
**Christine
Girod**

Service de la population
Contrôle des habitants
Naturalisations
Politique d'intégration (Fête multiculturelle)
Accueil des migrants
Inhumation
Sécurité publique
Service de défense contre l'incendie (SDIS Gland-Serine)
Protection civile (ORPC)
Transports urbains, régionaux
Tourisme
Marché
Manifestations
Location des salles
Sociétés locales

CULTURE LOGEMENT AFFAIRES SOCIALES

Isabelle Monney
Remplaçant
Gérald Cretegny

Service de la culture et des affaires sociales
Politique et affaires culturelles, Théâtre de Grand-Champ
Logements, immeubles à loyers modérés, aide individuelle au logement
Affaires sociales (ARAS)
Politique des aînés
Politique santé, Fondation La Côte (AVASAD)
Politique et affaires de la santé
Relations paroisses
Bibliothèque

ACCUEIL ENFANCE JEUNESSE ECOLES

Jeannette Weber
Remplaçante
Isabelle Monney

Service de l'enfance et de la jeunesse
Structure d'accueil de l'enfance, Pause déj'
Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur social de proximité
Parlement des jeunes
Enseignement secondaire & primaire
Conseil d'établissement
Commission prévention et sécurité
Activités parascolaires (Centre aéré, passeports vacances, Fête du Chêne, Association des parents d'élèves (APE))
Clinique dentaire
PPLS
Relax Corner
Conseillère école-famille
Gland ça Marche !
Pédibus

BATIMENTS ET URBANISME

Thierry Genoud
Remplaçante
**Christelle
Giraud-Nydegger**

Service des bâtiments et de l'urbanisme
Bâtiments communaux
Service de conciergerie
Aménagement du territoire
Police des constructions
Salubrité
SEIC

INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

Christelle Giraud-Nydegger Remplaçant Thierry Genoud	Service des infrastructures et environnement Eaux usées (APEC) Eaux claires Eau sous pression (SAPAN), réseau Voirie, Espaces verts, cimetière Routes, ponts, giratoires, éclairage public Mobilité douce Gestion des déchets, déchèterie (SADEC) Rives du lac et cours d'eau Bureau technique Exploitation forestière Littering Place de jeux
---	---

FINANCES ECONOMIE SPORTS DOMAINES

Gilles Davoine Remplaçante Jeannette Weber	Service des finances et de l'économie Budget, comptes, impôts Promotion économique Sport Domaines
---	--

ACTIVITES DE LA MUNICIPALITE

LES ACTIVITES COLLEGLIALES

Elles correspondent :

- Aux séances hebdomadaires de la Municipalité, soit 45 séances en 2021 qui débutent le lundi à 14h et se terminent en règle générale à 18h ;
- Aux avant ou après séances municipales qui permettent à l'Exécutif de rencontrer des mandataires, des groupes particuliers ou de discuter de sujets spécifiques ;
- Aux cinq séances spéciales parmi lesquelles deux séances spéciales en présence des Chefs de Service qui sont consacrées au traitement de sujets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, la présentation de différents projets, etc.

LA GESTION D'UN DICASTERE

Les Municipaux consacrent une part très importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère en collaboration avec les Chefs de Service et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- D'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les Services communaux, destinés à être présentés aux séances de Municipalité et le cas échéant, au Conseil communal ;
- De participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, des citoyens, ou tout autre partenaire externe concerné ou mandaté pour les affaires publiques ;
- De conduire la réalisation de projets ;
- De contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

LA SYNDIQUE

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, la Syndique :

- Préside la Municipalité ;
- Veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux ;
- Contrôle l'Administration ;
- Engage la Ville de Gland par sa signature, conjointement avec le Secrétaire municipal ;
- Représente la Ville de Gland lors de manifestations d'intérêt général.

Elle exerce par ailleurs le rôle de porte-parole de la Municipalité.

LES REPRESENTANTS AU SEIN DES ORGANISATIONS INTERCOMMUNALES ET REGIONALES

Les relations extérieures de la Commune demeurent très importantes. Pour de nombreuses tâches d'intérêt public, la commune vaudoise prise dans sa réalité géopolitique d'aujourd'hui n'est plus l'unité de réalisation la plus efficiente. Elle doit s'allier avec ses voisines, parfois sur de larges périmètres, pour concrétiser des projets ou mettre à disposition de ses habitants des services.

De plus, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une ville de plus de 13'000 habitants est important. Il est impératif que la Ville de Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la région.

Ainsi, la Commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la Municipalité, au sein de multiples commissions, comités ou associations intercommunales, sociétés anonymes, fondations, etc., dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétences. Ces participations municipales sont listées ci-dessous. De plus, les membres de l'Exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la Préfecture ou par les départements cantonaux.

Celles-ci sont les suivantes :

MME CHRISTINE GIROD

- Membre du Comité de direction de Région de Nyon ;
- Déléguée à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN) ;
- Déléguée à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC) ;
- Représentante de la Municipalité au groupe des Villes de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) ;
- Membre de l'Assemblée des Syndics du District de Nyon ;
- Membre du groupe des Syndics du District de Nyon – Secteur « Lac-Vignoble » ;
- Membre du Comité Communyon (NRTV) ;
- Membre du Comité Gland ça Marche! ;
- Membre de la Commission du Développement durable (ComDD) ;
- Déléguée de la Municipalité à l'Assemblée des actionnaires de ThermorésÔ SA.

M. GERALD CRETEGNY

- Suppléant au Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des Table-ronnes (RAT) ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle » (ARAS) ;
- Membre du Comité de direction de l'Association à buts multiples des communes du District de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale (ORPC) ;
- Membre du Comité de direction de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Membre du Comité de direction de l'Association vaudoise des communes déléгатrices (AVCD) ;
- Membre du Comité Gland ça Marche! ;
- Membre du Comité d'organisation de la Fête multiculturelle ;
- Président du groupe « Plan de mobilité » ;
- Membre du groupe « Littering » ;
- Président de la Commission de naturalisation ;
- Président de la Commission d'intégration ;
- Président de la Commission de police.

MME ISABELLE MONNEY

- Suppléante au Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des Table-ronnes (RAT) ;
- Membre du Comité de direction de l'Association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle » (ARAS) ;
- Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Membre du Conseil d'administration de la coopérative Cité Derrière ;
- Membre du Conseil d'administration de la copropriété du Bochet Gland ;
- Représentante de la Municipalité à l'Association de soutien du Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique (GHOL) ;
- Représentante de la Municipalité à l'Association de l'hôpital de zone de Nyon ;
- Présidente du Conseil de la Fondation de la Côte (AVASAD) ;
- Membre du Conseil de la Fondation pour le logement de familles glandoises ;
- Membre du Conseil de la Fondation Belle Saison (EMS) ;
- Membre du Conseil de la Fondation du Conservatoire de l'Ouest Vaudois (COV) ;
- Présidente du Comité d'organisation de l'Open air ;
- Présidente de la Commission culturelle ;
- Présidente de la Commission « Gland'Ecran » ;

MME JEANNETTE WEBER

- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- Membre du Comité de direction de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des Table-ronnes (RAT) ;
- Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle » (ARAS) ;
- Membre du Comité de direction de la Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon ;
- Suppléante à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme pour le pompage et l'ad-duction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN) ;
- Représentante du Comité de l'Association du Colibri ;
- Représentante du Conseil de Fondation des centres de vie enfantine La Ruche ;
- Présidente du Conseil d'établissement ;
- Représentante de la Municipalité au Conseil de l'Ecole professionnelle et commerciale de Nyon (EPCN) ;
- Présidente du Comité d'organisation de la Fête du Chêne ;
- Membre du Comité du Centre de rencontres et de loisirs (CRL) ;
- Présidente du Comité Gland ça Marche ! ;
- Présidente du Réseau jeunesse ;
- Membre du groupe « Littering » ;
- Membre de la Commission de naturalisation.

M. THIERRY GENOUD

- Suppléant au Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- Président du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) ;
- Suppléant au Conseil intercommunal de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Membre du Conseil d'administration de la Société Electrique Intercommunale de La Côte SA (SEIC) ;
- Membre du Conseil d'administration de Télé-Dôle SA ;
- Membre du Conseil d'administration de ThermorésÔ SA ;
- Membre du Conseil des Partenaires d'EnergéÔ ;
- Membre de la Commission de salubrité ;

M. GILLES DAVOINE

- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association à buts multiples des communes du District de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale (ORPC) ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Délégué de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Electrique Inter-communale de La Côte (SEIC) ;
- Délégué de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de Télé-Dôle SA ;
- Membre du Conseil d'établissement.

MME CHRISTELLE GIRAUD-NYDEGGER

- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'Organisation de la Protection Civile et de la sécurité générale (ORPC) ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Membre du Comité de direction de l'entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes ;
- Membre du Comité de direction de l'entente intercommunale pour l'exploitation de la source du Montant et de la nappe de la Cézille (SIDEMO) ;
- Membre du Conseil d'administration de la Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN) ;
- Membre du Conseil d'administration de la Société Anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC) ;
- Représentante de la Municipalité à l'Assemblée générale de l'Association vaudoise des communes déléгатrices (AVCD) ;
- Déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale du Groupement forestier de la Serine (AGFORS) ;
- Présidente du groupe « Littering ».

ORGANISATION DE LA MUNICIPALITE ET DE L'ADMINISTRATION

L'année 2021 a été marquée par une fin de législature et le commencement d'une nouvelle. La nouvelle Municipalité, forte d'un nouveau membre, mais aussi d'une nouvelle répartition des dicastères, a progressivement pris ses marques pour assurer rapidement un fonctionnement optimal du collège municipal. L'échange d'expériences, entre « anciens » Municipaux et « nouveau » a par ailleurs grandement facilité cette transition.

La séance constitutive de la nouvelle Municipalité s'est tenue le 27 mai 2021.

LA VISITE DU PREFET

Le 26 janvier 2022, conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (LC), Mme Chantal Turin a procédé à la visite de l'Administration. Elle a examiné les documents, registres et procès-verbaux, dont elle a souligné la bonne tenue. De manière plus générale, elle s'est plu à relever l'excellent travail de gestion de l'Administration. Elle a également reçu le Président du Conseil communal et la Secrétaire.

RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES

En raison de la situation sanitaire, les rencontres entre l'Exécutif glandois et les Municipalités des communes voisines ont dû être interrompues. Ce n'est qu'au mois de novembre qu'elles ont pu reprendre avec la Commune de Begnins (22 novembre 2021). Elles se poursuivront en 2022 avec les communes de Luins, de Dully, de Bursinel, de Vich, de Rolle, de Prangins et de Coinsins.

Quant aux Municipalités des « villes de La Côte », à savoir : Morges, Aubonne, Cossonay, Nyon, Rolle et Gland, elles se rencontrent également une fois par année en présence de la Préfecture. En 2021, cette rencontre s'est effectuée au Château de Nyon le 9 septembre 2021.

La Municipalité de la Ville de Gland rencontre pour le surplus ses homologues d'autres villes plus éloignées géographiquement, voire d'autres cantons.

Enfin, elle est conséquemment active dans les réseaux régionaux, cantonaux voire intercantonaux.

AUTORISATION GENERALE DE PLAIDER

En 2021, les deux recours interjetés en 2020 ont été retirés ou rejetés. Quatre nouveaux recours ont été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP), dont trois recours ont été retirés classant ainsi la procédure et un recours a été admis.

Recours interjeté en mai 2020 par P. P. et consorts et A. S. et consorts c/ décisions de la Municipalité du 13 mars 2020 levant leurs oppositions et accordant un permis de construire (agrandissement de la villa existante et d'une véranda et création de deux places de stationnement extérieur sur la parcelle n°751 – CAMAC 179613 – dossier joint.

- Dans son arrêt du 8 septembre 2021, la CDAP a rejeté le recours et a confirmé la décision de la Municipalité du 13 mars 2020.

Recours interjeté en août 2020 par R. SA c/ la décision de la Municipalité de Gland du 10 juillet 2020 refusant de délivrer le permis de construire pour deux halles modulables sur la parcelle n°4199 – CAMAC 186906.

- A la suite de négociations, le permis de construire a été délivré le 9 avril 2021 et la CDAP a rayé la cause du rôle (procédure terminée).

Recours interjeté le 11 mai 2021 par S. SA c/ la décision de la Municipalité de Gland du 9 avril 2021 levant son opposition et délivrant le permis de construire 2 halles modulables et places de parc extérieures et création d'un appartement de gardiennage avec panneaux solaires en toiture sur la parcelle n°4199 – CAMAC 186906.

- A la suite de négociations, le recours interjeté par S. SA a été retiré et la CDAP a rayé la cause du rôle (procédure terminée).

Recours interjeté le 17 mai 2021 par R. SA c/ la décision de la Municipalité de Gland du 16 avril 2021 levant son opposition et octroyant le permis de construire 4 halles modulables avec panneaux photovoltaïques en toiture, un parking souterrain de 108 places et 176 places extérieures de stationnement, parcelle n°4200 – CAMAC 185458

- A la suite de négociations, le recours interjeté par R. SA a été retiré et la CDAP a rayé la cause du rôle (procédure terminée).

Recours interjeté le 1er mars 2021 par S. et C. E. c/décision de la Municipalité de Gland du 29 janvier 2021 levant leur opposition et délivrant un permis de construire sur la parcelle n°306, propriété de P. SARL, S. SA et B. SARL – CAMAC 191177

- Le recours ayant été finalement retiré, la CDAP a rayé la cause du rôle (procédure terminée).

Recours interjeté le 15 janvier 2021 par S. SA c/ la décision de la Municipalité de Gland du 11 décembre 2020 refusant de délivrer le permis de construire sur la parcelle n°794, Rue de la Paix 6 – CAMAC 192960

- Dans son arrêt du 15 octobre 2021, la CDAP a confirmé le recours et annulé la décision de la Municipalité du 11 décembre 2020. La procédure n'est toutefois pas terminée puisque la Municipalité a interjeté un recours au Tribunal fédéral contre la décision de la CDAP.

SECR MUN

ETARIAT ICIPAL

FONCTIONS

- › Organe de direction et de pilotage de l'Administration
- › Gère les ressources humaines
- › Gère la stratégie de communication
- › Gère la stratégie informatique
- › Gère la stratégie de développement durable
- › Gère les affaires juridiques
- › Interface/plateforme synergique entre la Municipalité, les Services de l'Administration, le Canton et d'autres entités
- › Etat-major de la Municipalité

LES POINTS FORTS DE 2021

- › ORH : la mise en place du module « e-recrutement »
- › OCOM : bilan de législature qui constitue le projet majeur en 2021
- › OINFO/OCOM/SFIN : développement du site « Smart City » qui permettra en 2022 de rendre la démarche visible au public et de solliciter une participation citoyenne par des sondages
- › ODD : création de l'Office du développement durable et intégration au sein du Secrétariat municipal

En savoir plus

Secrétariat municipal
Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 10
E-mail : secretariat.municipal@gland.ch

SECRETARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal poursuit trois missions principales. Premièrement, il est l'organe de direction et de pilotage de l'Administration communale. Deuxièmement, il est l'interface synergique entre la Municipalité, les Services de l'Administration, le Canton et d'autres entités. Finalement, le Secrétariat municipal représente l'Etat-major de la Municipalité lequel a intégré à partir du 1^{er} juillet 2021, l'Office du développement durable. Enfin, l'Administration communale est dirigée par le Secrétaire municipal, M. Julien Niklaus.

En tant qu'organe de direction et de pilotage, le Secrétariat municipal :

- Dirige, pilote et organise l'Administration ;
- Met et fait mettre en œuvre les décisions municipales ;
- Coordonne les activités des Services ;
- Planifie et monitore les projets de l'Administration ;
- Gère les ressources humaines de l'Administration ;
- Gère ou délègue la communication interne et externe de la Municipalité et de l'Administration ;
- Gère la stratégie informatique de l'Administration ;
- Gère la stratégie de développement durable ;
- Gère les dossiers juridiques.

En tant qu'interface et facilitateur, le Secrétariat municipal :

- Est la plateforme synergique entre la Municipalité et les Services ;
- Centralise les demandes et l'information entre la Municipalité et les Services ;
- Coordonne l'information entre la Municipalité et le Conseil communal ;
- Fait la liaison avec l'Etat, les autres Cantons, voire la Confédération.

En tant qu'Etat-major, le Secrétariat municipal :

- Conseille la Municipalité dans les affaires politiques et stratégiques ;
- Aide à la décision ;
- Conduit des projets ou actions relevant directement de la Municipalité ;
- Assure la correspondance de la Municipalité ;
- Prépare les interventions de la Municipalité ;
- Assiste la Municipalité dans la préparation des consultations cantonales.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat municipal s'appuie sur les Offices ou entités suivants :

- Office des ressources humaines (ORH) ;
- Office de la communication (OCOM) ;
- Office informatique (OINFO) ;
- Office du développement durable (ODD) ;
- Pôle des affaires juridiques ;
- Archives communales.

POLE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Le Pôle des affaires juridiques poursuit sa mission de soutien auprès des différents Services de l'Administration dans le cadre notamment de la rédaction de contrats, de baux à loyer et autres conventions. La juriste également Secrétaire municipale adjointe, se charge également du suivi des dossiers juridiques courants de l'Administration (litiges, droits de préemption en collaboration avec les Services de l'Administration impliqués (SBU, SC), suivi des sinistres auprès des tribunaux-dommages à la propriété, etc.) Elle délègue également les affaires qui le nécessitent aux différents avocats choisis pour leur domaine de compétence (construction, marchés publics, droit du travail, etc.) et se charge du suivi des dossiers auprès d'eux.

OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES

MODULE E-RECRUTEMENT

L'Office des ressources humaines a déployé un nouveau module du portail RH, le « e-recrutement ». Le module permet la centralisation et la digitalisation de toutes les candidatures (pour un poste spécifique ou spontanées) et ainsi un gain de temps considérable dans le traitement des dossiers. Le module est paramétré de telle sorte que toutes les personnes impliquées dans le recrutement peuvent consulter les profils et donner leur avis (système de « work-flow »). Le traitement des réponses négatives est automatisé et donc facilité. Finalement, l'utilisateur peut aussi optimiser ses démarches puisqu'il peut créer un profil, sauvegarder ses documents de candidature sur la plateforme et l'envoyer dès qu'un poste correspond à son profil.

ENQUETE DE SATISFACTION

Alors qu'en 2020, l'Administration communale récoltait les données de l'enquête de satisfaction, l'année 2021 a été marquée par de multiples sessions individuelles (Chef de Service) et de groupe (Office/Service en entier) pour restituer les résultats et discuter ouvertement des points forts, des points de développement et du plan d'action. Ce dernier a été effectué en partenariat avec la société Mediactif SA et avait une envergure communale et par Service.

COVID-19

Le pôle MSST a continué à être fortement sollicité durant cette dernière année afin d'assurer la protection de tous les collaborateurs de l'Administration. Le matériel de protection était assuré, il s'agissait surtout de se conformer aux mesures fédérales et cantonales qui avaient trait à l'organisation de manifestations et les réunions de personnes.

Cette année a aussi été ponctuée par diverses périodes tantôt de présentiel puis de télétravail en alternance ; l'Administration a donc une nouvelle fois su faire preuve d'une très grande flexibilité et adaptabilité pour maintenir les prestations à la population et la sécurité des employés.

Afin de soutenir les mesures du Conseil fédéral et inciter la population et les collaborateurs à se faire vacciner, un centre de vaccination temporaire (le plus grand centre de la partie Ouest de la Romandie) s'est installé dans l'ancien bâtiment du WWF en décembre 2021. La Taskforce de la vaccination du Canton de Vaud a géré la mise en place complète du centre afin d'atteindre l'objectif de 4'000 doses de vaccin par jour. Le centre prolongera son activité jusqu'au premier trimestre 2022.

COMPOSITION DE L'ADMINISTRATION

SECRETARIAT MUNICIPAL (SMUN)			SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT (SIE)		
	EPT	Pt		EPT	Pt
Secrétaire municipal	1.0	1	Chef de Service	1.0	1
Secrétaire municipal adjoint	1.0	1	Secrétaire	1.0	1
Secrétaire de direction	0.7	1	Coordinateur du bureau technique	0.8	1
Huissier	0.25	1	Ingénieurs	3.0	3
OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES			Technicien en génie-civil	1.0	1
Chef d'Office	0.8	1	Géomaticien	0.8	1
Assistants RH	1.4	2	GROUPE EAU		
Responsable MSST	0.7	1	Chef de Groupe	1.0	1
OFFICE DE LA COMMUNICATION			Collaborateurs	2.0	2
Chef d'Office	0.9	1	GROUPE ESPACES VERTS		
Assistant à la communication	0.8	1	Chef de Groupe	1.0	1
OFFICE INFORMATIQUE			Paysagistes-horticulteurs	6.0	6
Chef d'Office	1.0	1	GROUPE DECHETERIE		
Technicien en informatique	0.8	1	Chef de Groupe	1.0	1
Développeur web	0.8	1	Collaborateur	0.8	1
OFFICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE			Mandat externe	0.5	1
Chef d'Office	0.8	1	GROUPE VOIRIE		
Assistant développement durable	0.8	1	Chef de Groupe	1.0	1
SERVICE DES BATIMENTS ET DE L'URBANISME (SBU)			Adjoint Chef de Groupe	1.0	1
Chef de Service	1.0	1	Collaborateurs	8.0	8
Secrétaire	1.0	1	SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)		
Techniciens en bâtiment	2.0	2	Chef de Service	1.0	1
Délégué à l'urbanisme	1.0	1	Responsable secrétariat	0.8	1
Assistant au délégué à l'urbanisme	1.0	1	Employés de commerce	1.8	2
Responsable police des constructions	1.0	1	Collaborateur administratif*	1.0	1
Architecte	1.0	1	Délégué sport	0.9	1
GROUPE CONCIERGERIE			GROUPE ASP		
Chef de Groupe	1.0	1	Chef de Groupe	1.0	1
Concierges	8.0	9	Collaborateur administratif	1.0	1
SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (SEJ)			ASP*	2.0	2
Chef de Service	0.9	1	OFFICE DU CONTROLE DES HABITANTS		
Assistant administratif	0.8	1	Chef d'Office, Préposé	1.0	1
Délégué à l'enfance	0.7	1	Adjoint Chef d'Office	1.0	1
Coordinateur pédagogique	0.8	1	Employés d'administration	3.0	3
Coordinateur administratif	0.7	1	SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES (SC)		
Délégué à la jeunesse	0.7	1	Chef de Service	0.8	1
Conseillers école-famille	2.0	3	Délégué aux affaires sociales	0.8	1
Travailleurs sociaux de proximité	1.8	2	Assistant administratif	0.7	1
Conseiller en insertion professionnelle	0.7	1	Assistant en promotion culturelle	0.9	1
SERVICE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE (SFIN)			Régisseur lumière	0.8	1
Chef de Service	1.0	1	Régisseur son	0.7	1
Comptables	1.7	2	Responsable accueil et billetterie	0.7	1
Aide-comptable, spécialiste salaires	0.8	1	BIBLIOTHEQUE		
Aide-comptable, spécialiste facturation et contentieux	0.8	1	Responsable	1.0	1
Collaborateur promotion économique	1.0	1	Responsable adjoint	0.8	1
			Bibliothécaires	1.85	2
			Aide bibliothécaire	0.4	1
			Assistant information documentaire	0.7	1

* : postes vacants au 31 décembre 2021.

RECAPITULATIF 2020

110 personnes soit l'équivalent 95.1 EPT

RECAPITULATIF 2021

110 personnes soit l'équivalent de 97.7 EPT

POSTES RECHERCHES EN 2021

Horticulteur/trice AFP orientation paysagisme (100%)	38	SIE
Assistant-e à la Déléguée à l'urbanisme (100%)	50	SBU
Agent-e en information documentaire (AID) – Remplacement congé maternité	14	SC
Collaborateur-trice administratif-ve (100%)	454	SPOP
Secrétaire (100%)	179	SIE
Assistant-e de sécurité publique (2) (100%)	76	SPOP
Coordinateur-trice pédagogique à 20%*	32	SEJ
Conseiller/ère en insertion professionnelle à 70%*	91	SEJ

TOTAL

974

*: Des postes dont le recrutement a débuté en 2021 et dont les engagements seront validés en 2022.

Dans les deux tableaux ci-dessus, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

ARRIVEES

15.02.2021	M. Luc Perrin, Collaborateur déchèterie, SIE
01.04.2021	Mme Armelle DuPasquier, Déléguée Cité de l'énergie, SBU
01.05.2021	M. Nicolas Frautschi Williner, Technicien Support IT, SMUN
01.05.2021	Mme Laetitia Garnier, Cheffe de groupe ASP, SPOP
01.06.2021	M. Julien Carra, Technicien génie-civil, SIE
01.08.2021	Mme Jessie Nicola Ziouti, Conseillère école-famille, SEJ
16.08.2021	Mme Fanny Gabriel, Apprentie AID, SC
16.08.2021	M. Timothé Rudig, Apprenti Horticulteur, SIE
23.08.2021	M. Alexandre Pereira Rodrigues, Apprenti Agent d'exploitation, SBU
23.08.2021	M. Michaël Bourquin, Apprenti Agent d'exploitation, SBU
23.08.2021	M. Miguel Azevedo, Apprenti Employé de commerce, SMUN
23.08.2021	M. Giovane Targas Foga, Apprenti Employé de commerce, SBU
01.09.2021	M. Renaud Vultier, Assistant à la Déléguée urbanisme, SBU
01.09.2021	M. Damien Liard, Horticulteur-paysagiste, SIE
01.10.2021	M. Sébastien Bousson, ASP, SPOP

Soit 15 engagements dont 6 apprentis.

PROMOTION /TRANSFERT INTERNE

01.07.2021	Mme Elisa Pirolet, AID, SEJ-SC
01.07.2021	Mme Valérie Mérat, Bibliothécaire, SEJ-SC
01.07.2021	Mme Mélissa Sarrasin, Bibliothécaire, SEJ-SC
01.07.2021	Mme Armelle DuPasquier, Cheffe d'Office du développement durable, SBU-SMUN
01.07.2021	M. Miguel Ayala, Assistant développement durable, SBU-SMUN
01.07.2021	Mme Joanna Baird, Collaboratrice à la promotion économique, SMUN-SFIN
01.07.2021	Mme Sandrine Allaman, Responsable de la bibliothèque, SEJ-SC
01.07.2021	Mme Aurélie Masson, Bibliothécaire, SEJ-SC
01.07.2021	Mme Francesca Andrighetto, Aide-Bibliothécaire, SEJ-SC
01.07.2021	Mme Catalina Schoch, Déléguée aux affaires sociales, SPOP-SC

Soit 10 transferts internes.

DEPARTS

28.02.2021	Mme Jessy-Joy Pott, ASP, SPOP
31.03.2021	M. José De Jesus, Collaborateur déchèterie, SIE
31.05.2021	M. Yann Vauthier, Horticulteur-Paysagiste, SIE
19.08.2021	Mme Zoé Dutoit, Apprentie AID, SC
05.08.2021	M. Damien Liard, Apprenti Horticulteur-Paysagiste, SIE
16.08.2021	M. Alexei Kozlov, Apprenti Employé de commerce
24.11.2021	M. Michaël Bourquin, Apprenti Agent d'exploitation, SBU

Soit 7 départs dont 4 apprentis et 1 départ à la retraite.

OFFICE DE LA COMMUNICATION

BILAN ET NOUVEAU PROGRAMME DE LEGISLATURE

Le changement de législature aura été l'un des événements majeurs de cette année 2021. Cette passation a notamment requis de l'Office de la communication la réalisation du Bilan de législature. Puis dans le deuxième semestre, il a été question de lancer la mise en œuvre du nouveau Programme de législature avec toutes les adaptations liées aux rocade dans les attributions des dicastères, l'adaptation de la papeterie, des éléments graphiques, la réalisation d'une nouvelle photo de Municipalité. Il s'agissait également de sélectionner le consultant qui accompagnera la Municipalité dans cette démarche, l'organisation et la tenue des ateliers participatifs avec les collaborateurs de l'Administration. Ces éléments ont permis de tracer la nouvelle ligne du Programme en vue de sa réalisation en 2022.



Programme de législature 2021-2026

2021 marque aussi pour l'Office le départ de la Promotion économique vers le Service des finances et de l'économie.

Ci-après, une liste non exhaustive de nouveaux projets ayant marqués l'année :

COMMUNICATION EXTERNE

- « Smart City » - déploiement de la démarche avec le COPIL, récolte et implémentation des contenus pour le nouveau site Internet dédié à venir en 2022. Rédaction des textes du site. Mise en place d'un sondage par projet afin de récolter les avis des internautes de façon spontanée ;
- Grand'Rue 38 - création d'une ligne graphique, conception et réalisation d'une exposition permanente au sein même du bâtiment communal en collaboration avec le Service de la culture et des affaires sociales et les Archives communales. Cette exposition retrace l'évolution du bâtiment depuis sa construction en 1881 comme collège, puis comme bâtiment administratif ;
- Passeport Glandois, Prix Nouvelle Economie, Forum. Nouvelle Economie, Pop Up Shop - définition d'une image, création graphique et lancement de la communication pour les nouvelles actions de Promotion économique ;
- Office du développement durable - définition d'une identité pour les activités de l'Office ;
- GSR - création du site Internet dédié pour la course.

COMMUNICATION INTERNE

- Création d'une vidéo de fin d'année avec les collaborateurs volontaires.

D'autres supports habituels viennent compléter ces canaux de communication :

EXTERNES

GLAND CITE

Six parutions en 2021 dont trois comprenant une page « Jeunes ». Mise à jour en 2021 de la maquette du journal.

VISUELS

Production de visuels et de messages de communication déclinés sur tous supports (flyer, affiches, banderoles, etc.), y compris digitaux (site Internet, réseaux sociaux, etc.).

RELATIONS PRESSE

Sept rencontres avec la presse + conférences et communiqués de presse spécifiques.

PAGE HEBDO LA COTE

Sept pages réparties tout au long de l'année selon les thématiques à promouvoir.

VIDEOS

Plusieurs types de vidéos sont réalisées en interne. Nous comptons des vidéos d'animation pour présenter un projet, mais également des vidéos d'images tournées, telle que la vidéo de fin d'année.

INTERNES

ID COMMUNE

Quatre parutions en 2021. Ce journal initialement diffusé par e-mail aux collaborateurs a ensuite été édité en version imprimée avec une rubrique axée sur un projet en particulier, un focus sur un métier au sein de l'Administration et finalement la présentation d'un collaborateur sous l'angle de ses passions personnelles.

COURRIER DE FIN D'ANNEE

Adressé à l'ensemble des collaborateurs de l'Administration, ce courrier retrace les grandes lignes de l'année et donne les orientations qui attendent la ville l'année suivante.

PETIT-DEJEUNER ANNUEL PAR SERVICE

Ce rendez-vous vise à réunir les collaborateurs par Service pour donner les perspectives de l'année qui les concernent plus précisément. En raison des restrictions sanitaires, celui-ci n'a pas pu être maintenu et a été remplacé par un cahier supplémentaire dans le journal communal ID Commune qui présentait ces perspectives.

GLANDSEMBLE

Ce COPIL actif dans l'organisation d'activités pour les collaborateurs a continué de déployer quelques-unes d'entre elles selon les possibilités liées aux mesures sanitaires.

SITE INTERNET INSTITUTIONNEL

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	PROGRESSION DEPUIS 2020
Nombre total de visites	189'304	205'890	228'009	247'880	259'999	256'480	225'583	-12%
Nombre total de pages vues	478'973	514'704	547'582	564'512	585'443	637'641	576'509	-10%
Temps moyen passé sur le site	1 mn 54 sec	1 min 51 sec	1 min 13 sec	1 min 07 sec	1 min 06 sec	1 min 36 sec	1 min 53 sec	+ 17 sec

RESEAUX SOCIAUX

Une nouvelle page « Gland Economie » vient compléter la liste des pages Facebook administrées par l'Office. Celle-ci permet de communiquer plus spécifiquement sur cette thématique auprès d'un public ciblé et offre un canal supplémentaire pour déployer la nouvelle ligne stratégique de la Promotion économique.

Taux de fréquentation des réseaux sociaux pour la communication de la Ville de Gland (état au 31 décembre 2021) :

RESEAU SOCIAL	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	PROGRESSION DEPUIS 2020
Facebook	1'582	1'848	2'059	2'488	2'771	3'158	3'300	4,5%
FB – Bouge et Sors					580	666	714	7,2%
FB – Patinoire					420	503	545	8,3%
FB – Marché de Gland					1'418	1'720	1800	4,6%
FB – Gland Economie					-	357	365	2,2%
FB – Eté à la Falaise					367	628	731	16,4%
Twitter		176	238	291	336	349	462	32,4%
LinkedIn	75	126	214	317	445	677	871	28,6%
Instagram		59	129	462	773	1'338	1600	19,6%
Instagram – Marché						691	800	15,8%
Youtube					-	22'459 vues	29'576 vues	31,7%

Nous constatons que les efforts de publication sur des réseaux sociaux autres que Facebook ont été payants puisque les adhésions sont en constante progression sur ces plateformes. Cette démultiplication des canaux permet d'aller chercher et d'intéresser un public différent sur les supports qu'ils utilisent avec un message qui leur est plus directement destiné.

OFFICE INFORMATIQUE

MISSIONS

L'Office informatique a pour missions principales de garantir le fonctionnement opérationnel et de faire évoluer l'infrastructure TIC (technologies de l'information et de la communication) de l'Administration, d'implémenter la stratégie informatique validée par la Municipalité, de gérer les projets d'évolution des environnements de travail institutionnels et de contribuer aux projets transverses du Secrétariat municipal.

COLLABORATEURS

L'équipe de l'Office est constituée de trois collaborateurs (2.6 EPT) dont les tâches principales sont les suivantes :

- Chef de l'Office (1 EPT) : gestion de l'Office, gestion de projets, collaborations transverses, support niveaux 1 et 2 pour les environnements de travail et l'infrastructure serveurs et réseaux ;
- Développeur Web (0.8 EPT) : gestion du site Internet institutionnel, développement de sites Internet dédiés, analyses et projets transverses de l'Administration, support niveaux 1 à 3 pour les environnements de travail ;
- Technicien en informatique (0.8 EPT) : support niveaux 1 à 3 pour les environnements de travail, gestion de l'infrastructure serveurs et réseaux, sécurité, coordination et gestion de projets.

L'augmentation des prestations à fournir dans le cadre de projets transverses au sein de l'Administration ainsi que celle d'activités liées au télétravail ont pu être absorbées par la délégation de tâches supplémentaires à un prestataire de services, ceci dans le cadre budgétaire accordé à l'Office.

REALISATIONS 2021

L'infrastructure mise en place l'année précédente et les ordinateurs portables mis à disposition des Services ont permis aux collaborateurs de travailler indifféremment à leur domicile ou dans les bureaux de l'Administration. Dans le cadre du renouvellement planifié des environnements de travail, l'acquisition d'ordinateurs portables en remplacement d'ordinateurs fixes sera privilégiée.

Les réalisations de l'année 2021 concernent non seulement le cœur de métier de l'Office, les environnements de travail, l'infrastructure serveurs et réseaux ou le développement de sites Internets, mais aussi les projets transverses de l'Administration, comme « Admin 2.0 » ou « Smart City » par exemple.

Voici les réalisations majeures de l'année 2021 :

INFRASTRUCTURES SERVEURS ET RESEAUX

- Renouvellement de matériel réseau au sein des établissements scolaires, ce qui permettra de relier tous les bâtiments communaux entre eux par la fibre optique. Cette opération est un prérequis pour déployer une gestion centralisée de tous les éléments connectés au réseau informatique, qu'il s'agisse de l'Administration communale ou des établissements scolaires ;
- Adaptation de l'infrastructure « Serveurs » avec la montée en puissance des performances de traitement, ainsi que l'augmentation de la capacité de stockage des données.

SITES INTERNET

- Développement d'un site dédié à la démarche « Smart City » dans le cadre du préavis municipal n° 68 relatif à une demande de crédit d'investissement pour une étude en réponse à la motion de M. Patrick Vallat et consorts GdG intitulée « Un projet Smart City pour une ville de Gland plus efficiente, plus confortable et plus durable à l'aide des nouvelles technologies de l'information ». Ce site, réalisation transverse entre le Service des finances et de l'économie et les Offices de la communication et de l'informatique, constitue la pierre angulaire de la communication relative à la démarche « Smart City » de la ville. Prévue au premier semestre 2022, sa mise en ligne permettra dans un premier temps de solliciter l'avis des citoyens par des sondages sur les projets réalisés, en cours et envisagés ;
- Développement d'un site dédié à la Bibliothèque communale et scolaire. Ce site permet entre autres d'informer les lecteurs, de valoriser et promouvoir les activités proposées par la Bibliothèque, de proposer de nouveaux services en ligne et de communiquer avec les utilisateurs de manière ludique et attractive. Sa mise en ligne est planifiée pour le premier trimestre 2022.

PROJETS TRANSVERSES DE L'ADMINISTRATION

- Dans le cadre du projet « Admin 2.0 », en collaboration avec le Service des finances et de l'économie, déploiement des modules de gestion comptable et financière de l'Administration, ainsi que de ceux permettant le traitement dématérialisé des factures fournisseurs. Toutes ces activités et projets ont été réalisés en parallèle avec les prestations de support aux utilisateurs et l'amélioration de leurs environnements de travail individuels.

OFFICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

CREATION DE L'OFFICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'Office du développement durable a été créé à l'impulsion de la Municipalité pour sa nouvelle législature 2021-2026. Reflétant la vision transversale du développement durable de la Municipalité, il comprend l'ancien pôle Cité de l'Energie, précédemment rattaché au Service des bâtiments et de l'urbanisme. Certains des projets du pôle Cité de l'Energie en lien avec les bâtiments et l'urbanisme sont présentés dans la section du Service des bâtiments et de l'urbanisme.

Les missions principales de l'Office du développement durable comprennent la mise en œuvre des politiques énergétiques et climatiques, le programme Cité de l'Energie, le suivi du plan climat ainsi que la réalisation de projets transversaux dans le domaine de la transition écologique.

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Commission de l'énergie a pris le nouveau nom de Commission du Développement durable (ComDD). Elle s'est réunie à deux reprises, selon la composition suivante :

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PRESIDENTE

Mme GIROD Christine,
Syndique

MEMBRES

M. GRANDJEAN Dimitri, GDG
M. HOCHREUTENER Adrian, PLR
M. PERNET Alain, UDC
Mme FELIX Caroline, PS-Les Vert-e-s

CHEFFE DE L'OFFICE

Mme DUPASQUIER Armelle

Les tâches comprennent le suivi du programme Cité de l'Énergie et des fonds communaux dédiés, mais également le plan climat, la consultation pour des événements dans le thème du développement durable et la validation des subventions « Projet de développement durable ».

RE-AUDIT CITE DE L'ENERGIE

Labellisée Cité de l'Énergie pour la première fois en 2013, la Ville de Gland doit se soumettre à un ré-audit tous les quatre ans, afin d'évaluer la mise en œuvre des mesures opérationnelles. Les résultats intermédiaires obtenus en 2021 permettent l'obtention du label Cité de l'Énergie GOLD. Ainsi, la Ville de Gland se soumettra en 2022 à un audit spécifique GOLD, et devrait ainsi rejoindre les quelques 70 villes suisses à posséder cette distinction européenne.

POLITIQUE ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE

En décembre 2021, la Ville de Gland s'est dotée d'une nouvelle politique énergétique et climatique, fixant des objectifs en termes d'énergie, de mobilité, et de déchets, avec une vision principale : la société à 2000 Watts en 2050. Celle-ci vise :

L'EFFICACITE ENERGETIQUE soit une puissance continue de 2000 Watts d'énergie primaire ;

LA NEUTRALITE CLIMATIQUE aucune émission de gaz à effet de serre liée à la production d'énergie en 2050 ;

L'EFFICACITE ENERGETIQUE un approvisionnement en énergies renouvelables à 100%.

Associée à un set d'indicateurs relevés annuellement et à un plan d'action 2021-2026, la politique énergétique et climatique inclut également la reconnaissance de l'urgence climatique et le respect de la Charte pour le climat et l'énergie des villes et communes élaborées par l'Alliance Climatique Suisse.

MISE EN SERVICE DE LA PREMIERE CENTRALE SOLAIRE COOPERATIVE DE GLAND

Durant l'été 2021, une centrale solaire de plus de 480 m² a été installée sur le toit du Collège des Tuillières. Financée par des citoyens, au travers de la Coopérative Optima Solar La Côte, elle contribue à 40% des besoins en électricité du collège. La Ville de Gland a participé au projet en mettant à disposition le toit de son bâtiment, en s'engageant à acheter l'électricité produite pour sa consommation et en finançant la sécurisation du toit. L'inauguration officielle, en octobre 2021, a permis de saluer la collaboration fructueuse entre action citoyenne et pouvoirs publics.

CERCLE INDICATEURS

La Ville de Gland a participé pour la première fois au programme Cercle Indicateurs mis en place par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Ce programme développe et monitore des indicateurs de développement durable pour les cantons et les villes, dans les trois domaines de l'environnement, de l'économie, et du social. Ces indicateurs sont consultables de façon interactive sur la page dédiée de l'Atlas statistique suisse « https://www.atlas.bfs.admin.ch/maps/indicators/indicator/indicatorIdOnly/2_fr.html ». Ils seront dorénavant relevés tous les quatre ans.

PLAN CLIMAT

Le plan climat de la Ville de Gland a été réalisé par un bureau mandataire. Il comprend un bilan carbone du territoire communal et de l'Administration, une évaluation de la vulnérabilité de la ville face aux changements climatiques, et une stratégie climatique propre à la Ville de Gland.

A l'horizon 2050, une diminution de -75% à -85% d'émission de gaz à effet de serre est nécessaire pour atteindre la neutralité carbone. Les résultats du plan climat et les mesures à mettre en place seront présentés courant 2022 au Conseil communal et au grand public. L'Administration s'attellera à la mise en œuvre de la stratégie climatique au travers de mesures opérationnelles.

PLANIFICATION ENERGETIQUE TERRITORIALE

Une grande partie des informations de la planification énergétique territoriale a été mise en ligne sur la plateforme cartographique interactive « <https://carto-gland.ncsa.ch> ».

Cette plateforme informative sera promue durant toute l'année 2022 lors des projets d'encouragement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

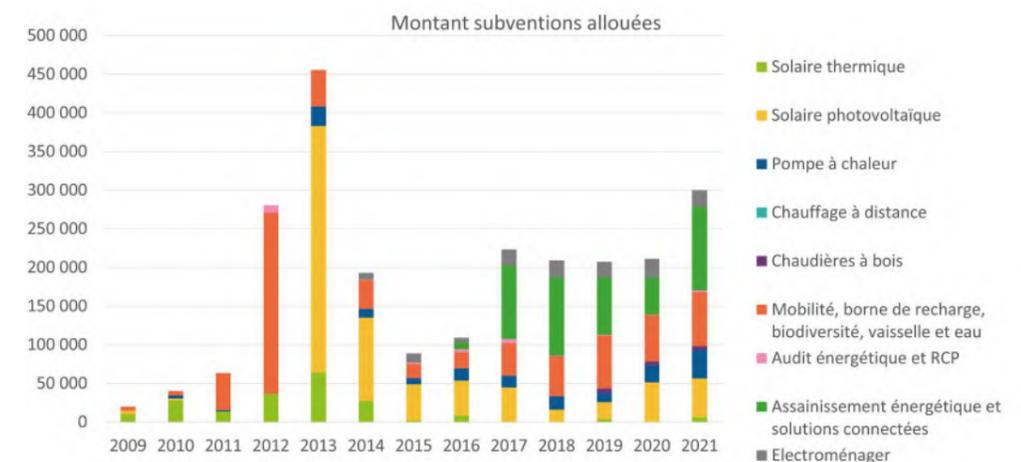
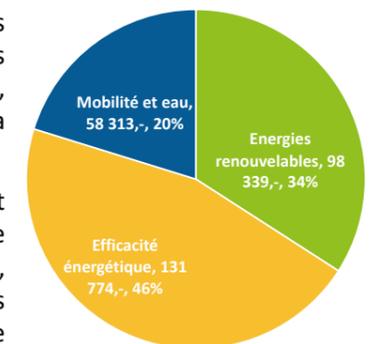
La révision partielle de la Loi vaudoise sur l'énergie (LVLNE) permet désormais aux communes d'intégrer la planification énergétique territoriale dans les plans d'affectation communaux (PACom). Ainsi, les secteurs énergétiques ont été transmis au Service des bâtiments et de l'urbanisme pour leur intégration dans le PACom.

SUBVENTIONS POUR L'EFFICACITE ENERGETIQUE, LES ENERGIES RENOUVELABLES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les fonds pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le développement durable, alimentés par des taxes sur les factures d'électricité, ont pu offrir un programme de subventions varié. Le budget dédié aux subventions a augmenté d'un tiers, passant à CHF 310'000.- pour l'année 2021. 475 subventions, représentant un montant total de CHF 300'008.-, soit 97% du budget total, ont été octroyées.

Les montants octroyés couvrent l'efficacité énergétique (audit, étude et création de RCP, appareil électroménager efficaces, assainissements énergétiques et solutions connectées), les énergies renouvelables (capteurs solaires photovoltaïques ou thermiques, pompe à chaleur, chaudière à bois) et la mobilité et autres (abonnements de transports publics, Mobility, Publibike, vélos électriques, borne de recharge, récupération d'eau pluviale et initiatives pour la biodiversité).

Concernant l'efficacité énergétique, si les demandes d'assainissement diminuent en nombre (33 demandes en 2021), la surface isolée subventionnée est en augmentation : près de 2000 m² ont été assainis, pour la grande partie des parois vitrées. Le nombre de demandes pour des appareils électroménagers (83) et pour les audits énergétiques (7) reste relativement constant. La nouvelle subvention pour les solutions connectées a été octroyée quatre fois.



Les subventions pour les énergies renouvelables soulignent l'intérêt grandissant à leur égard : si le nombre de demandes pour des panneaux photovoltaïques ou thermiques n'augmente pas (14), la surface concernée atteint le record de 831 m² ! Dix subventions pour des pompes à chaleur ont été octroyées, tandis qu'aucune demande de raccordement au CAD n'a été soumise.

Concernant la mobilité, les subventions pour transports publics continuent leur croissance (169), tandis que les subventions pour les vélos électriques reculent légèrement (123). Les subventions Mobility et Publibike sont peu demandées, respectivement zéro et quatre demandes.

ARCHIVES COMMUNALES

COLLABORATEURS

Durant l'année 2021, les employés de la société Pro Archives SA ont œuvré pour les archives communales à raison de deux jours et demi par semaine.

COLLECTER, CONTROLER ET TRIER

TRAITEMENT DE DOCUMENTS

C'est un record de 79,25 mètres linéaires de documents (2020 : 22.71 ml) qui ont été traités, inventoriés, (re)conditionnés ou éliminés selon les normes archivistiques en vigueur. 35,16 ml (2020 : 16.15 ml) ont rejoint les rayonnages d'archives historiques ou intermédiaires. Par ailleurs, les archivistes ont procédé à l'évaluation, au traitement physique et au reconditionnement de 301 dossiers, 241 classeurs et 41 boîtes. Lors des travaux de classement et d'inventaire, 9,86 mètres linéaires de documents ne présentant pas d'intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation, ont été écartés, puis éliminés confidentiellement (2020 : 12,91 ml). Ces éliminations sont protocolées dans un bordereau de destruction signé par le Secrétaire municipal et représentent 1600 kilos de papier.

VERSEMENTS DE FONDS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Les différents Services ont procédé à un nombre record de 33 versements d'archives historiques ou intermédiaires (2020 : 8), soit un total de 44.09 mètres linéaires de documents (2020 : 12.04 ml).

REVUE DE PRESSE ET PUBLICITES

En 2021, 756 articles de presse (2020 : 582 articles) journalistiques ont rejoint la base de données. Les archives ont pour mission de procéder à la conservation des périodiques « ID Commune » et « Gland Cité » ainsi que la « Newsletter ».

CLASSER

PROJET DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED)

Dans le cadre du projet « Admin. 2.0 », le projet de gestion électronique des documents (GED) démarré en 2018, a débouché sur la réalisation de la future classification documentaire de l'Administration communale. Cette dernière a été progressivement implantée dans certains services à l'aide du logiciel Archiclass.

FONDS PRIVES

Deux fonds privés ont été reçus en 2021 : Eric Caboussat : cahiers de géométrie d'Adrien Calame, ancien élève du Collège de Gland en 1897, gravure de la Cure de Gland et la ferme de la dîme (1845). Paroisse protestante : documents et procès-verbaux des assemblées de paroisse (1876-2009).

DESCRIPTION DES DOCUMENTS ET CREATION D'INVENTAIRES

586 (2020 : 199) notices de description ont été ajoutées dans les inventaires des archives historiques et intermédiaires. Au cours de l'année, un effort particulier a été porté sur l'avancement du traitement des arriérés des archives de l'Etablissement secondaire de Gland et du Service Technique (ancêtre des Services SIE et SBU). Au 31 décembre 2021, l'inventaire des archives comptait :

INTITULE	NOMBRE DE NOTICES CREEES EN 2021	NOMBRE TOTAL DE NOTICES AU 31.12.2021
Inventaire des archives historiques « classement thématique » (années 1574 à 2012)	128	4'588
Inventaire des archives historiques « classement continu », (documents de 2013 à nos jours)	228	1'806
Inventaire des archives intermédiaires (documents conservés afin de satisfaire aux exigences légales puis éliminés à l'issue de leur durée d'utilité administrative et/ou légale)	230	1'480
Inventaire des archives éliminées	108	1'729
Inventaire des actes notariés	26	620
Inventaire Fonds photographique et films	0	1'482
Inventaire des articles de la revue de presse (dès 2012)	756	7'219

CONSERVER

LOCAUX ET EQUIPEMENTS

Au 31 décembre 2021, les archives communales occupent 549.16 mètres linéaires de rayonnages pour une capacité d'accueil totale de 640 mètres répartis entre les locaux de la Grand'Rue et Montoly, soit un taux de remplissage de 85.80%. A noter que 40 mètres linéaires d'arriérés de documents restent encore à inventorier sur le site de Montoly.

COMMUNIQUER

CONSULTATION ET UTILISATION

Les consultations de documents sont en légère augmentation en 2021. Les archivistes ont été sollicités à 56 reprises (2020 : 53) par des collaborateurs de l'Administration (47 demandes) et par neuf particuliers souhaitant obtenir des renseignements.

VISITE DES ARCHIVES

Une visite des archives communales a été organisée le 20 août à l'occasion de la sortie de la Municipalité et des cadres de l'Administration. Une présentation des différents locaux d'archives et de documents historiques a été effectuée.

EXPOSITION « GRAND'RUE »

Les Archives communales, ont œuvré à la réalisation de l'exposition « Grand'Rue 38 » qui retrace l'évolution du bâtiment depuis sa construction en 1881 en tant que collège, puis bâtiment administratif.



Exposition « Grand'Rue 38 »

SERVICE DE LA

POPULATION

FONCTIONS

- › Etat civil, actes officiels, arrivées et départs
- › Permis de séjour et naturalisations
- › Manifestations et sociétés locales
- › Transports publics
- › Stationnement, Police du commerce
- › Pilier public, patrouilleurs scolaires
- › Procédés de réclame, police de proximité
- › Sport

LES POINTS FORTS DE 2021

- › Mise en place d'un nouveau système de gestion pour l'Office du contrôle des habitants
- › Lancement de l'Etude de refonte et modernisation des Transports urbains de Gland (phase 2)
- › Accueil d'une nouvelle Cheffe de Groupe de Sécurité publique
- › Amélioration des processus de télétravail

En savoir plus

Service de la population
Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 04
E-mail : spop@gland.ch

SERVICE DE LA POPULATION

L'année 2021 reste particulière compte tenu de la situation sanitaire. Le Service de la population a su s'adapter aux changements, tantôt en télétravail, tantôt en présentiel avec rotation des équipes pour assurer l'intégrité physique de chacun.

Cette année a vu le début de la reconstruction du Groupe de Sécurité publique, avec l'arrivée d'une nouvelle Cheffe de Groupe au 1^{er} mai. Un assistant de sécurité publique a quant à lui débuté le 1^{er} octobre. Des renforts temporaires ont été engagés afin d'assurer les missions prioritaires.

Il est à noter, dès la nouvelle législature, le transfert de la Déléguée aux affaires sociales, au logement et à la santé auprès du Service de la culture et des affaires sociales pour un regroupement auprès de la Municipale en charge de ces thématiques.

Les organes du Service sont à ce jour les suivants :

- Office du contrôle des habitants (y.c. Commission de naturalisation) ;
- Secrétariat du Service de la population ;
- Groupe de Sécurité publique ;
- Unité Sport.

OFFICE DU CONTROLE DES HABITANTS

L'Office du contrôle des habitants (OCH) a notamment pour missions principales la gestion du registre des habitants, le traitement des arrivées, des départs, des changements d'adresses dans la Commune ainsi que toutes les tâches relatives à l'état civil. L'OCH s'occupe également des demandes de prolongement d'une autorisation de séjour, du dépôt d'une demande de carte d'identité suisse, de l'établissement d'une attestation de domicile et des demandes de naturalisation.

LA POPULATION

CHIFFRES CLES	2019	2020	2021
Arrivées	1385	1033	1482
Départs	1218	1056	1350
Frontaliers	1214	1279	1445
Electeurs (registre civique - élections cantonales et fédérales)	6776	6854	6955
Electeurs (registre civique - élections communales)	8615	8640	8767
Demandes de carte d'identité	390	346	476
STATISTIQUES HABITANTS	2019	2020	2021
Nat. suisse	8590	8679	8771
Permis B	1337	1351	1352
Permis C	3070	3026	2984
Autres permis (L, CI, F, G séjour)	60	33	20
Suisses séjour (domicile secondaire)	104	94	116
Etrangers séjour (domicile secondaire)	14	16	11
Fonctionnaires internationaux	131	128	131
En traitement	68	30	70
TOTAL	13374	13357	13455

L'Office a par ailleurs recensé 828 canidés via le portail cantonal Amicus.

NATURALISATIONS

Conformément aux dispositions en la matière, l'Exécutif a délégué la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation à une Commission de naturalisation. Celle-ci s'est réunie à 13 reprises durant l'année 2021, dont une séance pour les derniers dossiers traités sous l'ancienne loi. Durant l'année 2021, l'OCH a reçu 89 dossiers de candidature (137 candidats). Au 31 décembre 2021, 47 dossiers (75 candidats) étaient traités. L'OCH a également terminé le traitement des cinq dossiers suspendus sous l'ancienne loi.

BOURGEOISIE	2018	2019	2020	2021
Nombre d'octrois	143	185	65	80

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE NATURALISATION 2016 - 30 JUIN 2021

MEMBRES

Mme WEBER Jeannette, Municipale (Présidente)
M. CRETEGNY Gérald, Syndic
Mme MOTTA LARRIVE Stella
Mme PALLOTA LADISA Anna
M. HEMBERGER Roger
M. NICOLET Jean-Luc
Mme WAEBER Anita (suppléante)
Mme FREULER Anik (suppléante)
M. BENEY Patrick (suppléant)
M. GIRARDET Michel (suppléant)

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE NATURALISATION 1^{ER} JUILLET 2021 - 2026*

MEMBRES

M. CRETEGNY Gérald, Municipal (Président)
Mme WEBER Jeannette, Municipale
M. HEMBERGER Roger
M. JOYE Aurélien
M. MERS Simo
M. MOREL Marc

* Il n'y a plus de suppléant.

RECAPITULATIF DES RESPONSABILITES DE L'OFFICE DU CONTROLE DES HABITANTS

REGISTRE	DOCUMENTS ET ACTES OFFICIELS	ADMINISTRATION
Arrivées	Attestation d'arrivée	Naturalisations
Départs	Attestation de départ	Recensement des chiens
Modification des états civils	Attestation d'établissement	Protection des données
Requêtes internes	Attestation de résidence secondaire	
Requêtes externes	Certificats de vie	
	Documents d'identité	

SECRETARIAT DU SERVICE DE LA POPULATION

Centre de pilotage de tous les événements ayant lieu sur la Commune, le Secrétariat garantit que chaque organisateur soit renseigné sur les lois en vigueur et orienté vers les meilleures solutions logistiques et sécuritaires. Les autorisations de tenue d'une manifestation se gèrent au moyen de l'outil web cantonal « POCAMA ». Par ailleurs, il incombe au Secrétariat la gestion de la location (payante ou gratuite) des salles appartenant à la Commune.

LOCATIONS DE SALLES	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total des réservations	740	827	775	818	777 (243)*	822 (230)*

*Les données entre parenthèses indiquent le nombre de locations impactées par la situation COVID-19, (plan de protection, modification du format de l'événement, reports de dates ou annulations).

NOMBRE DE DEMANDES DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES	2017	2018	2019	2020	2021
Manifestations publiques (demandes POCAMA)	64	71	98	87 (50)*	47 (24)*

*Les données entre parenthèses indiquent le nombre de manifestations impactées par la situation COVID-19, soit par leur modification, leurs reports successifs ou leur annulation.

SOCIÉTÉS LOCALES

Les associations jouent un rôle clé dans le développement du « vivre ensemble » et la Municipalité accorde une attention particulière au soutien de ce mouvement bénévole. Les associations glandoises peuvent intégrer l'Union des sociétés locales de Gland (USLG) et bénéficier de la mise à disposition d'infrastructures communales. L'USLG compte à ce jour 62 sociétés locales reconnues.

CELEBRATIONS D'ANNIVERSAIRES

La situation sanitaire de cette année n'a pas permis de reprendre les visites municipales pour les jubilaires. Dès lors, la Municipalité a organisé, à la date de chaque anniversaire, la livraison d'un arrangement floral, d'une boîte de chocolat, de deux bouteilles de vin et d'un journal de la date d'anniversaire.

CELEBRATIONS	2019	2020	2021
Anniversaires de 100 ans et plus	4	5	5
Anniversaires de 90 ans	20	13	19
Anniversaires « 50 ans de mariage »	38	20	18
Anniversaires des « 60 ans de mariage »	3	4	5

CARTES JOURNALIÈRES CFF

La Ville de Gland met à disposition de ses habitants dix cartes journalières « Commune » par jour, au tarif préférentiel de CHF 45.-.

STATISTIQUES DE VENTE	2018	2019	2020	2021
Cartes journalières CFF	2'823	2'807	1'588	2010

RAILFAIR – GARE DE GLAND

Initié en 2011 par les CFF, le concept de parrains et marraines en gare est toujours soutenu par la Municipalité et se poursuit en collaboration avec la Ville de Nyon et les TPN.

TRANSPORT URBAIN DE GLAND (TUG)

Les trajets du Transport urbain de Gland (TUG) sont faits de façon à desservir, deux fois par heure et dans chaque sens les quartiers du bas et du haut de la ville. Le nombre de voyageurs transportés en 2021 est de 139'980, soit une augmentation de 24.4% par rapport à 2020. Il n'atteint pas encore le niveau de 2019 qui était de 148'292 voyageurs transportés. Cette situation est générale sur la quasi-totalité des lignes exploitées par le TUG. La refonte et la modernisation du TUG est un processus qui a débuté en 2020 par un diagnostic de situation qui est toujours en cours. Le but de ce projet est d'adapter notre transport urbain au contexte actuel (enjeux environnementaux, enjeux énergétiques, intégration à la stratégie « Smart City »).

MARCHE HEBDOMADAIRE

Environ 38 semaines par an, le Marché se déploie sur la Place de la gare pour la joie des gastronomes et des férus de produits artisanaux. Producteurs locaux et population se rencontrent dans une ambiance festive et gourmande. Cette année a été une nouvelle fois marquée par la mise en place, en fonction des directives sanitaires, d'un plan de protection COVID-19. Malgré la situation, deux éditions supplémentaires sous la forme d'un marché de Noël ont été organisées.

PLAN DE MOBILITÉ

Des autorisations de stationner annuelles et mensuelles peuvent être délivrées aux collaborateurs de l'Administration communale et des autres entités occupant des bâtiments communaux.

PARTICIPATION	2018	2019	2020	2021
Autorisation de stationner (validité annuelle)	209	192	236	282
Autorisation de stationner (validité mensuelle)	48	69	63	79
Autres mesures (prime, part. achat ½ tarif, entretien cycle, etc.)	59	44	43	31
TOTAL DES COLLABORATEURS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE OU PLUSIEURS MESURES	29	28	28	24

TITRES DE STATIONNEMENT

Les autorisations de stationner en zones bleues, appelées communément « macarons », permettent de prolonger le stationnement durant 72 heures au maximum, dans une zone définie par le lieu de résidence.

TITRES DE STATIONNEMENT	2017	2018	2019	2020	2021
Macarons délivrés (validité mensuelle)	545	537	632	567	657

Le Service de la population délivre également des autorisations journalières et hebdomadaires.

COMMISSION D'INTEGRATION

M. Gérald Cretegnny, Municipal, est le répondant auprès du Bureau cantonal pour l'intégration (BCI) durant la législature 2021-2026. La Commission d'intégration se compose de onze membres qui représentent les autorités municipales, les partis politiques et les représentants de certaines communautés étrangères. Elle est composée comme suit :

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'INTEGRATION

MEMBRES

M. CRETEGNY Gérald, Municipal
M. NICOLET Jean-Luc (GDG)
Mme GALVEZ Angelita (PS-Les-Vert-e-s)
Mme PALLOTA LADISA Anna (UDC)
Mme KUNZE Isabelle (PLR)
Mme MOTTA LARRIVE Stella (communauté brésilienne)
Mme OZDOGAN Isabelle (communauté turque)
Mme SCHOPFLIN Ettaleb (communauté marocaine)
M. DA SILVA José (communauté portugaise)
Mme ARANDA VIRGEN Gabriella (communauté mexicaine)
M. REXHAJ Driton (communauté albanaise)
M. BITSAKIS Ioannis (communauté grecque)

La Commission d'intégration a décidé d'annuler la Fête multiculturelle en raison de la situation sanitaire et des mesures édictées par la Confédération en lien avec le COVID-19. Elle a toutefois organisé la projection du film « La vie scolaire » au Théâtre de Grand-Champ. Une séance a été offerte pour les élèves du Collège de Grand-Champ, et une deuxième séance a été proposée gratuitement au public.

CONTROLE DES CHAMPIGNONS*

Lorsqu'une année se termine il est toujours très intéressant de se remémorer les événements météorologiques qui l'ont caractérisée. Pour bien s'en souvenir, il faut y être confronté directement ou en dépendre, comme les métiers de l'extérieur. Testez-vous ! Quel fut le mois le plus humide ? Mai ! Et juillet alors ? Que d'abondantes précipitations, des crues, le château d'eau de l'Europe débordait, le Rhin a inondé, surtout en Allemagne et aux Pays-Bas, mais globalement, il est tombé moins d'eau qu'en mai. Les mois de janvier et juillet sont au même niveau pluviométrique en moyenne. Les mois les plus secs furent septembre et octobre avec dix fois moins d'eau qu'en mai.

De juillet, nous avons tous en tête la vision de champs où la moindre dépression était une mare ; ces champs de céréales où les agressions fongiques noircissaient les épis. La moiteur de juillet a désespéré les agriculteurs, arboriculteurs et autres vaillants artisans de l'essentiel et, en même temps a poussé les amateurs de girolles, nom vernaculaire de la chanterelle, dans les bois. Toutes ces pluies furent une bénédiction pour les forêts qui accusaient un déficit hydrique cumulé important ces dernières années. Plusieurs récolteurs sont venus présenter des paniers remplis de l'or des bois, de grandes girolles fraîches et parfumées. De belles cassolettes que n'aurait pas boudé Epicure.

S'il fallait résumer 2021 ?

La cueillette des champignons devrait être prescrite par les médecins, car prendre un bol d'air sans masque, est, par les temps qui courent une thérapie bienfaitrice.

*Texte rédigé par M. Bernard Desponds, CH-1196 Gland, E-mail: bldesponds@bluewin.ch.

CHAMPIGNONS / CHIFFRES-CLES	2018	2019	2020	2021
Contrôles	50	115	122	95
Kilos contrôlés	38.37	193.65	179.14	99.57
Kilos consommables	28.25	165.5	144.47	88.57
Kilos détruits (impropres à la consommation)	10.12	28.15	34.67	11
Espèces reconnues	72	111	136	100

Note : 15% des cueillettes comportent des espèces toxiques.

RECAPITULATIF DES RESPONSABILITES DU SECRETARIAT DU SPOD

TRANSPORTS	EVENEMENTS	ADMINISTRATION
Transports urbains de Gland (TUG)	Location des salles et de matériel événementiel	AIL
Cartes CFF	Sociétés locales	Contrôle des champignons
Plan de mobilité	Célébrations d'anniversaires	Avis de décès et concessions du cimetière
Titres de stationnement	Affichage politique	Acte de mœurs
Mobility	(Billetterie Théâtre et divers spectacles)	
Publibike	Fêtes communales (1 ^{er} Août, la Nuit est belle, Semaine de la mobilité)	

SECURITE PUBLIQUE

En Ville, le Groupe de Sécurité publique assure un large éventail de missions et garantit la bonne application du Règlement de police. Les assistants de Sécurité publique (ASP) assurent notamment la sécurité aux abords des écoles et contrôlent le stationnement.

COMMISSION DE POLICE

La Commission de police est constituée comme suit :

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE POLICE

MEMBRES

1^{er} semestre 2021 :
Mme WEBER Jeannette, Présidente
M. RAVAL François, Secrétaire

2^{ème} semestre 2021 :
M. CRETEGNY Gérald, Président
M. RAVAL François, Secrétaire

INFRACTIONS DONNANT LIEU A UNE ORDONNANCE PENALE	2017	2018	2019	2020	2021
Dénonciations faites par des privés (ex. mise à ban)	228	166	149	399	430
Dénonciations faites par la Commune (ex. infraction au Règlement de police ou au Règlement sur les déchets)	219	102	153	136	214
TOTAL	447	268	302	535	644

La Commission de police a rendu également sept avertissements et un avis ensuite d'opposition (dossiers transmis au Ministère public central).

NOTIFICATIONS POUR LE COMPTE DE L'OFFICE DES POURSUITES

Pour le compte de l'Office cantonal des poursuites, la Sécurité publique se charge de notifier aux citoyens les commandements de payer (CP) ou les comminations de faillites (CF).

OFFICE DES POURSUITES	2017	2018	2019	2020	2021
Notifications traitées*	1'132	1'136	950	1'143	1365

*En raison de la situation sanitaire, les procédures ont été adaptées selon les directives cantonales.

EXPULSIONS

Sept locataires ont fait l'objet d'une exécution forcée d'expulsion de leur logement. Pour certains, leurs effets mobiliers ont été stockés au garde-meuble communal.

ETABLISSEMENTS

La gestion et le contrôle des licences d'exploitation délivrées par la Police cantonale du commerce sont en partie de compétence communale.

LICENCES AU 31 DECEMBRE 2021	2018	2019	2020	2021
Etablissements disposant d'une licence cantonale	60	61	65	70

STATIONNEMENT

CONTROLES PARKING PUBLICS	2017	2018	2019	2020	2021
Amendes d'ordre délivrées	1'943	1'234	1'504	2'385*	1138

RECAPITULATIF DES RESPONSABILITES DU GROUPE DE SECURITE PUBLIQUE

CIRCULATION	POLICE DU COMMERCE	POLICE ADMINISTRATIVE	AUTRES MISSIONS
Régulation de trafic lors de manifestations, d'accidents et de services funèbres. Encadrement des patrouilleurs scolaires	Procédés de réclame Appareils automatiques	Application du Règlement de police	Gestion des expulsions
Contrôle du stationnement public (zones bleues/blanches), privé communal (mise à ban)	Contrôle des marchés	Usage accru du domaine public	Gestion du service de fourrière
Contrôle du trafic en mouvement art. 20 RLVCR aux abords des écoles	Contrôle des établissements (licences, horaires)	Notification des commandements de payer	Contrôle immeubles (pour le compte de l'OCH) Contrôle entreprises (pour le compte du SFIN)
Entretien de la signalisation routière, des marquages au sol et de la signalisation verticale		Tenue de la Commission de police	Concept de sécurité pour les manifestations communales
Information aux feux bleus		Suivi des amendes d'ordre (si procédure pénale)	Gestion de sinistres sur voie publique
		Affichage au pilier public	

GSR CLICK & RUN

Prévue le dimanche 18 avril, la « Gland Spring Run » n'a une nouvelle fois pas pu avoir lieu dans sa version habituelle en raison des restrictions sanitaires. Pour pallier cela, un parcours chronométré permanent de 5km a été mis en place avec comme point de départ et d'arrivée le Centre sportif « En Bord ».

INITIATION AU PARCOURS VITA

Durant quatre dimanches du mois de mai, nous avons proposé de parcourir en marchant les différents postes qui se trouvent sur la piste VITA de Gland, sous le regard attentif et les conseils d'un coach.

LA SUISSE BOUGE

La fête du sport qu'est « la Suisse Bouge » a dû être adaptée afin de respecter les règles sanitaires en vigueur. C'est ainsi sur cinq sites différents de la ville que des animations sportives ont été mises en place pour les adultes et les enfants.

YOGA & WINE

Dans le magnifique parc du domaine de La Capitaine, deux sessions de silent yoga ont été organisées, suivies par un magnifique apéritif.

SILENT ZUMBA

Dans deux parcs de la ville, des cours de zumba ont été organisés sans bruit grâce à des casques audio.

GLAND SPRING RUN

La course n'ayant pas pu avoir lieu au printemps, nous avons tenu à organiser une course en automne au profit de restrictions sanitaires allégées. Malgré le mauvais temps, la « Gland Fall Run » a réuni pas moins de 300 participants à Montoly, qui ont pu se confronter sur les différentes distances proposées.

PATINOIRE

Malgré certaines restrictions sanitaires persistantes, la patinoire a pu ouvrir normalement début novembre et permettre ainsi à la population de s'adonner aux joies de la glisse. Plusieurs événements comme les fondues sur tonneaux avec de la musique live ou la silent disco fluo ont remporté un vif succès.

SPORT



PROGRAMME « BOUGE »

Pour cette troisième édition du programme « BOUGE », toujours riche en activités sportives, il a fallu s'adapter aux nombreuses contraintes sanitaires. Malgré ceci, nous avons tout mis en œuvre afin de permettre à la population de bouger.

SERVICE DES ET DE L'

FINANCES ECONOMIE

FONCTIONS

- › Tenue de la comptabilité et gestion des finances de la Commune et de quatre autres entités
- › Facturation et contentieux
- › Traitement des factures fournisseurs
- › Administration des salaires et des assurances
- › Gestion de la trésorerie et des emprunts
- › Fiscalité communale
- › Promotion économique
- › Gestion des domaines

LES POINTS FORTS DE 2021

- › Poursuite du projet « Admin 2.0 » avec l'implémentation d'un nouveau système de gestion communale et financière
- › Remaniement du Service, rebaptisé Service des finances et de l'économie
- › Appels d'offres pour les assurances bâtiments/choses et l'assurance pour la flotte de véhicules communaux
- › Rédaction de plusieurs préavis et réponses à des interpellations
- › 16 candidatures reçues et cinq projets récompensés dans la cadre du « Prix Nouvelle Economie 2021 »
- › 230 personnes accueillies au Forum Nouvelle Economie
- › Ouverture du premier Pop Up Shop à Gland en novembre grâce au partenariat entre la Ville et une vingtaine de commerçants locaux

En savoir plus

Service des finances et de l'économie
Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 20
E-mail : finances@gland.ch
economie@gland.ch

SERVICE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

FINANCES

L'activité du Service des finances et de l'économie comprend principalement la tenue de la comptabilité et la gestion des finances de la Commune.

Les tâches principales du Service sont les suivantes :

- Etablissement des comptes annuels ;
- Etablissement du budget, en collaboration avec la Municipalité et les Services communaux ;
- Aide à l'élaboration de préavis des Services de l'Administration, pour la partie financière ;
- Rédaction de décisions de la Municipalité ;
- Planification financière et reporting ;
- Négociation, renouvellement et suivi des emprunts ;
- Gestion de la trésorerie ;
- Saisies et paiements des factures fournisseurs ;
- Facturation de taxes et prestations diverses ;
- Suivi des encaissements et du contentieux ;
- Gestion financière des camps scolaires ;
- Gestion des salaires ;
- Déclarations TVA, AVS, SUVA, LAA ;
- Gestion du portefeuille d'assurances, en collaboration avec un courtier ;
- Annonce des sinistres auprès des compagnies d'assurance ; et
- Gestion de la fiscalité communale : arrêté d'imposition, domicile fiscal, remises de contributions, et frontaliers.

Le Service des finances et de l'économie offre également des services à la population tels que les aides financières pour les camps scolaires et transports des écoliers et répond aux questions des citoyens relatives aux encaissements par une permanence de guichet, téléphone et via e-mail. Le Service des finances et de l'économie facture, entre autres :

- L'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau ;
- Les taxes d'épuration et d'égouts ;
- La taxe déchets forfaitaires des ménages et des entreprises ;
- Les droits de superficie et locations ;
- Les camps scolaires ;
- Les frais d'écolage pour classes de raccordement ;
- Les autorisations de stationner ;
- Les amendes d'ordre ;
- Les taxes de séjours ; et
- Les soins dentaires délivrés par la Clinique dentaire itinérante du District de Nyon.

En plus des activités courantes susmentionnées, le Service des finances et de l'économie a :

- Géré en collaboration avec l'Office informatique la continuité du projet « Admin 2.0 » y compris le paramétrage du système de gestion communale et financière (comptabilité générale, factures fournisseurs dématérialisées, TVA, factures avec code QR, factures eBill, amendes avec code QR, poursuites en ligne eLP, système de caisses connectées, gestion des citernes, etc.) et les séances de coordination ;
- Organisé des appels d'offres pour les assurances bâtiments/choses et pour l'assurance de la flotte véhicules communaux ;
- Analysé et organisé la reprise progressive des tâches communales déléguées aux établissements scolaires ;
- Rédigé le rapport relatif aux comptes 2020 et les préavis municipaux suivants :
 - n° 94 relatif à l'indemnisation des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026 ;
 - n° 101 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2021 ;

- n° 1 relatif aux compétences financières de la Municipalité permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la législature 2021-2026 ;
- n° 3 relatif à l'autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de divers établissements bancaires durant la législature 2021-2026 ;
- n° 4 relatif à la demande d'autorisation générale en matière de legs, donations et successions pour la législature 2021-2026 ;
- n° 5 relatif à l'arrêté d'imposition 2022 ;
- n° 9 relatif à l'autorisation générale de statuer sur : - l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières - l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à des associations et fondations ;
- n° 10 relatif à la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026 ;
- n° 11 relatif à la demande de cautionnement en faveur de la Fondation pour le logement de familles glandoises pour l'immeuble sis Rue de Mauverney 16A, à Gland ;
- n° 14 relatif au budget 2022.
- Co-rédigé la réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Victor Braune intitulée « Chiffres et mesures pour atténuer l'impact économique et social de la pandémie à Gland » en collaboration avec les Services de l'Administration ;
- Co-rédigé la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Léonie Wahlen et consorts intitulée « Quid du bâtiment WWF ? » en collaboration avec les Services de l'Administration.

En 2021, 35'880 transactions ont été comptabilisées dans le système comptable (2020 : 25'143). Le Service des finances et de l'économie a payé et comptabilisé 7'307 factures fournisseurs en 2021 (2020 : 5'701).

Quelque 17'933 factures débiteurs ont été générées pendant l'année écoulée (2020 : 14'566). Le Service des finances et de l'économie a également envoyé 1'851 rappels pour factures impayées (2020 : 2'084) et a géré 367 poursuites (2020 : 69).

NOMBRE DE FACTURES EMISES	2021	2020
Taxe déchets personnes physiques	8'507	8'286
Services industriels (eau)	2'703	2'736
Taxe déchets personnes morales	1'310	1'177
Plan de mobilité	235	196
Permis de construire et d'habiter	106	69
Divers	1'592	1'181
TOTAL GENERAL	14'453	14'566

De plus, 181 abonnements de transports urbains de Gland d'élèves ont été remboursés (2020 : 155).

Par ailleurs, le Service des finances et de l'économie a rétribué mensuellement 141 collaborateurs fixes et 140 collaborateurs payés à l'heure (2020 : 139, respectivement 131). 930 mutations ont été traitées en 2021, y compris entrées, sorties, augmentations de salaire, jubilés, piquets, heures supplémentaires, changements de taux d'occupation, changements d'adresse, changements de coordonnées bancaires, modifications des retenues LPP et impôt à la source, avances et retenues sur salaires, remboursements de frais ainsi que remboursements d'assurances, allocations familiales et allocations pertes de gains militaires, maternité, maladie et accidents (2020 : 826).

En outre, le Service des finances et de l'économie est responsable de la tenue des comptabilités suivantes :

- Service de défense incendie et secours (SDIS Gland-Serine) ;
- Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon ;
- Plateforme administrative et financière du service psychopédagogique ;
- Plateforme administrative et financière du PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire).

RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

En dépit d'une année 2021 teintée d'incertitudes liées à la crise sanitaire, les recettes fiscales ont largement dépassé le montant budgété. Par ailleurs les charges de fonctionnement ont globalement été bien maîtrisées. Ainsi, les comptes 2021 affichent un excédent de revenus sur les charges de CHF 6'754'833.- (2020 : CHF 853'909.-) et une marge d'autofinancement de CHF 11'937'640.- (2020 : CHF 9'202'395.-).

CHF	COMPTES 2021	COMPTES 2020
Revenus de fonctionnement	75'740'779.-	72'621'769.-
Charges de fonctionnement	-68'985'946.-	-71'767'860.-
Excédent des revenus	6'754'833.-	853'909.-
Marge d'autofinancement	11'937'640.-	9'202'395.-
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	14'567'128.-	10'504'988.-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-36'727'460.-	-10'183'852.-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	20'457'346.-	-2'539'374.-
TOTAL DES FLUX DE TRESORERIE (MOUVEMENTS DE LIQUIDITES)	-1'702'986.-	-2'218'238.-

Les flux de trésorerie générés par les activités courantes, dites de fonctionnement, sont à disposition de la Commune pour financer ses investissements ou rembourser ses emprunts. Nous pouvons ainsi constater qu'un flux de trésorerie positif de CHF 14'567'128.- a été généré par les activités de fonctionnement (2020 : 10'504'988.-). Conjointement avec l'utilisation des liquidités à hauteur de CHF 1'702'986.- (2020 : utilisation de liquidités de CHF 2'218'238.-), cela a permis de financer un peu moins de la moitié des investissements nets consentis en 2021 de CHF 36'727'460.- (2020 : CHF 10'183'852.-) et payer les charges financières (CHF 482'654.-). La dette a augmenté de CHF 20'940'000.- ce qui fait que le coût net du financement est de CHF 20'457'346.- (2020 : ensemble CHF 2'539'238.-).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT EFFECTIVES NETTES

L'année 2021 est marquée par un volume de dépenses d'investissements exceptionnels et inégalés dans les statistiques financières disponibles depuis 1988. En effet, les dépenses d'investissements nettes des subventions reçues pour l'exercice 2021 se montent à CHF 36'727'460.- (2020 : CHF 10'183'852.-). Par conséquent, le degré d'autofinancement, qui indique la proportion des investissements qui ont été autofinancés, a été de 32.5% en 2021 (2020 : 90.4%). L'acquisition de la parcelle n° 563 de la Commune de Gland et ses bâtiments, propriété du WWF, pour CHF 17'042'262.- en est la cause principale.

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT COMMUNAL

La dette brute (emprunts bancaires et institutionnels) se monte à CHF 75'475'000.-, soit CHF 5'672.- par habitant, au 31 décembre 2021. Elle se montait, au 31 décembre 2020, à CHF 54'535'000.- soit CHF 4'118.- par habitant.

Les comptes annuels publiés séparément montrent en détail les mouvements financiers. Ils font l'objet d'un préavis séparé qui sera présenté en une lecture au Conseil communal du mois de juin 2022. Les chiffres ci-dessus sont présentés sous réserve d'approbation du préavis relatif aux comptes annuels par le Conseil communal.

COMMUNICATIONS RELATIVES A L'USAGE DES COMPETENCES MUNICIPALES DELEGUEES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Préavis municipal n° 4 relatif à la demande d'autorisation générale en matière de legs, donations et successions pour la législature 2021-2026 : Néant. La Municipalité n'a pas fait usage de cette compétence en 2021.

ECONOMIE

Dans le cadre de la restructuration de l'Administration de la Ville de Gland, en juillet 2021, la Promotion économique a intégré le Service des finances, devenu Service des finances et de l'économie. Cette opportunité de repenser le positionnement de son rôle a amené au changement du nom du dicastère et du Service, le titre « Economie » étant plus adapté pour refléter l'étendue et la transversalité de ses activités. Tout en reconnaissant l'économie comme essentielle dans le développement harmonieux de la ville, le changement traduit l'ambition d'aborder le développement économique de façon globale et systémique, à long terme, et encourager les adaptations structurelles, au-delà des opérations promotionnelles.

Par sa mission, le Service des finances et de l'économie de la Ville de Gland facilite le développement d'un tissu économique varié, équilibré et pérenne. Le Service offre un point de contact unique (economie@gland.ch), le « guichet entreprises » qui accompagne les entreprises dans les démarches administratives, les recherches de locaux, la mise en relation et l'organisation des événements. Les initiatives mises en place par le Service traduisent la réactivité face au contexte actuel et la volonté de favoriser la collaboration.

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

FONDS DE SOUTIEN COVID-19 – AIDES FINANCIERES

La Commission du Fonds de soutien s'est réunie à plusieurs reprises pour traiter une quinzaine de demandes d'aide à l'économie et à la culture. Huit entreprises et acteurs culturels ont pu bénéficier des aides financières pour un montant total de CHF 63'821.-.

MESURES DE VISIBILITE

LANCEMENT DU PASSEPORT GLANDOIS – EDITION PRINTEMPS ET AUTOMNE

La première édition du Passeport Glandois, un carnet de bons d'achat en version papier, a été distribuée à tous les ménages de Gland (6'500 exemplaires) en printemps 2021. Au total, 95 entreprises de la Ville de Gland ont participé au projet en proposant des offres spéciales aux habitants de la ville. La version automnale, grâce à un léger changement du format des bons, valorise encore mieux les entreprises locales, illustre la diversité, le professionnalisme et la qualité du tissu économique glandois.

TAKE-AWAY AU MARCHÉ DE GLAND

Le projet organisé en partenariat entre le Marché de Gland, MyTakeAway.ch et l'Association Economique de Gland et Région (AEGR) a permis de renforcer la visibilité des restaurateurs moins connus et de rassembler les consommateurs dans un esprit de solidarité.

NOEL DURABLE

Dans l'objectif d'attirer les clients et de créer une ambiance festive, la Ville de Gland a encouragé les commerçants à valoriser leurs points de vente en installant des arbres de Noël devant les commerces. En cohérence avec ses valeurs visant à préserver les ressources et réduire le gaspillage, au lieu d'acheter un arbre coupé, les commerçants étaient invités à louer un sapin en pot et cela en profitant du prix très préférentiel et du cofinancement par la Ville de Gland. En janvier 2022, les sapins ont été récupérés par Ecosapin Sàrl pour être replantés en forêt.

NOUVELLE ECONOMIE – UNE REFLEXION SUR L'AVENIR SOUTENABLE

L'économie circulaire fait partie de la stratégie de la Ville de Gland et se décline en nombre d'initiatives. Face à la réalité des limites planétaires, nous cherchons à faire mieux, avec moins, mais aussi à vivre de façon plus harmonieuse avec nos besoins.

Le projet « Prix Nouvelle Economie » a été lancé en 2020 avec l'objectif d'encourager à entreprendre et à se fédérer dans la recherche de nouveaux modèles d'affaires à la hauteur des enjeux actuels.

En 2021, sa deuxième édition récompensait des projets axés sur les circuits courts, la production alimentaire locale et la collaboration. Cinq lauréats se partagent la cagnotte de CHF 16'000.- à la suite de l'évaluation de seize dossiers qui sont passés au crible d'un Jury composé de membres de l'Administration glandoise et de deux experts externes. La remise des prix a eu lieu lors du Forum Nouvelle Economie – un événement annuel réunissant les acteurs de l'économie locale au Théâtre de Grand-Champ.

FORUM NOUVELLE ECONOMIE

Le Forum Nouvelle Economie était l'opportunité longuement attendue de se réunir et d'échanger avec les acteurs qui contribuent au dynamisme de la Ville de Gland et de son entourage : commerçants, entrepreneurs, start-ups, artisans, ou encore représentants des métiers du terroir, décideurs et autorités locales. La soirée de conférences, tables rondes et réseautage, dans une ambiance dynamique et motivante, a attiré 230 participants, malgré la situation sanitaire tendue. Son agenda reflétait une vision inclusive de l'économie, fortement ancrée dans le contexte local de la Ville de Gland, riche aussi bien de son terroir que de ses jeunes start-ups technologiques. Les enregistrements de toutes les interventions restent à disposition sur la chaîne YouTube de la Ville de Gland.

PARTENARIATS

Expérimentation commerciale – le premier Pop Up Shop à Gland

Le Pop Up Shop – magasin éphémère – est un concept innovant qui permet d'animer le quartier, diversifier l'offre commerciale et offrir de la visibilité aux commerçants. C'est pour la première fois que ce modèle a été testé à Gland, grâce au partenariat lancé par le Service des finances et de l'économie avec le propriétaire de locaux longuement inoccupés. Entre novembre 2021 et le printemps 2022, les arcades à la Rue du Borgeaud 9 étaient mises à disposition d'une vingtaine de commerçants locaux proposant un éventail de produits de la région, de créations artistiques et de produits fabriqués à Gland.

L'objectif principal était d'offrir aux micro-entrepreneurs la possibilité de se lancer sans risques, mais aussi de valoriser les « vitrines froides » et l'image du quartier particulièrement important pour la Ville de Gland.

Swiss Triple Impact (STI) « Economie et durabilité » - Edition spéciale Ville de Gland

Une conférence virtuelle ciblant les entreprises glandoises a été organisée pour présenter le programme STI, une mesure de référence qui favorise des engagements concrets en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Exposition d'artisans et d'entrepreneurs - Ensemble sur la Côte

Le Stand de la Ville de Gland a été aménagé afin de communiquer sur les projets en cours et encourager les échanges avec la population.

Solutions circulaires – Re-CIRCLE

Sept restaurateurs ont pu tester sans frais les emballages réutilisables en consigne dans le cadre du partenariat avec la start-up suisse Re-CIRCLE. L'objectif étant de sortir de tout jetable et appliquer le réemploi.

DOMAINES

Les mutations suivantes ont été réalisées en 2021 :

- Acquisition de la parcelle n° 563 de la Commune de Gland, propriété de WWF, selon acte notarié établi le 12 février 2021 par-devant Me Damien Ventura ;
- Constitution de servitude pour l'usage de places de stationnement extérieures sur les parcelles n° 4309 et n° 4317 de la Commune de Gland, selon acte notarié établi le 23 mars 2021 par-devant Me Olivier Thomas ;
- Acquisition de la parcelle n° 4317 de la Commune de Gland, propriété d'En La Foule SA, selon acte notarié établi le 24 mars 2021 par-devant Me Olivier Thomas ;
- Constitution de servitude personnelle pour des installations photovoltaïques sur la parcelle n° 1563 de la Commune de Gland en faveur de la Coopérative Optima Solar La Côte, selon acte notarié établi le 19 mai 2021 par-devant Me Olivier Thomas ;
- Acquisition de la parcelle n° 4311 de la Commune de Gland, propriété de Realitim, Société en commandite de placements collectifs, en liquidation et Collective de prévoyance Copré, selon acte notarié établi le 25 mai 2021 par-devant Me Frédéric-Auguste de Luze ;
- Constitution de servitudes foncières pour l'usage de tranchée d'infiltration et canalisation d'eau claire sur les parcelles n° 4309, 4310, 4327 de la Commune de Gland, selon acte notarié établi le 23 septembre 2021 par-devant Me Frédéric-Auguste de Luze ;
- Acquisition de la parcelle n°4300 de la Commune de Gland, propriété de Mme Germaine Monachon, selon acte notarié établi le 8 décembre 2021 par-devant Me Olivier Thomas.

COMMUNICATIONS RELATIVES A L'USAGE DES COMPETENCES MUNICIPALES DELEGUEES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

Préavis municipal n° 9 relatif à l'autorisation générale de statuer sur : - l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières - l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à des associations et fondations : Néant. La Municipalité n'a pas fait usage de cette compétence en 2021.

ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE GLAND

L'Association des Jardins Familiaux de Gland, présidée par Mme Schneeberger, gère les 150 jardins mis à disposition des habitants de Gland.



SERVICE DES ET DE L'

BATIMENTS URBANISME

FONCTIONS

BATIMENTS

- › Conception et gestion des projets de rénovation et de constructions neuves
- › Coordination et contrôle des travaux d'entretien, de réparation et d'assainissement
- › Service de conciergerie

URBANISME

- › Planification territoriale de la Commune
- › Stratégie et coordination avec les projets régionaux

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- › Contrôle et suivi des dossiers de demande de permis de construire
- › Procédures de mise à l'enquête
- › Délivrance des permis de construire et d'habiter

CITE DE L'ENERGIE (jusqu'au 30 juin 2021)

- › Élaboration et mise en œuvre du programme de politique énergétique
- › Gestion du fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables

LES POINTS FORTS DE 2021

- › Finalisation du chantier de rénovation du Centre scolaire des Perrerts - 2ème étape ; inauguration du site
- › Aménagement d'un niveau supplémentaire sur les deux classes provisoires type « Portakabins » installées dans la cour de Grand-Champ en 2020
- › Fin des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'orgue du Temple ; mise en service et inauguration de ce nouvel équipement
- › Lancement du plan d'affectation pour l'implantation de la future STEP sur le site du Lavasson

En savoir plus

Service des bâtiments et de l'urbanisme
Chemin de Montoly 1
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 80 - Fax : +41 22 354 04 39
E-mail : sbu@gland.ch

SERVICE DES BATIMENTS ET DE L'URBANISME

POLICE DES CONSTRUCTIONS

PERMIS DE CONSTRUIRE

27 permis de construire ont été délivrés en 2021. Ils sont les suivants :

- 1 projet de construction d'une paroi anti-bruit ;
- 4 projets de construction d'un immeuble de logements ;
- 1 projet de surélévation d'un immeuble ;
- 2 projets de construction de halles modulables ;
- 1 projet de surélévation et transformation d'un bâtiment ;
- 6 projets de transformation d'une villa ;
- 1 projet de démolition et reconstruction d'un bâtiment mixte de commerces ;
- 1 projet de rénovation de l'enveloppe d'un bâtiment ;
- 1 projet de transformation d'une halle de stockage en surface commerciale ;
- 1 projet de transformation d'un appartement et de locaux en unité d'accueil pour écoliers provisoire ;
- 1 projet d'aménagement de containers supplémentaires pour salles de classe ;
- 1 projet de construction d'un bâtiment de bureaux et activités ;
- 1 projet d'adjonction d'une marquise sur un bâtiment ;
- 1 projet de transformation d'une place de jeux ;
- 1 projet d'agrandissement d'une dépendance servant d'abri à vélo et dépôt extérieur ;
- 3 projets de transformation dans des locaux commerciaux.

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET AUTORISATIONS MUNICIPALES

67 autorisations ont été délivrées en 2021 représentant :

- 38 autorisations pour l'aménagement d'un avant toit au-dessus d'un balcon, l'ouverture et la pose d'une fenêtre, l'aménagement de quatre piscines non chauffées, l'aménagement de quatre piscines chauffées avec pompes à chaleur, le remplacement de dix chauffages à énergie fossile par une pompe à chaleur, l'aménagement de deux abris pour vélos ou motos, l'aménagement de deux pergolas, l'aménagement de deux vélux en toiture, l'aménagement d'un cabanon de jardin, l'aménagement d'une tonnelle, l'aménagement d'un couvert et d'une cabane à glace, l'aménagement de trois jardins d'hiver non chauffés, l'agrandissement d'une terrasse en bois sur pilotis, la transformation d'un monte-charge et d'un quai de déchargement, l'adjonction d'un balcon, la transformation d'un restaurant avec WC en annexe avec local et gaine de ventilation en façade, le déplacement de huit conduites d'alimentation en eau glacée d'un bâtiment.
- 29 autorisations pour la création d'une salle de bain, l'aménagement et installation d'une sous-station de chauffage, les travaux de transformations ou rafraîchissement intérieurs de huit bâtiments, l'aménagement d'un cabinet de gynécologie, la modification d'une fenêtre en façade, la transformations de deux arcades commerciales, la pose de trois piscines saisonnières hors sol, l'agrandissement d'une aire de jeux pour enfants, la rénovation de deux toitures, la rénovation des façades d'un bâtiment, l'aménagement d'un store sur terrasse, l'isolation périphérique d'un bâtiment, la rénovation d'un balcon, l'aménagement d'une tente provisoire, l'aménagement d'un espace pour torrification de café, la fermeture des parois latérales d'un couvert, l'aménagement d'un store avec parois frontales verticales, la réouverture d'un restaurant.

COMMISSION DE SALUBRITE

La Commission de salubrité n'a pas connu de changement de ses membres au cours de l'année 2021.

Sa composition reste la suivante :

COMMISSION DE SALUBRITE

MEMBRES

M. GENOUD Thierry	Municipal
M. GROSJEAN Daniel	SDIS
M. DURIG Nicolas	Groupe eau
M. CHEVALLEY Steeve	Service des bâtiments et de l'urbanisme

Le Docteur Abel Lanaspas complète cette Commission. Il est sollicité pour les visites de logements existants susceptibles de présenter des risques d'insalubrité.

La Commission de salubrité s'est réunie à 20 reprises et a effectué 22 visites de bâtiments.

A l'issue de ces visites, 18 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir :

La construction de quatre immeubles d'habitation, l'agrandissement et transformation d'un chalet, la construction d'un centre multi activités, l'adjonction d'un parking souterrain pour un centre d'activité, l'aménagement de bureaux dans un centre d'activités, la transformation intérieure de locaux artisanaux et création d'ouvertures en façade, la construction de cinq villas mitoyennes, la construction d'une halle de stockage, l'aménagement de surfaces commerciales dans des locaux existants, la transformation et l'agrandissement d'un rez-de-chaussée d'habitation, la rénovation de trois maisons, la mise sous protection extérieur d'un bâtiment.

BATIMENTS COMMUNAUX

PRINCIPAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT OU DE REFECTION, ACHATS

Comme chaque année, les bâtiments communaux ont fait l'objet d'un suivi régulier au niveau de leurs installations techniques ainsi que de leurs équipements respectifs. Les principaux travaux de maintenance, d'amélioration et/ou de rénovation exécutés en 2021 ont été les suivants :

COLLEGE ET COMPLEXE DE GRAND-CHAMP

- Remplacement du parquet de la salle de dessin à la suite d'un dégât d'eau ;
- Réparation et remplacement de plusieurs stores des deux bâtiments (collège et complexe) ;
- Installation d'un sècheur sur le réseau d'air comprimé ;
- Achat de cinq pianos électroniques ;
- Remplacement des huit luminaires du restaurant scolaire par des modèles LED ;
- Installation d'une cellule de refroidissement rapide dans la cuisine du restaurant scolaire ;
- Renouvellement de 14 tabourets, trois tables informatiques et 22 tables multi-usages.

COLLEGE DES TUILLIERES

- Remplacement des grilles d'air neuf du puits canadien du bâtiment.

COLLEGE DES PERRERETS

- Nouveaux marquages au sol sur l'ensemble de la cour centrale ;
- Achat de deux meubles à plans.

COLLEGES DE MAUVERNEY A, B ET C

- Achat de bancs et patères supplémentaires pour la Pause déj' ;
- Remplacement du tableau électrique et de régulation de la chaufferie du bâtiment A.

BATIMENT ADMINISTRATIF

- Achat de nouveau mobilier pour l'Office du contrôle des habitants.

COMPLEXE COMMUNAL DE MONTOLY

- Nettoyage des deux fosses de pellets ;
- Création de plusieurs alimentations pour les véhicules électriques ;
- Rétrofit de la cuve du compresseur d'air ;
- Remplacement de la commande de la porte automatique des pompiers.

HOTEL DE LA PLAGES

- Remplacement des cylindres des portes avec petits travaux de menuiserie (consécutif à sinistre).

CENTRE SPORTIF « EN BORD »

- Révision des douches « Sanimatic » ;
- Nettoyage général du réseau d'eau et installation d'un filtre sur l'introduction principale du bâtiment.

BATIMENTS « WWF »

- Changement des stores au rez-de-chaussée du bâtiment n°29, Avenue du Mont-Blanc.

CONSTRUCTIONS NEUVES ET RENOVATIONS LOURDES

INSTALLATION DE PORTAKABINS A GRAND-CHAMP - PREAVIS N° 71/2020

Durant l'été, deux salles de classes supplémentaires avec groupes sanitaires ont été installées sur les Portakabins mis en place en 2020. Ces nouvelles classes ont été équipées de mobilier scolaire neuf. Elles ont été mises en service pour la rentrée scolaire 2022-2023.



Portakabins à Grand-Champ

RENOVATION ET ACHEVEMENT DE L'ORGUE DU TEMPLE - PREAVIS N° 58/2019

Les travaux prévus dans ce préavis ont été achevés à l'automne 2021. L'instrument a été « agrandi » (fabrication et installation de tubes supplémentaires) et une nouvelle console électrique avec trois claviers indépendants a été installée dans la nef du Temple. L'orgue a également subi un « relevage » (révision approfondie complète de l'instrument, opération à réaliser tous les 15 à 20 ans).

Les travaux ont été financés à hauteur de CHF 289'694.- par l'Association Orgue en jeu la Côte et à hauteur de CHF 205'986.- par la Ville de Gland qui est propriétaire de l'instrument et en charge de son entretien.



Temple Orgue

AGRANDISSEMENT DES ACTIVITES SPORTIVES AU CENTRE SPORTIF « EN BORD » - PREAVIS N° 92/2021

Dans le cadre du préavis n° 92, et pour le volet relatif au stand de tir, une première étape de travaux a été exécutée en 2021 :

- Les installations électroniques de contrôle des tirs ont été changées ;
- Les travaux préparatoires pour la pose des récupérateurs de balles ont été effectués ;
- A la suite d'un appel d'offre auprès de quatre bureaux d'architectes de la place, le concept de la nouvelle buvette a été affiné et le chantier de construction est en cours de préparation pour un démarrage des travaux en 2022.

EQUIPEMENT DES COLLEGES DES TUILLIERES ET MAUVERNEY A ET B EN WI-FI PROFESSIONNEL ET EN ECRANS INTERACTIFS - PREAVIS N° 50/2018

Le solde de quatre des seize tableaux numériques restant à installer au Collège des Tuillières a été mis en place du 22 au 26 février 2021.

Pour les collèges de Mauverney A et B, conformément aux dispositions légales en matière de marchés publics, l'entreprise Bischoff AG à Bulle a été désignée adjudicataire de la fourniture et de l'installation des TNI en début d'année 2021. Les 22 salles de classes ont été équipées au mois de juillet durant les vacances scolaires.



Tableaux numériques interactifs



Tableaux numériques interactifs

RENOUVELLEMENT DU MOBILIER SCOLAIRE DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES SUR TROIS ANS - PREAVIS N° 80/2020

La rédaction de l'appel d'offres en lien avec cet achat a débuté dès janvier 2021. L'adjudicataire (Galmar SA à Lonay) a été désigné courant juin de la même année et une première livraison de mobilier a été effectuée en octobre.

Conformément au préavis n° 80, une deuxième commande sera passée en début d'année 2022 pour une livraison en juillet.

EQUIPEMENT DU COLLEGE DES PERRERETS EN WI-FI PROFESSIONNEL ET EN AFFICHAGES NUMERIQUES FRONTAUX - PREAVIS N° 12/2021

Le préavis relatif à cet équipement a été validé par le Conseil communal lors de sa séance du 9 décembre 2021.

La première étape des travaux (câblages électriques) est prévue pour le mois de juillet 2022, les antennes Wi-Fi seront installées dans la foulée et idéalement avant le mois de décembre. Pour terminer, l'installation des affichages numériques est programmée pour le mois de juillet 2023.

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ENVELOPPE DES BATIMENTS ET DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES PERRERETS - DEUXIEME ETAPE - PREAVIS N° 28/2017

La rénovation de l'enveloppe de la partie existante du bloc D (changement des vitrages, isolation, revêtement final) s'est achevée au printemps 2021.

Ce sont ensuite les travaux d'aménagements extérieurs qui ont été entrepris. La réfection complète de la cour centrale et des accès s'est déroulée pendant les vacances scolaires de juillet - août. Les luminaires ont été remplacés par des éclairages LED, tous les pavés ont été changés et de nouvelles plantations ont été mises en place sur différents secteurs du site. Enfin, l'œuvre d'art installée au centre de la cour est venue compléter ces équipements.



Place de jeux et préau couvert

Terrains de sport

Oeuvre d'art

L'inauguration des lieux le 18 novembre 2021 a permis de marquer la fin de ce chantier qui se sera échelonné sur une dizaine d'années et aura permis de rénover et transformer le Centre scolaire des Perrerets en un site moderne et pérenne pour les années futures.



Inauguration



Inauguration

TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN DEUXIEME ETAGE SUR L'UAPE DE MAUVERNEY C ET ETUDES D'AGRANDISSEMENT ET DE RENOVATION DES COLLEGES DE GRAND-CHAMP ET DE MAUVERNEY A ET B - PREAVIS N° 96/2021

Les différents chiffrages et études de faisabilité nécessaires pour la rédaction de ce préavis ont été effectués par le Service des bâtiments et de l'urbanisme au début de l'année 2021. Plus précisément, des pré-études et sondages statiques, des études préliminaires énergétiques et des contacts avec les services cantonaux concernés ont été menés afin de définir les travaux et études à prévoir par la suite.

Le préavis n° 96 a été validé par le Conseil communal dans sa séance du 6 mai 2021.

La rédaction des appels d'offres (procédure ouverte) en lien avec ce projet a débuté dès août 2021.

Une entreprise totale sera mandatée en début de l'année 2022 pour les travaux de surélévation de Mauverney C (prévus pendant les vacances scolaires d'été).

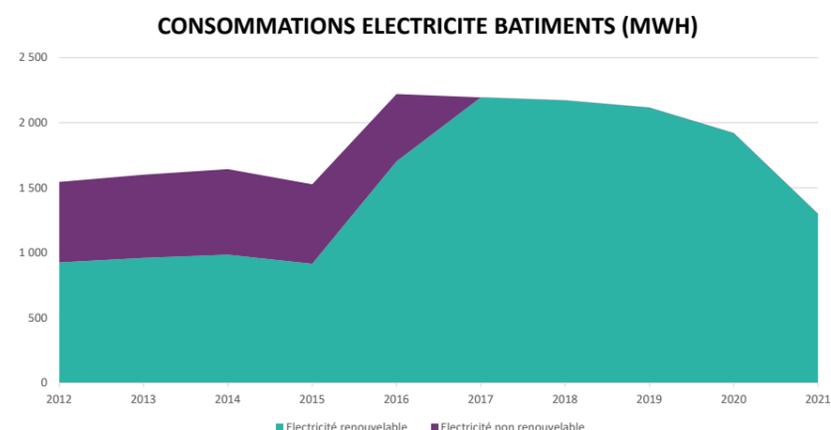
De même, pour les études d'agrandissement et de rénovation de Grand-Champ et de Mauverney A et B, les adjudications à un consortium de bureaux d'architectes et d'ingénieurs interviendront en février 2022 et les études débuteront dès le mois suivant.

CONSOMMATION D'ENERGIE

Depuis 2021, les données de consommation énergétique (électricité et chaleur) concernant les bâtiments communaux sont suivies et extraites directement du programme Enercoach. Ce programme est utilisé dans le cadre du projet « Cité de l'énergie » et permet une homogénéité dans les données transmises, ainsi que l'évaluation de l'impact en termes de gaz à effet de serre (GES). L'usage de cet outil peut cependant laisser apparaître quelques différences avec certains graphiques antérieurs.

CONSOMMATION D'ELECTRICITE, COÛTS ET EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

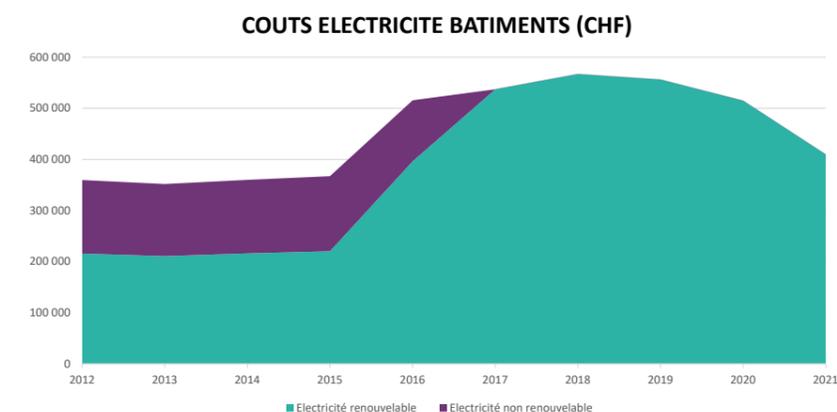
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation	MWh									
Electricité renouvelable	927	961	986	916	1 703	2 194	2 171	2 116	1 920	1 299
Electricité non renouvelable	618	640	657	611	517	0	0	0	0	0
TOTAL	1 545	1 601	1 643	1 527	2 220	2 194	2 171	2 116	1 920	1 299



Les principales remarques pouvant être relevées sont les suivantes :

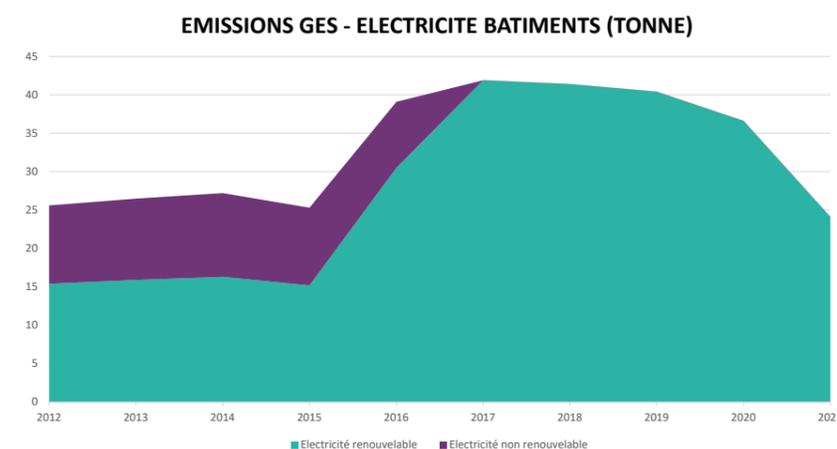
- Depuis le 1^{er} août 2016, tous les bâtiments communaux sont alimentés en électricité SEICbénéfic, une énergie renouvelable certifiée 100% Naturemade ;
- A partir de 2016, la consommation totale a amorcé une légère baisse grâce aux premières mesures d'économie d'énergie mises en application depuis cette période ;
- La baisse notable entre 2020 et 2021 est liée d'une part à l'application des mesures COVID-19 (confinement, télétravail, arrêt des chantiers et des activités scolaires, associatives, culturelles, etc.) et d'autre part aux premiers résultats de la rénovation du site des Perrerets (assainissement des enveloppes et des installations techniques, mise en place d'éclairages LED et installation de nouvelles centrales photovoltaïques).

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Coûts	CHF									
Electricité renouvelable	215 954	211 121	216 078	220 405	396 306	537 185	567 046	556 228	515 241	409 950
Electricité non renouvelable	143 969	140 747	144 052	146 937	119 344	0	0	0	0	0
TOTAL	359 923	351 868	360 130	367 342	515 650	537 185	567 046	556 228	515 241	409 950



Le prix unitaire de l'électricité est en constante augmentation depuis les dernières années. Cependant, les mesures appliquées visant la baisse de la consommation portent leur fruit. L'autoconsommation de l'énergie produite par la centrale photovoltaïque des Perrerets a permis d'engendrer une baisse de l'incidence du prix, justifiant ainsi son investissement. Cet impact pourra être quantifié avec plus de précision à l'avenir, grâce à la mise en place du monitoring.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Emissions	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t
Electricité chaleur non renouvelable	3,50	3,80	3,20	3,10	3,40	3,40	3,60	3,60	3,30	3,10
Biomasse, biogaz	0	0	1,60	1,60	1,60	5,70	14,60	14,70	15,00	54,50
Chaleur à distance	116,90	104,00	78,60	88,40	91,10	104,90	136,90	272,70	235,30	532,80
Gaz	549,70	522,90	478,60	492,60	511,50	560,60	583,90	541,70	525,30	359,10
Mazout	904,70	987,80	852,60	812,60	757,20	708,20	398,00	163,80	136,90	146,80
TOTAL	1 574,80	1 618,50	1 414,60	1 398,30	1 364,80	1 382,80	1 137,00	996,50	915,80	1 096,30



Jusqu'en 2016, le marquage énergétique produisait légèrement plus d'émissions de gaz à effet de serre (GES) que le marquage actuel (SEIC BENEFC). Depuis 2019, les émissions de GES sont à la baisse, dépendant directement de la diminution de la consommation d'électricité. L'autoproduction et l'autoconsommation électrique grâce à la centrale des Perrerets explique en partie cette baisse, justifiant ainsi l'efficacité d'une production propre qui permet de réduire les niveaux d'émission de GES.

CONSOMMATION D'ENERGIE POUR LA CHALEUR, COÛTS ET EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

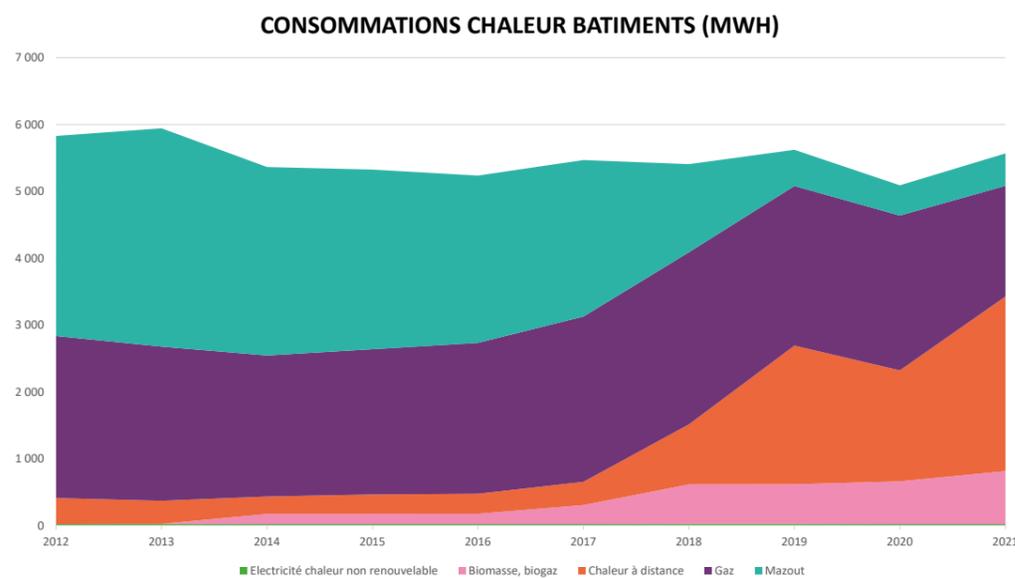
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation	MWh									
Electricité chaleur non renouvelable	25	27	23	23	25	25	26	26	24	23
Biomasse, biogaz	0	0	151	151	151	283	591	593	637	792
Chaleur à distance	387	344	260	292	301	347	898	2 073	1 660	2 613
Gaz	2 424	2 306	2 110	2 172	2 255	2 472	2 575	2 388	2 316	1 654
Mazout	2 992	3 267	2 819	2 687	2 504	2 342	1 316	542	453	486
TOTAL	5 828	5 944	5 363	5 325	5 236	5 469	5 406	5 622	5 090	5 568

Le niveau de consommation de chaleur pour le Collège des Tuillières est resté stable entre 2020 et 2021.

Quant au Collège des Perrerets, il enregistre une baisse malgré l'augmentation de sa surface énergétique de référence (nouvelle salle de gymnastique et étage supplémentaire au bloc E).

La réduction de 1'366 MWh de chaleur en 2019 à 992 MWh en 2021 prouve que la rénovation des bâtiments et leurs isolations thermiques sont des mesures extrêmement efficaces.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Coûts	CHF									
Electricité chaleur non renouvelable	6 955	7 168	6 169	6 061	6 381	6 836	7 381	7 607	7 351	7 050
Biomasse, biogaz	0	0	0	0	0	8 258	36 583	32 855	36 535	53 542
Chaleur à distance	46 394	41 279	34 787	34 302	35 344	34 159	120 564	278 844	241 939	359 346
Gaz	204 423	208 513	207 944	198 167	189 737	223 112	250 268	250 524	234 867	144 064
Mazout	103 264	77 986	258 133	180 768	159 997	165 271	102 935	47 560	43 127	38 534
TOTAL	361 036	334 946	507 033	419 298	391 459	437 636	517 731	617 390	563 819	602 536



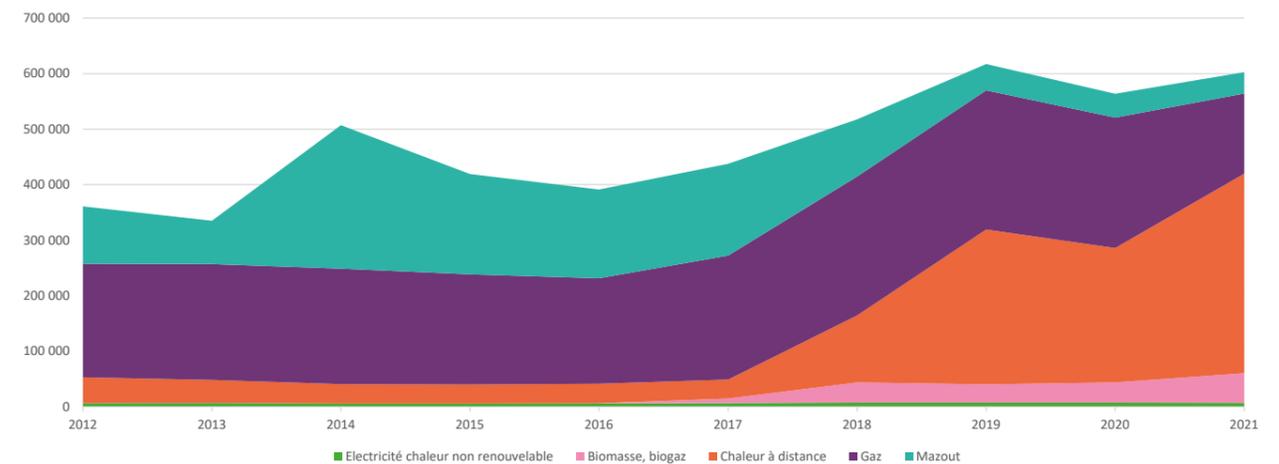
Jusqu'en 2013, la ville utilisait quatre agents énergétiques pour sa production de chaleur :

- Le mazout (Grand'Rue, Pépinière, Temple, Montoly 3-5-7, Bâtiment ex-GF et Perrerets) ;
- Le gaz (Grand-Champ, Mauverney A et B, et Centre sportif « En Bord ») ;
- Le CAD de la Centrale Thermique de Gland SA (CTG SA) (Collège des Tuillières) ;
- L'électricité (Chapelle catholique et Refuge communal)

Depuis 2013, le bâtiment de Montoly 1 est alimenté en biomasse (chaudière à copeaux), suivi en 2018 du bâtiment de Montoly 3-5-7 (installation d'une chaudière à pellets en remplacement des deux chaudières à mazout).

La forte baisse de la consommation de mazout en 2018 est liée à deux événements précis : le changement des chaudières de Montoly 3-5-7 mentionné ci-dessus, et le raccordement des Perrerets au CAD d'Eikenott. Pour 2021, les consommations de mazout et de biomasse sont stables. En revanche, la baisse notable pour le gaz découle du raccordement au CAD du Collège de Grand-Champ. D'autres réglages à venir de l'installation de chauffage devraient encore diminuer ces consommations.

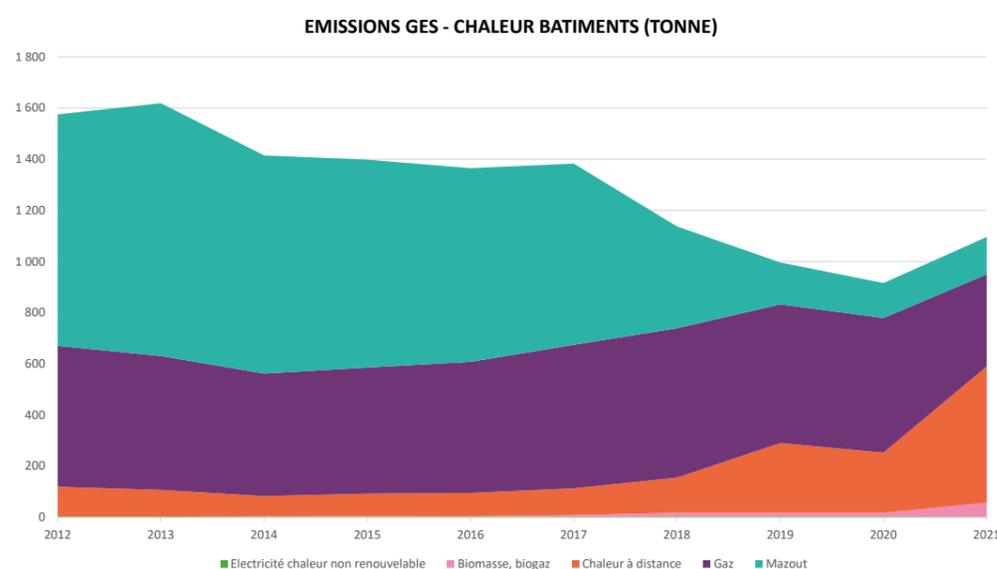
COÛTS CHALEUR BATIMENTS (CHF)



Il est possible de relever les aspects suivants :

- Pour les coûts liés au gaz, l'année 2021 montre une diminution considérable, expliquée par le raccordement dès le mois de juillet du complexe de Grand-Champ au CAD. Il est à relever que ce complexe était le plus grand consommateur de gaz avec une consommation de près de 1'700 MWh par année ;
- Concernant le mazout, la consommation est stable par rapport à 2020 et la variation des coûts provient directement de la variation du prix du pétrole ;
- La hausse des coûts pour la biomasse est liée au prix du pellets ;
- Finalement, les coûts de production de chaleur liés au chauffage électrique, correspondaient en grande partie à ceux de la chapelle catholique. Cette dernière sera démolie après la mise en service de la nouvelle église et les coûts consécutifs diminueront.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Emissions	t	t	t	t						
Electricité chaleur non renouvelable	3,50	3,80	3,20	3,10	3,40	3,40	3,60	3,60	3,30	3,10
Biomasse, biogaz	0,00	0,00	1,60	1,60	1,60	5,70	14,60	14,70	15,00	54,50
Chaleur à distance	116,90	104,00	78,60	88,40	91,10	104,90	136,90	272,70	235,30	532,80
Gaz	549,70	522,90	478,60	492,60	511,50	560,60	583,90	541,70	525,30	359,10
Mazout	904,70	987,80	852,60	812,60	757,20	708,20	398,00	163,80	136,90	146,80
TOTAL	1 574,80	1 618,50	1 414,60	1 398,30	1 364,80	1 382,80	1 137,00	996,50	915,80	1 096,30



La part de CO₂ émise par le mazout a diminué d'un facteur 4 entre 2017 et 2020. Jusqu'en 2019, le gaz était le plus grand contributeur de CO₂. Après 2020, c'est le CAD qui est devenu le plus grand émetteur, en raison de l'agent énergétique de la Centrale Thermique de Gland SA (CTG SA) qui est d'énergie fossile. Une diminution est attendue dans les prochaines années, lors du changement de cette ressource énergétique. Néanmoins, grâce au changement d'agent énergétique dans les autres bâtiments, la Ville de Gland a réduit de 300 tonnes de CO₂ par an ses émissions produites par le chauffage.

CENTRE SPORTIF ET RESERVOIR

ECLAIRAGE TERRAINS DE SPORTS

Terrains de sport du C.S. "Les Perrereys"	kWh	2'110	CHF	498,95
Place de fête du C.S. "Les Perrereys"	kWh	7'560	CHF	2'982,35
Totaux	kWh	13'618	CHF	5'273,35

Réservoirs et stations de pompage des eaux usées et eaux claires

Réservoir d'eau de "La Gresollière"	kWh	3'458	CHF	1'050,60
Réservoir d'eau de "Château Grillet"	kWh	2'289	CHF	628,35
Stations de pompage des eaux usées	kWh	3'956	CHF	1'128,65
Passage sous voies "CFF" (y.c. pompes)	kWh	17'391	CHF	3'358,10
Totaux	kWh	28'591	CHF	6'165,70
TOTAL DE LA CONSOMMATION ELECTRIQUE	kWh	38'261	CHF	9'647,00

Les travaux de colmatage par injection d'une importante venue d'eau dans le passage sous les voies CFF ont été exécutés en décembre 2020. Ces travaux ont permis une importante baisse du fonctionnement des pompes de relevage, occasionnant ainsi une diminution de la consommation électrique d'environ 12'000kWh.

ETUDE TECHNIQUE POUR DES INSTALLATIONS SOLAIRES SUR CERTAINS TOITS COMMUNAUX

En 2019, une première étude de faisabilité a identifié six sites communaux ayant un fort potentiel pour recevoir des installations photovoltaïques. Par la suite, des études techniques ont permis d'affiner l'analyse financière avec une précision de ± 10% pour l'intégralité des sites et de réaliser les descriptifs de ces installations, sur la base des consommations et des potentiels d'autoconsommation. Dans l'état actuel, deux sites se prêtent à l'installation immédiate d'une centrale solaire : le site de Montoly 1 et les bâtiments A, B et C du Collège des Perrereys. Les autres sites nécessiteront des assainissements préalables tels que la réfection des étanchéités.

L'installation des centrales solaires pour le site de Montoly et des Perrereys est prévue entre 2022 et 2023.

	STATIQUE POUR INSTALLATION PV	ETANCHEITE DE LA TOITURE	DUREE DE VIE ESTIMEE	ANNEES ECOULEES DEPUIS LA DERNIERE RENOVATION
Montoly 1	✓	✓	40	7
Montoly 3-5-7	✓*	X**	30	28
Montoly 9	✓*	X**	30	28
Collège des Perrereys ABC	✓	✓	30	5
Collège des Perrereys D (en service)				
Collège des Perrereys E (en service)				
Collège des Perrereys F	!	!	25	5
Complexe de Grand-Champ	✓	X**	30	30
Collège de Grand-Champ				
Collège de Mauverney A				
Collège de Mauverney B	✓	X**	30	32
Collège de Mauverney C				
Lavasson 45-47	!*	✓	40	30
Bochet 2a-2d	✓	X	30	52

Légendes : * Etudes statique exécutée ** Etude étanchéité exécutée

X Assainissement nécessaire
 ✓ Bon état

! Etat correct. Attention au vieillissement (durée de vie) ou aux défauts

MONITORING ENERGETIQUE DES BATIMENTS

En 2021 et dans le cadre du préavis n° 28/2017, le Collège des Perrereys a été retenu pour être le site pilote d'une méthode de monitoring à distance des consommations d'énergies. Les consommations d'eau, d'électricité et de chaleur ainsi que la production électrique des installations solaires des bâtiments D et E sont désormais télé-relevées. Les données sont consultables sur une plateforme en ligne et permettent également de différencier l'électricité fournie par la SEIC, le courant produit par les centrales et autoconsommé sur place, ainsi que le courant réinjecté dans le réseau. Un monitoring efficace permet d'éviter le gaspillage énergétique en analysant les diverses anomalies. Ainsi, dès sa mise en service, il a mis en évidence le dysfonctionnement d'une partie de la centrale solaire. D'autres sites sont actuellement à l'étude pour être équipés de façon similaire courant 2022.

CHAUFFERIE DE GRAND-CHAMP

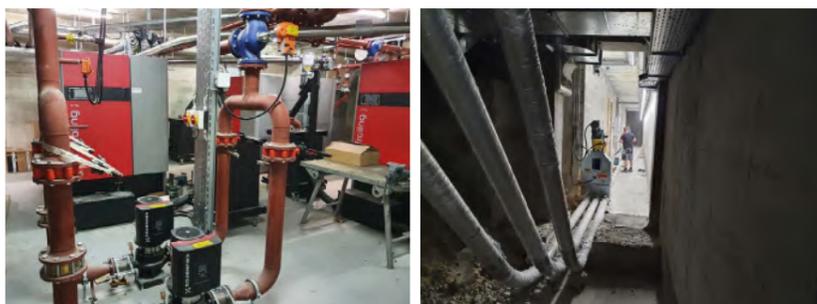
En mai 2020, la Municipalité validait un partenariat avec ThermorésÔ SA pour la mise à disposition de la chaufferie du Collège de Grand-Champ, afin d'y installer une sous-station de chauffage à distance (CAD) alimentée par des pellets. Ce partenariat lie la Ville de Gland à ThermorésÔ SA au travers d'un contrat de bail pour la location des espaces, et par un contrat de fourniture de chaleur pour la consommation du complexe.

Les travaux ont débuté en avril 2021 par des mouvements de terre situés dans le vide sanitaire du bâtiment scolaire afin d'y installer les silos à pellets. Cette phase a duré environ quatre semaines. Les gravats extraits ont été revalorisés par Ronchi SA.



Travaux chaufferie

La deuxième étape comprenant le démontage des anciennes chaudières à gaz et le raccordement des installations de chauffe du collège au réseau du CAD a été exécutée fin juin 2021. Dans cette phase, la construction des silos a été également réalisée.



Deuxième étape des travaux

Certains réglages dans le système de chauffage restent encore à réaliser, mais cette nouvelle centrale fonctionne depuis novembre 2021 et assure la fourniture de chaleur pour les deux bâtiments du complexe.

AUDIT GRAND CONSOMMATEUR – COLLEGE DE GRAND-CHAMP

En 2019, le Collège de Grand-Champ a été identifié comme grand consommateur par le Canton. La Ville de Gland a donc fait réaliser un audit afin de définir les mesures permettant de diminuer les consommations énergétiques. La validation par le Canton de ce rapport d'audit est parvenue au Service des bâtiments et de l'urbanisme en juillet 2021. La ville devra mettre en place les actions suivantes :

- Optimisation des consignes contrôle/commande, soit optimisation des paramètres de chauffage ;
- Remplacement des pompes de circulation ;
- Optimisation du pilotage des monoblocs de la salle omnisports ;
- Suivi de la consommation d'électricité et sensibilisation des opérateurs.

Des demandes d'offres sont en cours pour une mise en œuvre des premières mesures dans le courant 2022.

URBANISME

M. Renaud Vultier, assistant à la Déléguée à l'urbanisme a pris ses fonctions en septembre 2021.

PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les communes du périmètre compact d'agglomération ont validé, sur le principe, le projet de convention relatif au mode de gouvernance et de financement du plan directeur intercommunal. Les communes concernées rencontreront Région de Nyon en début d'année 2022 afin d'échanger sur ladite convention.

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL ET REGLEMENT COMMUNAL RELATIF AU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Le Règlement ainsi que le plan du futur Plan d'affectation (PA) « en centre » et « hors centre » a été finalisé en concertation avec les différents services communaux. La question du redimensionnement de la zone à bâtir a été formalisée dans le PEP Villa Prangins-La Crique, dans le PPA Cocardon I, ainsi que dans les secteurs de la Dullive et de la Lignière. Le Plan d'affectation communal a également été complété, à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'énergie le 1^{er} septembre 2021, afin d'intégrer la planification énergétique territoriale communale (plan spécifique et articles).

PLAN D'AFFECTATION (PA) « GARE SUD »

Le projet a été adapté afin de répondre aux critères du label « Site à 2000 watts ». Un concept énergétique a été réalisé, les études de mobilité et de bruit ont été mises à jour.

PLAN D'AFFECTATION (PA) « CITE-OUEST SA - AUX TUILLIERES »

Plusieurs variantes de projet et de développement ont été présentées à la Municipalité par les propriétaires. Les discussions sur le développement du quartier se poursuivent.

REVISION DU PLAN DE QUARTIER « MAUVERNEY DESSUS - AU BOCHET DESSUS »

L'étude de réaménagement de la Rue de Mauverney a fait l'objet de plusieurs rencontres et discussions avec les propriétaires du secteur concerné. Un projet de convention est en cours d'étude.

PLAN D'EXTENSION PARTIEL « VILLA PRANGINS-LA CRIQUE »

Les réflexions concernant la déviation d'une partie du cheminement du Sentier du Baron Guiguer, pour des questions de sécurité, sur le territoire de Prangins, se sont poursuivies avec les représentants du Golf, de la Municipalité de Prangins et de Gland. Aucun accord n'a toutefois été trouvé pour le moment.

PLAN D'AFFECTATION (PA) « LA LIGNIERE »

Le dossier a été adapté en fonction des remarques des services cantonaux émises durant la phase d'examen préalable. Certains points ont dû faire l'objet de coordination avec les services cantonaux concernés (accessibilité, disponibilité foncière, etc.). Les points modifiés ont été transmis à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL). Ils ont été validés en fin d'année 2021.

PLAN D'AFFECTATION (PA) « LAVASSON »

Le 4 février 2021, le Conseil intercommunal de l'APEC validait l'abandon de la STEP régionale unique. En effet, la prise de position de la Commune de Nyon en fin d'année 2020 réorientait le projet vers une STEP de taille « réduite ». Ainsi, les études relatives au PA Lavasson ont repris, la STEP passant d'une capacité d'environ 120'000 équivalents-habitants à 70'000 équivalents-habitants. Une nouvelle recherche de site, uniquement basée sur le territoire glandois, a été lancée. Elle a été suivie et discutée par un comité de pilotage (COFIL) composé de représentants de la Municipalité de Luins, de l'APEC et de la Municipalité de Gland. Les résultats de cette étude ont amené la Municipalité de Gland à valider une nouvelle fois le site du Lavasson.

La future STEP étant soumise à une étude d'impact sur l'environnement, conformément à l'Ordonnance relative à l'étude d'impact sur l'environnement, un rapport préliminaire a été présenté à la Commission interdépartementale pour la protection de l'environnement (CIPE) le 5 octobre 2021. En date du 2 décembre 2021, les services cantonaux concernés se sont prononcés sur le projet en faisant part de leurs recommandations. En parallèle, l'APEC a lancé un concours d'architecte-paysagiste. Cinq projets ont été déposés et le Jury a retenu le projet « Limpid ». Une exposition-publique a eu lieu du 8 au 11 décembre 2021.

Plusieurs rencontres avec le COFIL ont été organisées afin de discuter des thématiques telles que la mobilité et l'accessibilité au site.

PLAN D'AFFECTATION (PA) « LA CRETAUX »

Dans sa séance du 18 février 2021, le Conseil communal acceptait le préavis n° 90/2020 et adoptait le Plan d'affectation « La Crétaux » et son règlement. Il décidait également de lever les oppositions et d'adopter les propositions de réponses de la Municipalité. Aucun recours n'a été déposé dans le délai légal. Une demande de référendum a toutefois été formulée. À la suite d'un recours du comité référendaire auprès de la Préfecture du District de Nyon concernant le comptage des signatures, et plusieurs analyses complémentaires, le Conseil d'Etat déclarait dans sa décision du 29 novembre 2021 que le référendum avait abouti.

Une interpellation a également été déposée au sujet du PA durant l'année (réponse apportée par la Municipalité lors du Conseil communal du 7 octobre 2021).

PLANS PARTIEL D'AFFECTATION (PPA) « LA FALAISE II ET III »

Les PPA « La Falaise II et III » restent toujours bloqués par la procédure relative au cheminement public du bord du Lac (voir « Service des infrastructures et de l'environnement »).

REAMENAGEMENT « FALAISE PLAGE »

Le projet reste également bloqué en lien avec la procédure du cheminement public du bord du Lac. La parcelle communale n° 941 reste considérée comme inconstructible tant que le PPA « La Falaise III » n'entre pas en vigueur.

PLAGE DE LA DULLIVE

Lors de l'examen préliminaire du dossier de construction de la plage, déposé par le Service des infrastructures et de l'environnement, la Direction générale du territoire et du logement (DGTL, division hors zone à bâtir) a émis un préavis négatif au sujet des aménagements lacustres sur le domaine public cantonal, considérant que ces derniers ne reposent sur aucune base légale et qu'une planification est nécessaire.

La Municipalité a transmis en septembre 2021 un dossier d'examen préliminaire à la DGTL. Ce dernier portait sur l'établissement d'un plan d'affectation sur le domaine public du Lac afin de légaliser le ponton et les plateformes de baignade du projet de plage, sans remettre en cause les dispositions du PQ « La Lignière II » datant du 1^{er} décembre 1999.

Dans son avis préliminaire de décembre 2021, la DGTL demande que plusieurs éléments du dossier soient précisés (démonstration de l'intérêt public prépondérant, délimitation du périmètre du projet, compatibilité avec la conduite et la station de détente de gaz situées à proximité, variantes de pontons et évaluation des impacts du projet sur le milieu naturel). Plusieurs séances de coordination devront ensuite être organisées avec les services cantonaux afin de permettre l'élaboration d'un projet conforme aux bases légales.

STRATEGIE REGIONALE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITES (SRGZA)

Le diagnostic et les premières propositions de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités ont été posés durant l'année 2021. Sur la base de ces derniers, un rapport intermédiaire a été rédigé à l'attention du Canton. La démarche est pilotée par Région de Nyon.

Plusieurs séances du groupe technique et du COPIL ont eu lieu afin d'orienter et valider les différentes phases d'établissement du dossier.

PROJET D'AGGLOMERATION DE 4^{EME} GENERATION DU GRAND GENEVE - (PA4)

Le 8 juin 2021, le projet d'agglomération de 4^{ème} génération a été déposé auprès de la Confédération. Pour le territoire glandois, les mesures de mobilité suivantes, candidatant pour un subventionnement, sont inscrites (horizon A4, soit 2024 - 2027) :

- Mesure 12-28 : Requalification de la Route Suisse (3^{ème} étape) : tronçon sur Prangins et Gland ;
- Mesure 31-39 : Requalification de l'axe Vy-Creuse/Rue du Perron en faveur de la mobilité douce (MD).

SERVICE DES INFRA ET DE L'EN

STRUCTURES VIRONNEMENT

FONCTIONS

- › Garantir la viabilité et le développement des infrastructures communales, notamment par la gestion et l'entretien des réseaux routiers, d'eau potable, de l'assainissement et des espaces verts
- › Assurer la qualité de vie des citoyens par le nettoyage des chaussées, la collecte des déchets ainsi que la gestion des espaces verts, des places de jeux et des installations sportives
- › Gérer la collaboration avec les mandataires spécialisés afin d'offrir des prestations professionnelles à la population (collecte des déchets, éclairage public)
- › Réaliser l'interface avec l'ensemble des partenaires internes/externes liés à des projets d'envergure et d'intérêt régional

LES POINTS FORTS DE 2021

- › 1^{ère} pierre annonçant le début des travaux de la nouvelle déchèterie
- › Inauguration de la Place de Malagny (Place Blanche) et rénovation de la place de jeux du Temple
- › Adhésion de la Ville de Gland au Groupement Forestier de la Serine (AGFORS)
- › Adhésion de la Ville de Gland au fond du bois régional dans le but de promouvoir le bois Suisse à l'échelle régionale

En savoir plus

Service des infrastructures
et de l'environnement
Chemin du Montoly 1
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 30
E-mail : sie@gland.ch

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

RESEAU ROUTIER

CHEMINEMENTS PIETONNIERS

- Sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit « La Falaise » - les négociations ont repris afin de se conformer à l'arrêt de la Cour de droit administratif et public (CDAP) de 2015 invitant les parties à trouver un consensus et des discussions ont eu lieu avec la Direction générale de l'environnement (DGE) afin de faire avancer le dossier.

ETUDES

- Réaménagement du Vieux-Bourg - les rencontres avec les opposants au projet se sont effectuées et des études complémentaires ont été faites afin de permettre la levée des oppositions. Des modifications mineures ont permis de traiter et de lever une grande majorité des oppositions - les appels d'offres pour la construction et l'eau sous-pression ont été publiés fin décembre 2021 ;
- PDMS (préavis municipal n° 95 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'élaboration d'un plan directeur de la mobilité et du stationnement) - l'objectif est de se doter d'une feuille de route pour les mesures à prendre à court-moyen terme concernant la mobilité dans son ensemble (y compris mobilité douce et active, transports publics et stationnement) en considérant l'entier du territoire communal. L'étude a démarré à l'été avec l'appui du Bureau RGR, ingénieurs spécialistes en mobilité. Durant le second semestre, ils ont établi le diagnostic multimodal de la mobilité et l'ont présenté aux deux comités mis en place expressément pour le suivi de ce mandat (comité technique et comité de pilotage) ;
- Requalification de l'axe Vy-Creuse/Perron - l'objectif est de décharger l'axe principal Nord-Sud de l'Avenue du Mont-Blanc (RC 31b), de favoriser et sécuriser les modes doux, notamment en modérant les vitesses - une pétition des habitants de cet axe routier et principalement le secteur de la Rue du Perron relève un sentiment d'insécurité lié à un trafic accru et à un régime de vitesse trop élevé selon les signataires. Néanmoins, des premières mesures de sensibilisation ont été mises en place. Des Visispeed sont posés dans le sens montant et descendant. Les relevés ont montré que la vitesse moyenne ne dépasse pas 38 km/h dans les deux sens et reste donc en-dessous de la limite de 50 km/h ;
- Requalification de la RC1 - l'objectif est d'offrir une continuité dans les aménagements routiers et d'y favoriser la mobilité douce - signature de la pré-convention de réalisation de la requalification, sur la base de l'avant-projet partiel établi en 2020 en partenariat avec le Canton, la Région et la Commune de Prangins (principes d'aménagement pour favoriser et sécuriser le déplacement des mobilités douces et donner un caractère plus urbain à la traversée de Gland) ;
- Requalification de la Rue de la Gare - définition du projet d'aménagement avec instauration du principe de « Rue cyclable », élargissement du trottoir existant à 2.50 m et aménagement d'agréments pour la qualité de vie des citoyens (jardins de poche). Le projet a été approuvé par le Canton par l'intermédiaire de l'examen préalable, puis a été soumis à enquête publique du 10 septembre au 11 octobre 2021. Deux oppositions ont été formulées et leurs initiants ont été reçus durant le mois de novembre. Suite à ces séances de conciliation, l'une des oppositions a été retirée et la seconde est en cours de résolution.



Photomontages rue de la Gare

TRAVAUX

- Réaménagement de la Rue Mauverney tronçon Perron/Alpes - le chantier s'est achevé en juillet 2021. Les travaux ont permis de mettre en conformité le réseau unitaire par la pose d'un collecteur d'eaux usées et d'un collecteur d'eaux claires, de remplacer la conduite d'eau sous pression, de modifier le gabarit routier et d'élargir le trottoir ;
- Requalification du carrefour Avenue du Mont-Blanc/Rue de la Combe - poursuite des travaux débutés en octobre 2020 pour l'aménagement de feux tricolores sur chacune des branches du carrefour afin de réguler le passage des flux circulant au travers de ce dernier. Élargissement de la chaussée en modifiant les talus par la réalisation d'un mur de soutènement. La mise en service des feux est prévue lorsque les premiers habitants emménageront dans le quartier en avril 2022 ;
- Rue de la Combe/équipement du quartier « La Combaz » - l'élaboration de l'appel d'offres et la mise à l'enquête ont été réalisés début 2021. Les travaux ont commencé début août et se poursuivent sur le 1^{er} semestre 2022. Les travaux ont pour but la mise en place des infrastructures et des équipements nécessaires au nouveau quartier en cours de construction « La Combaz » (préavis municipal n° 88 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'équipement des parcelles en lien avec le PPA « La Combaz » ;
- Requalification du Chemin de la Crétaux et de la partie Nord de la Rue du Perron - démarrage des travaux en août 2021 pour une durée d'environ dix mois - réaménagement des abords Sud de la gare par l'instauration d'une zone de rencontre, d'espaces conviviaux et d'une augmentation de l'offre de stationnement pour les deux-roues - aménagement d'un trottoir sur l'entier du chemin de la Crétaux - mise en conformité des arrêts de bus « Gare Sud ».



Chemin de la Crétaux - Bitume

ENTRETIEN

L'entretien du réseau routier communal est régi par le plan quinquennal de troisième génération (période 2018-2022) établi par le Bureau spécialisé Ertec SA. Les travaux de cette campagne ont consisté au reprofilage du Chemin des Grands-Champs et à la réfection de deux zones déformées par des racines à la Route du Domaine Impérial sur le tronçon entre les Résidences du Golf et le parking du Refuge de Gland. Dès lors, ces travaux ont été réalisés dans le courant du mois d'octobre 2021.

De plus, une inspection visuelle a été réalisée par le Groupe voirie à la fin de la période hivernale pour identifier les défauts ponctuels et compléter ainsi l'entretien du réseau.

Elle a conduit principalement à la remise en état du parking et de la piste cyclable côté Lausanne du Chemin de la Perroude (Collège des Perrerets).

DENEIGEMENT

Durant la période hivernale 2021, le personnel du Groupe voirie a consacré 60 heures « normales » et 185 heures supplémentaires pour procéder au déneigement et au salage des chaussées et trottoirs. En outre, la plupart des interventions ont cette fois-ci été concentrées durant le mois de janvier. Sur l'année, ce sont 57 tonnes de sel qui ont été épandues.

Pour comparaison, contrairement à 2020, il est constaté une augmentation de plus de 50% des heures cumulées ainsi qu'environ 25% de salage supplémentaire. Cela s'explique par un mois de janvier avec une température moyenne de -2°C (contre +2°C en 2020) et des chutes de neige ponctuelles conséquentes en comparaison à 2020. Au niveau du salage, le mois de janvier a connu aussi beaucoup de pluie en soirée et la baisse des températures la nuit rendait la chaussée glissante et a forcé le Groupe voirie à saler en abondance.

ECLAIRAGE PUBLIC

TRAVAUX

Dans le cadre du préavis sur l'assainissement du réseau d'éclairage public (préavis n°14/2017), les travaux de remplacement des socles, mâts et luminaires des secteurs concernés se sont terminés en juin 2021.

Les travaux ont permis :

- Le remplacement de 214 Ypsilon dans le secteur Nord et Sud de la gare ;
- L'adaptation des équipements (changement des luminaires, mâts, socles et câbles d'alimentation) pour 130 points.

L'ensemble de ces équipements sont gérés par un système de télégestion.

Afin d'assurer le maintien de la valeur de notre parc, de continuer l'effort pour l'optimisation de la consommation électrique, une seconde phase d'assainissement, couplée de la mise en place d'un « plan lumière » est à l'étude et sera présentée au Conseil communal au 2^{ème} semestre de 2022.

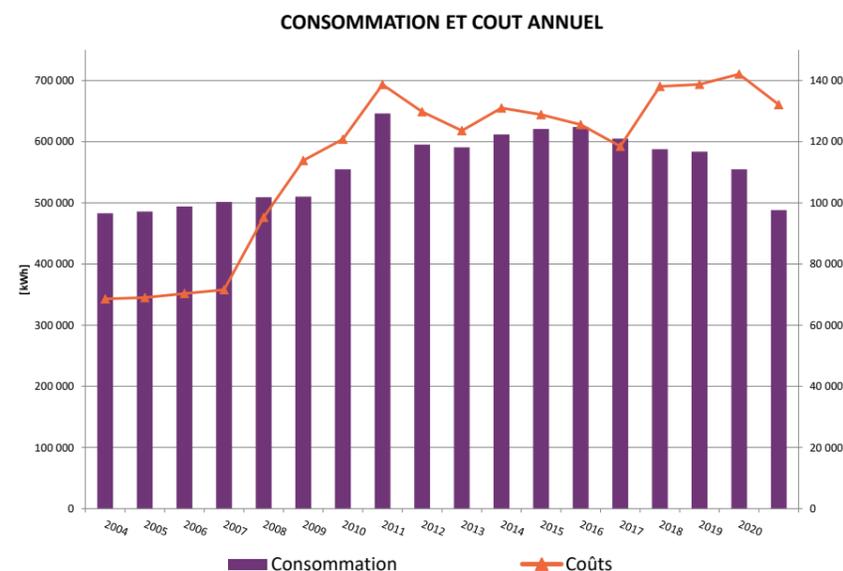
ENTRETIEN

L'entretien courant de l'éclairage public a été effectué pour donner suite aux rapports établis lors des tournées de contrôle. Ponctuellement, quelques travaux urgents de dépannages ont été réalisés.

Suite à l'accident canin survenu le 18 janvier 2021, le Service des infrastructures et de l'environnement a fait effectuer un contrôle général des installations afin de garantir la sécurité. Les travaux de mise en conformité prioritaires détectés lors de ce contrôle ont tous été réalisés. Les travaux de mise en conformité de seconde priorité seront réalisés en 2022. Relevons qu'il n'y a aucun risque de sécurité et que les travaux consistent principalement en des modifications mineures, telles que le remplacement de fils de mauvaise couleur ou des fixations de boîtier à ajuster.

La consommation annuelle du réseau d'éclairage public continue de diminuer et nous constatons qu'elle est la plus basse depuis ces quinze dernières années. Une diminution proche de 70'000 kWh (12%) est constatée par rapport à 2020. L'impact des luminaires (ampoules Led) remplacés dans le cadre du préavis n° 14/2017 est significatif. Les travaux s'étant terminés en juin 2021, l'impact sur une année complète pourra être analysé fin 2022.

Au niveau des coûts, le montant global de la consommation est inférieur à celui de 2020 de CHF 10'000.-, ceci malgré une hausse du tarif de l'énergie et de l'acheminement de la part de la SEIC (respectivement +0,54 et 1,42 ct/kWh).



RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

ETUDE

- Réaménagement du Vieux-Bourg - étude complémentaire concernant la faisabilité d'abaissement du réseau d'assainissement à la Rue du Borgeaud et par extension, sous le Chemin du Stand.

TRAVAUX

- Réaménagement de la Rue Mauverney tronçon Perron/Alpes – fin des travaux de mise en conformité du collecteur unitaire par la pose des conduites d'eaux usées et d'eaux claires ;
- Rue de la Combe/équipement du quartier « la Combaz » - pose de nouveaux collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées pour répondre aux besoins du nouveau quartier en cours de construction.

ENTRETIEN

L'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) contraint les communes à établir des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) qui garantissent une protection efficace des eaux. Ce document cadre est utile à l'entretien du réseau communal. L'inspection des ouvrages se fait quant à lui par le Groupe voirie. Les travaux réalisés en 2021 ont été les suivants :

- Mise en conformité des dix dernières chambres doubles. Le nombre d'interventions a quasi triplé par rapport aux prévisions budgétaires afin de répondre aux objectifs du plan général d'évacuation des eaux. C'est la quatrième année consécutive que les priorités d'interventions se focalisent sur cette thématique ;
- Contrôle détaillé et systématique par coloration des raccordements des nouvelles constructions dont le permis d'habiter a été délivré en 2021 : six parcelles ;
- Contrôle détaillé et systématique par coloration des raccordements privés en 2021 : 25 parcelles ;
- Curage et inspection par caméra des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées dans les secteurs Ruttet-Montoly et En Meydez sur un total d'environ 13'800 ml, représentant environ 21% du réseau ;
- Vidange de l'ensemble des sacs de routes, soit environ 1'500 pièces.

RESEAU D'EAU SOUS PRESSION

APPROVISIONNEMENT

L'étude sur la recherche d'eau à la nappe de la Cézille reste le projet prioritaire dans la recherche d'extension de l'approvisionnement pour l'Entente intercommunale (SIDEMO). La rédaction du préavis de prospection hydrogéologique s'est faite en collaboration avec les partenaires concernés, et celui-ci a été déposé au mois de février 2021 auprès du Conseil communal (préavis n° 87 relatif à la demande de crédit pour la prospection de la nappe de la Cézille (SIDEMO). Une présentation du projet auprès de la population des communes d'Arzier-Le Muids et de Genolier, communes directement impactées par l'emprise du futur projet d'exploitation, a eu lieu en décembre dernier. Une communication aux conseils communaux de chaque Commune aura lieu en début d'année 2022, notamment en vue de déposer le projet à l'enquête publique dans le courant du premier semestre.

CONSOMMATION

L'approvisionnement réalisé par les infrastructures communales d'alimentation en eau potable se résume de la manière suivante :

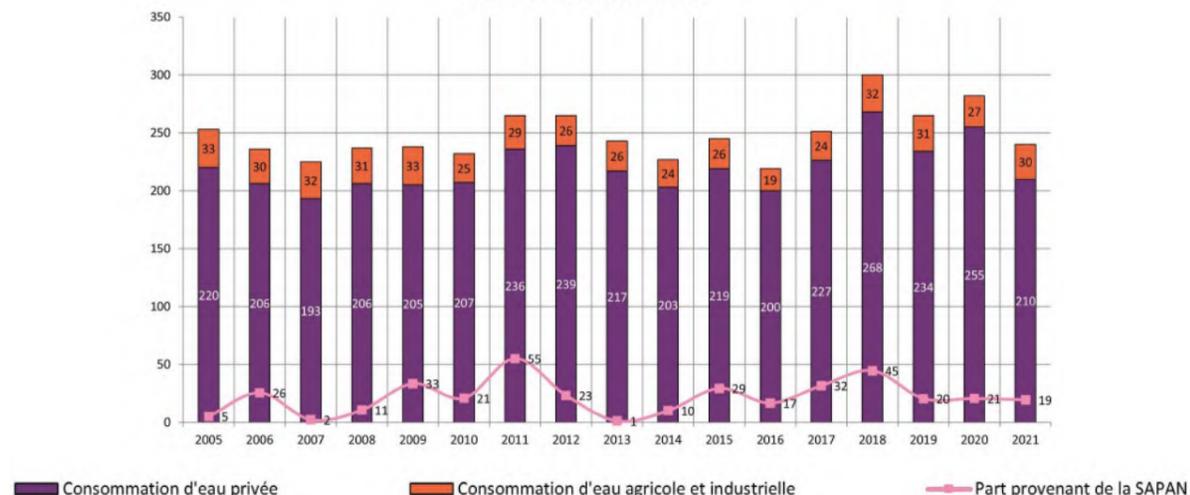
CONSOMMATION D'EAU

Consommation d'eau - Abonnés extérieurs	6'305 m ³
Consommation d'eau de boisson - Gland	1'030'224 m ³
Consommation d'eau industrielle et agricole - Gland	140'721 m ³
CONSOMMATION D'EAU TOTALE	1'177'250 m³

La consommation totale est la plus basse par rapport aux cinq dernières années. Nous constatons que l'usage agricole et industriel reste stable, tandis que l'eau absorbée par les citoyens est inférieure de 7,9% par rapport à la moyenne décennale en atteignant environ 210 litres/par jour. A contrario l'augmentation de la population a été de 3,4%.

Ceci s'explique par une baisse de la consommation d'eau d'arrosage de 22% correspondant à 4% de la consommation totale. L'année a été marquée par de nombreuses précipitations, notamment le mois de mai (le plus arrosé depuis 60 ans) et le mois de juillet (le plus arrosé depuis le début des mesures) selon les données de Météo Suisse.

CONSOMMATION D'EAU



ETUDE

- Requalification de la Rue de la Gare - en marge du projet de requalification routière et de l'instauration du concept de « Rue cyclable » (voir chapitre « Réseau routier - Etudes »), la conduite d'eau potable sera intégralement remplacée (environ 450 mètres linéaires).

TRAVAUX

- Pose d'une nouvelle conduite de la Rue de la Paix et la Route de Nyon, du quartier « La Combaz » pour répondre aux besoins du nouveau quartier en cours de construction (préavis n° 88 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'équipement des parcelles en lien avec le PPA « La Combaz ») ;
- Déviation de la conduite longeant la Route Suisse à la hauteur de la Lignière, pour permettre le passage des nouveaux collecteurs EC de la Lignière.

ENTRETIEN

La Loi sur la distribution de l'eau (LDE) contraint les communes à établir un plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) comportant les options possibles d'amélioration et de développement du réseau. Ce document cadre est utile à l'entretien du réseau communal. L'inspection des ouvrages se fait quant à lui par le Groupe eau. Les travaux réalisés en 2021 ont été les suivants :

- Inspection des ouvrages et du manuel d'autocontrôle par l'Office de la consommation et des affaires vétérinaires (OFCO) le 8 octobre. La décision rendue montre que le Service des infrastructures et de l'environnement a entretenu et développé son réseau d'eau potable, ceci en respectant les normes de la technique en vigueur. Le rapport fait état de dix mesures et compléments mineurs manquants. Ils concernent l'établissement de procédures administratives, la transmission de documents et la réalisation d'un plan d'urgence avec un délai au 30 avril 2022.

À l'instar des années précédentes, des contrôles annuels complets du réseau d'eau et du réseau de défense incendie ont été effectués, soit :

- La campagne de détection est réalisée deux fois par année. Le premier contrôle effectué en mars et le deuxième au mois novembre ont révélé seize fuites, dont six ont été réparées immédiatement, trois sont suivies, le débit étant faible. Le solde correspond aux branchements de personnes privées. Les propriétaires ont fait les réparations de six fuites et la dernière est contrôlée régulièrement avant intervention ;
- Le contrôle des bornes hydrantes sur le territoire communal a été réalisé par le Groupe eau pour 50% du parc, soit 132 pièces ceci sur la partie Sud de la ville. Les défauts ont été réparés immédiatement, une borne hydrante située à La Lignière a nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée ;
- Le contrôle de qualité est matérialisé par le prélèvement de 96 échantillons dans l'année et réparti sur l'ensemble des équipements communaux. Les résultats démontrent une eau considérée comme étant « bonne ».

SIDEMO

Le Service intercommunal de distribution d'eau du Montant (SIDEMO) regroupe les communes d'Arzier-Le Muids, Genolier et Gland. Celui-ci gère le bâtiment et l'ensemble des installations nécessaires à l'exploitation de la source du Montant, dont la station (filtration et traitement) est située sur les parcelles n° 157 d'Arzier-Le Muids et n° 504 de Genolier.

L'année 2021, dans son ensemble, n'a pas connu de problématiques particulières hormis celle déjà connue concernant des pics de turbidité d'eaux brutes durant l'été. Dans l'optique de résolution, une étude « jar-test » a été effectuée en milieu d'année. Des travaux d'optimisation de la filière de traitement sont d'ailleurs prévus pour 2022 (remplacement des générateurs d'ozone et des filtres à charbon actif).

À la suite d'un appel d'offres réalisé en décembre dernier, un bureau expert dans la potabilisation des eaux accompagnera le SIDEMO sur une période de cinq ans afin de réaliser l'ensemble des mesures opportunes. Cet accompagnement permettra d'optimiser le fonctionnement de la station du Montant et par conséquent de garantir une eau de qualité en tout temps à la population des communes de Genolier, d'Arzier-Le Muids et de Gland.

Une inspection générale de l'état structurel du bâtiment et du puit de captage de la source du Montant a été réalisée par un bureau d'ingénieurs spécialisés dans le courant de l'année. Il en ressort de légers dégâts qui ne concernent que des points faibles de la protection (étanchéité) de la structure porteuse vis-à-vis de l'extérieur, mais ils n'engendrent pas de risque, ni pour l'aptitude au service, ni pour la sécurité structurelle de l'ensemble. Afin d'assainir ces dégâts, des mesures ont été prises cette année et se poursuivront en 2022 (travaux d'étanchéité).

SANE

Le Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) nous livre l'eau d'arrosage pour les terrains du Centre sportif « En Bord » (1'191 m³) et les Jardins familiaux (4'303 m³). L'eau fournie par le biais du SANE est une eau brute du lac qui n'a pas subi de traitement. La consommation totale nécessaire à ces arrosages en 2021 est inférieure de 32.6% à la moyenne pluriannuelle. Cela s'explique par la météo pluvieuse en période estivale.

SAPAN

La Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN) a fourni de l'eau de boisson pour une consommation annuelle de 83'323 m³, représentant ainsi quasi 7% de la consommation d'eau privée, celle-ci est inférieure à celle de 2020 qui était de 99'784. Le besoin est principalement dû aux événements de turbidité anormalement élevés en matières organiques dans l'eau brute à la source du Montant au cours de la période estivale.

GESTION DES DECHETS

TRAVAUX

- Agrandissement et relocalisation de la déchèterie – le groupement de mandataires a réalisé les plans d'exécution de la réalisation d'un bâtiment de trois étages, répartis sur les deux premiers niveaux pour la déchèterie communale et le dernier pour une ressourcerie. Les appels d'offres selon les procédures des marchés publics ont permis d'adjuger les différents marchés du gros œuvre et du second œuvre pour débiter les travaux en mai 2021. En décembre, la Municipalité a présenté un préavis pour une demande de crédit d'investissement complémentaire au vu de l'augmentation des coûts des travaux. Cette augmentation est notamment due à la conjoncture post pandémie dans le secteur de la construction et à l'intensification de la coordination avec l'Association Pro-Jet qui a permis de définir précisément l'aménagement du dernier niveau de la déchèterie (préavis n° 15/2021).

ENTRETIEN

Comme chaque année, l'inspection et l'analyse du compostage ont été réalisées par l'Inspectorat Suisse du compostage et de la méthanisation ainsi que Sol-Conseil. Les résultats démontrent un compost répondant aux normes en vigueur et de bonne qualité. Les entretiens sont limités au vu du projet de relocalisation du site.

DECHETERIE

Les déchets récoltés à la déchèterie sont les suivants: déchets compostables et branchages, verre, papier et carton, métaux, huiles minérales et végétales, PET, vêtements usagés, déchets encombrants, déchets en bois, plastiques, capsules « Nespresso », pneus, frigos, piles, appareils électroménagers, matériel informatique, téléviseurs, appareils et jouets à composants électriques et électroniques, ainsi que divers déchets spéciaux de ménage (résidus de peinture, colles, solvants, batteries, médicaments, etc.).

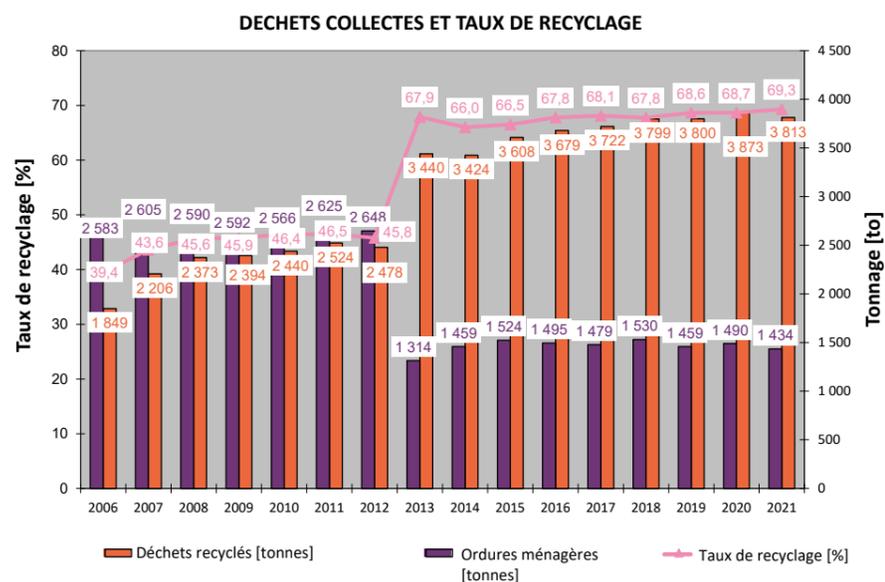
TABLEAU EVOLUTION DES QUANTITES	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Déchets verts récoltés à la déchèterie	840 t.	800 t.	850 t.	815 t.	894 t.	826 t.
Déchets encombrants	253 t.	263 t.	278 t.	277 t.	277 t.	256 t.
Plastiques	190 t.	198 t.	204 t.	215 t.	214 t.	197 t.
Papier, carton (1)	813 t.	782 t.	770 t.	736 t.	712 t.	819 t.
Bois	358 t.	411 t.	407 t.	406 t.	382 t.	319 t.
Métaux	152 t.	184 t.	179 t.	181 t.	162 t.	182 t.
Cailloux	157 m ³	208 m ³	237 m ³	237 m ³	154 m ³	165 m ³
Huiles minérales et végétales	6.5 t.	4.45 t.	6.25 t.	5.86 t.	5.1 t.	5.3 t.
Verre	465 t.	469 t.	475 t.	468 t.	526 t.	480 t.
PET	36 t.	37 t.	38 t.	36 t.	33 t.	30 t.
Appareils (2) électro-mén. + frigos	64 t.	64 t.	66 t.	69 t.	66 t.	73 t.
TV - Appareils électroniques	46 t.	46 t.	36 t.	42 t.	36 t.	39 t.
Déchets spéciaux ménagers	15 t.	17 t.	17 t.	19 t.	19 t.	15 t.
Habits	85 t.	74 t.	109 t.	121 t.	83 t.	75 t.
Capsules à café	8 t.	9 t.	10 t.	9 t.	9 t.	6 t.

(1) Ce tonnage comprend la collecte porte à porte introduite en 2021

(2) Depuis 2008, les gros appareils électroménagers (frigos, cuisinières,...) qui étaient jusqu'alors comptabilisés en nombre de pièces, sont désormais englobés dans le tonnage indiqué.

(3) La collecte des déchets organiques a été instaurée en mars 2013

Les données collectées permettent de tirer les statistiques de recyclage de la Commune. Notons que l'Etat de Vaud préconise l'atteinte d'un taux de recyclage de 60% des déchets. Les déchets concernés sont les déchets verts, les encombrants, les plastiques, les papiers-cartons, les métaux et le verre. Nous constatons que ce taux a été atteint dès la mise en place de la taxe au sac en 2013 et qu'il ne cesse de croître pour atteindre un taux record de 69.27% en 2021.



La déchèterie accueille également une brocante gratuite bisannuelle réservée aux habitants de la ville. La tenue de cet événement n'a pas pu se faire en raison de la situation sanitaire au printemps, mais a bien eu lieu en automne. Pour finir, deux déchèteries mobiles animées par l'institution l'Espérance ont lieu une fois par semaine sur la Place Blanche, à la Rue de Malagny et à Cité-Ouest.

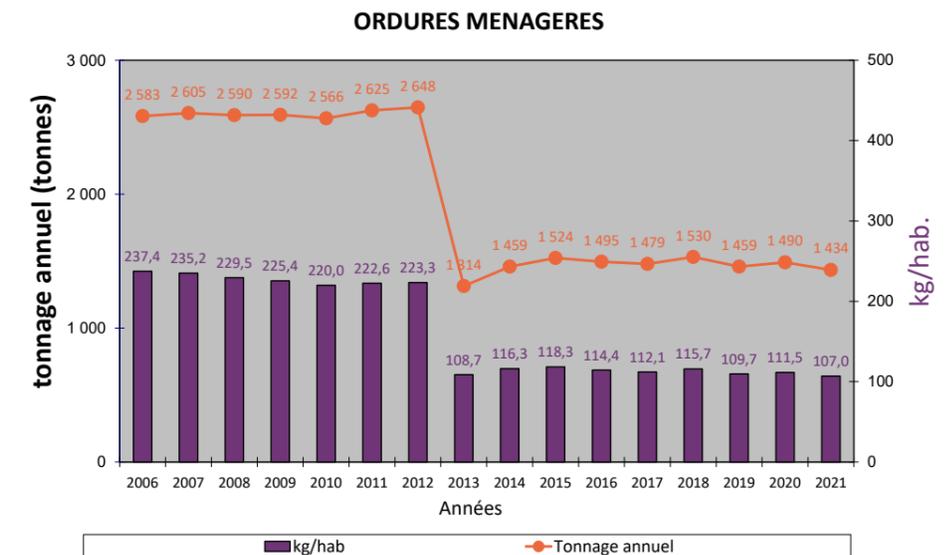
ECO-POINTS

Six éco-points fixes sont répartis sur le territoire communal afin de répondre au besoin de proximité de nos citoyens pour y déposer certains déchets recyclables. Il est notamment possible d'y déposer le verre vide et les huiles. Les 28 containers à verre vert, blanc et brun ont été changés ainsi que les deux derniers réceptacles à huiles. Par conséquent, l'ensemble des éco-points de notre ville bénéficient de nouvelles structures. Ces structures sont complétées régulièrement par la mise à disposition de quatre « éco-points mobiles » dévolus aux manifestations ou autres événements sur le territoire glandois.

COLLECTE DES DECHETS

La collecte de nos ordures ménagères est effectuée par l'entreprise Reymond Frères SA. Une nouvelle fréquence de ramassage a été mise en place avec une seule collecte hebdomadaire par secteur, soit les lundis au Nord des voies CFF et les mardis au Sud des voies CFF. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées à l'usine d'incinération TRIDEL de Lausanne.

En 2021, 1434.41 t. d'ordures ménagères ont été collectées, ce qui représente une moyenne annuelle de 107.0 kg/hab. Le tonnage par habitant collecté est le plus bas enregistré depuis l'introduction de la taxe au sac en 2013. Il a diminué de 4.5 kg/hab. par rapport à 2020. Le coût par habitant de la collecte et de l'élimination est ainsi passé de CHF 41.30/hab. en 2020 à CHF 33.23/hab. en 2021. Un tarif avantageux avait pu être obtenu à la suite de la mise en concurrence selon la Loi sur les marchés publics des prestations de collectes et transports.



La tournée de ramassage des déchets organiques a permis de collecter 751.99 t. soit 56.1 kg/hab. Cette valeur est stable par rapport à l'année précédente. Ces déchets sont valorisés en biogaz et en compost à l'usine de méthanisation, Ecorecyclage SA, à Lavigny. Le coût annuel du transport et de l'élimination s'élève à CHF 206'512.-, contre CHF 218'675.65 en 2020.

En 2021, une nouvelle tournée porte à porte des papiers-cartons a été mise en place avec une fréquence de collecte toutes les deux semaines dans les différents secteurs. Cette collecte a permis de récolter 370.39 t. Le coût annuel de la collecte se monte à CHF 65'7961.85. Afin de faciliter la mise en place de la collecte, un peu moins de 750 conteneurs ont été livrés suite à une action en faveur de la population glandoise.

CHIFFRES CLES	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre moyen d'habitants	13'191 hab.	13'225 hab.	13'303 hab.	13'366 hab.	13'406 hab.
Quantité d'ordures ménagères récoltées	1'468.67 tonnes	1'530.47 tonnes	1'458.95 tonnes	1'490.37 tonnes	1'434.41 tonnes
Quantité de déchets encombrants récoltés	263 tonnes	278 tonnes	277 tonnes	277 tonnes	256 tonnes
Quantité totale de déchets incinérables récupérés (ordures ménagères + déchets encombrants)	1'742 tonnes	1'808 tonnes	1'736 tonnes	1'767 tonnes	1'690 tonnes
Quantité totale de déchets recyclés récupérés (non compris les encombrants)	3'721 tonnes	3'806 tonnes	3'800 tonnes	3'873 tonnes	3'811 tonnes
Taux de recyclage pour la Ville de Gland	68.12%	67.79%	68.64%	68,62%	69.3%
Tonnage annuel d'ordures ménagères récoltées par habitant	112.1 kg	115.7 kg	109.7 kg	111.5 kg	107 kg/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des ordures ménagères par habitant	40,8 frs/hab.	39,8 frs/hab.	40,7 frs/hab.	41.3 frs/hab.	33.2 frs/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des déchets recyclés par habitant	40,4 frs/hab.	40,9 frs/hab.	49,5 frs/hab.	50.4 frs/hab.	??

ENVIRONNEMENT

RIVIERES ET LAC

- Un pan de talus et des arbres sont tombés dans le lac sur plusieurs dizaines de mètres, près du Golf de Gland. Si une partie de l'érosion semble récente, le gros des dégâts est plus ancien. À la suite de l'incident, le Service des infrastructures et de l'environnement a pris contact le 11 octobre avec le Canton, qui a confirmé qu'il n'y avait actuellement pas de danger. Une séance a ensuite été organisée le 12 novembre. Celle-ci a eu pour but, en partie, de certifier la situation de non-danger pour nos infrastructures. À la suite de ces échanges, une seconde séance devra être organisée en début d'année 2022 par la DGE-Eau avec les parties et autorités concernées par ce secteur pour présenter une stratégie d'entretien et de maintien des berges ;
- À la suite des travaux de renaturation du Lavasson achevés en 2020, des interventions complémentaires ont été réalisées dans le courant du mois de mai, à savoir : la pose d'un nouveau déflecteur, le dépôt de sédiments accumulés à l'entrée du lit renaturé a été enlevé et le lit du Lavasson renaturé a également été creusé sur 30 mètres linéaires afin d'augmenter la vitesse du courant ;
- Renforcement des berges de la Promenthouse - le projet consiste à protéger des zones de berges déstabilisées par les crues de 2018, tout en aménageant des structures propices au développement de la faune et de la flore riveraine, mais également à sécuriser le chemin piétonnier des Toblerones. L'étude de faisabilité de la renaturation finalisée fin 2021 a permis de confirmer la mise en œuvre de la réfection au droit de la SEIC eu égard aux enjeux en place. Le projet est mis à jour en intégrant des nouvelles contraintes environnementales identifiées dans le rapport d'étude de faisabilité de la renaturation. Les travaux devront débuter en automne 2022 ;
- Renforcement des berges de la Promenthouse Gland/Prangins à cheval sur la limite communale des deux communes – phase travaux terminée. Ce projet, dont la Ville de Gland est partenaire, est piloté entièrement par la Commune de Prangins. Le partenariat s'est concrétisé par une convention tripartite signée par la Ville de Gland, la Commune de Prangins ainsi que les représentants du Golf où se situe la parcelle touchée. Il concerne une zone de berges également déstabilisée par les crues de 2018. Le projet devait se limiter initialement à la Commune de Prangins. Cependant, suite à une opposition de ProNatura demandant une mesure en lien avec la renaturation, le projet a été entièrement réévalué et s'est étendu jusqu'à la Commune de Gland, permettant ainsi le retrait de l'opposition de ProNatura.



Promenthouse zone 1

Cette nouvelle variante prévoyait de démolir entièrement les murs existants, de coucher la berge en rive gauche sans toucher au chemin existant et de coucher la berge en rive droite afin d'adoucir le virage. Les travaux réalisés ont été réceptionnés en novembre 2021.

PLAGE

Aménagement de la plage de la Dullive - ce projet regroupe plusieurs aménagements se trouvant à terre (plage et bâtiments publics), à l'eau et sur la route. Le Service des bâtiments et de l'urbanisme a transmis au Canton (DGTL) un dossier d'examen préliminaire dans le but d'établir un plan d'affectation sur le DP cantonal du lac pour régulariser le projet du ponton de baignade. Dans son préavis préliminaire de décembre 2021, le Canton demande à ce que plusieurs séances de coordination aient lieu afin de permettre l'élaboration d'un projet abouti et conforme aux bases légales. Le contenu du dossier de planification sera ainsi précisé au fur et à mesure du déroulement de la procédure.

FORETS COMMUNALES

Le 1^{er} juillet 2021, la Ville de Gland a officiellement adhéré au Groupement Forestier de la Serine (AG-FORS). Avec cette adhésion, les prestations relatives à la vente de bois de feu sont dorénavant exécutées par l'AGFORS. La Ville de Gland a donc fourni 37 stères de bois de cheminée aux citoyens intéressés dans le courant du mois de mars.

Sous l'impulsion d'une initiative citoyenne, un canapé forestier a été aménagé par les collaborateurs du Groupe espaces verts dans le massif n° 4 « Bras du Lavasson » afin de sensibiliser les enfants à l'environnement. Cette construction d'un diamètre de huit mètres a été entièrement réalisée avec du bois mort trouvé à proximité.

Les travaux prescrits dans le plan de gestion des forêts communales 2017-2027 se sont poursuivis notamment par la plantation de 760 chênes dans le cadre de la troisième partie du projet de rajeunissement du massif n° 3 « Malagny-Route Suisse ».

La Commune a développé un concept de contrôle de sécurité des infrastructures en zone forestière en collaboration avec le Groupement Forestier de la Serine. Des travaux d'abattage de sécurité ont donc été effectués le long de la Route du Domaine Impérial, de la Route Suisse, le long du parcours vita ainsi qu'aux abords des cheminements pédestres. En outre, une coupe de sécurité a été réalisée dans le massif n° 3 « Malagny-Route Suisse » dans les zones B1 à B4.

L'ensemble de ces travaux a permis la récolte d'un volume sur pied de 165 m³ de bois destiné principalement à la fabrication de plaquettes pour le chauffage et pour le bois de feu, de même que du bois de service utilisé pour la construction.

En outre, les collaborateurs du Groupe espaces verts ont procédé à l'arrachage des Lauriers-cerises (*Prunus laurocerasus*) dans l'ensemble des forêts communales au mois de février.

PATRIMOINE ARBORE

Les travaux prescrits dans le programme d'entretien du patrimoine arboré communal ont été réalisés soit :

- Une taille d'allègement et de suppression du bois mort sur les 31 Féliers d'Amérique (*Gleditsia triacanthos* 'Inermis') qui bordent l'allée centrale du Centre sportif « En Bord » ;
- Le contrôle annuel des systèmes d'haubanage.

À l'instar des années précédentes, la taille des 190 arbres formés en « tête de chat » a été réalisée durant l'hiver par les collaborateurs. De plus, les 88 arbres situés sur le site de l'ancien WWF ont été inventoriés et un programme d'entretien a été défini. Vingt nouveaux arbres d'essence indigène ou adaptés au changement climatique ont également été plantés dans le courant de l'automne.

FEU BACTERIEN

La Police phytosanitaire de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) n'a pas ordonné de contrôle en raison de la pandémie de COVID-19. Toutefois, les collaborateurs du Groupe espaces verts ont procédé à l'arrachage de cotonéasters, plantes sensibles au feu bactérien, sur une parcelle privée.

ECHENILLAGE

Le Service a la charge d'appliquer, selon l'Arrêté cantonal sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin, un contrôle de l'ensemble du territoire. Le nécessaire a été effectué et un avis a été transmis à chaque propriétaire concerné.

38 parcelles privées ont ainsi été affectées par le retrait et la destruction des nids. En outre, l'échenillage des parcelles communales a également été effectué par le Groupe espaces verts.

Par son devoir d'information sur les risques liés à la présence des chenilles processionnaires et des mesures à respecter, la sensibilisation de l'ensemble de la population a été renforcée par le biais de publications sur les réseaux sociaux ainsi que la création d'une page dédiée sur le site Internet de la ville.

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS 2020-2025

Les travaux de réaménagement de la place de Malagny dite « Place Blanche » et de la place de Riant-Coteau (préavis n° 75/2020) ont été réalisés. Pour rappel, le réaménagement de ces espaces avait pour objectif de ramener la nature en ville.

La réalisation des travaux de plantation et semis ont été réalisés par les collaborateurs du Groupe espaces verts tandis que l'installation du mobilier urbain a été réalisée par le Groupe voirie. Ces travaux réalisés en interne permettent d'augmenter la transversalité des équipes au sein du Service des infrastructures et de l'environnement tout en permettant de valoriser le savoir-faire des collaborateurs.

De plus, les travaux prescrits dans le plan de gestion différenciée des espaces verts (PGDev) 2020-2025 se sont poursuivis et les mesures d'aménagements suivantes ont été réalisées :

- Installation de 40 nichoirs à oiseaux cavernicoles sur l'ensemble du territoire communal ;
- Retrait de la barrière en treillis dans la haie bordant la prairie du réservoir de Château Grillet qui représentait un danger pour la faune tout en entravant ses déplacements ;
- Remplacement des arbustes exotiques par des espèces indigènes au Collège de Mauverney ;
- Remplacement des arbustes exotiques par des espèces indigènes aux Archers ;
- Plantation et entretien d'une haie indigène au Refuge.

En outre, la mesure A1 « Entretien en prairie extensive » sur le site de Montoly a permis à deux espèces d'orchidées menacées (risque d'extinction) en Suisse avec le statut de plantes vulnérables de s'y installer. Il s'agit de l'ophrys abeille (*Ophrys apifera*) et l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*).



Nouvelle Place Blanche



Orchidées

RESEAU AGRO-ECOLOGIQUE

Le soutien aux réseaux agroécologiques « Région de Nyon » et « Cœur de La Côte » se réalise dorénavant au travers de Région de Nyon. La 2^{ème} phase de ces deux réseaux est donc financée en recourant au DISREN. A cet effet, le Conseil communal a validé le préavis n° 6/2021 qui permet de financer la part de subvention du cercle porteur A, à hauteur de CHF 1.-/habitant pour les années 2021 à 2028. Le soutien à ces réseaux agroécologiques permet ainsi de maintenir une agriculture locale de qualité orientée vers une intégration intelligente de la production agricole et de la nature, tout en permettant de renforcer la qualité et la diversité du paysage rural à proximité de la ville. Le cadre de vie des habitants est ainsi amélioré en leur permettant de bénéficier d'un environnement plus sain.

INFRASTRUCTURES COMMUNALES

CIMETIERE

Les collaborateurs du Groupe espaces verts ont d'une part procédé à cinq inhumations et 30 poses de cendres. D'autre part, 19 cérémonies d'adieu ont été recensées dans les lieux de culte de notre ville.

68 décès ont été annoncés sur le territoire communal. En sus, ils ont également assuré l'entretien courant du cimetière communal.

PLACE DE JEUX ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Les différentes places de jeux communales sont contrôlées quatre fois par an par la société Top Jeux SA qui vérifie l'état des différentes installations et le respect des normes en vigueur. En parallèle, le Groupe voirie réalise également un contrôle mensuel permettant de réparer immédiatement les défauts constatés. L'ancien radeau à La Falaise a ainsi été remplacé en raison de sa vétusté et des risques de sécurité y relatifs.

L'entretien des terrains de football s'est poursuivi avec le concept de Pelouse Sportive Ecologique (PSE), ce qui permet d'éviter pour la deuxième année consécutive tout épandage de produits phytosanitaires. De plus, l'augmentation de la part des engrais organiques se poursuit afin d'arriver à 100% d'engrais organiques d'ici quelques années.

CENTRE SPORTIF « EN BORD »

Afin d'empêcher le stationnement sauvage sur les banquettes de prairie fleurie, le Groupe voirie a installé une « glissière » en billon de bois (écorcé, non traité) positionné sur des socles en granit gris. Ce n'est pas moins de 22 pièces de 6,50 mètres et 44 socles de granit qui ont été installés.

Suite à l'acceptation en mars du préavis n° 92 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement des activités sportives au Centre sportif « En Bord », le Service des infrastructures et de l'environnement reprend une partie de l'exécution du préavis. Cette année, le choix des mandataires et la reprise des études ont été réalisés.

PISCINES ET PLAGE COMMUNALE

Depuis 2020, les installations privées ne sont plus contrôlées par la Commune. Les collaborateurs du Service des infrastructures et de l'environnement ont donc procédé aux prélèvements d'échantillons d'eau des différentes piscines et plages de la ville pour les faire analyser par le Laboratoire cantonal. Pour rappel, la notation de la qualité de l'eau varie de A (eau de bonne qualité) à D (eau de mauvaise qualité).

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES

Piscine scolaire « Les Perrerets »	5
Piscine et jacuzzi de la Clinique de La Lignière	7
Jacuzzi du « Let's Go » fitness	5
Plage communale « La Falaise » : l'eau a obtenu la note A	2
Future plage communale « Sous-La-Lignière » : l'eau a obtenu la note A	2

SERVICE DE ET DE LA

L'ENFANCE JEUNESSE

FONCTIONS

- › Répond aux droits et besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 25 ans
- › Accompagne et soutient les familles dans leurs missions socioéducatives
- › Veille à la cohérence globale de la politique de l'enfance et de la jeunesse de la ville par un travail de coordination entre les différentes institutions et associations concernées
- › Oriente et soutient la Municipalité dans la définition et la mise en œuvre d'une politique communale de l'enfance et de la jeunesse

LES POINTS FORTS DE 2021

- › Signature d'une convention entre l'Association du CRL et la Ville de Gland relative à la politique d'animation socioculturelle de jeunesse de la ville
- › Développement de projets juvéniles existants et réalisation de nouveaux modèles d'intervention
- › Stabilisation et renforcement du Relax'Resto
- › Le Centre aéré local et participatif devient inclusif et accessible durant les vacances d'été, d'automne et dorénavant de printemps
- › Inauguration du nouveau Collège des Perrerets

En savoir plus

Service de l'enfance et de la jeunesse
Rue du Borgeaud 12
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 44

E-mail : enfance.jeunesse@gland.ch

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Le Service de l'enfance et de la jeunesse répond aux droits et besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 0 à 25 ans et accompagne leurs familles dans leurs missions socioéducatives. Par ailleurs, il oriente et soutient la Municipalité dans la définition et la mise en œuvre de sa politique communale de l'enfance et de la jeunesse.

Pour mener à bien ses missions, le Service de l'enfance et de la jeunesse s'appuie sur les deux Offices suivants :

- L'Office de l'enfance répondant aux besoins des enfants âgés de 0 à 12 ans et de leurs familles ;
- L'Office de la jeunesse répondant aux besoins des adolescents et jeunes adultes âgés de 10 à 25 ans et de leurs familles.

Le présent rapport fait état des prestations et manifestations coordonnées par l'Office de l'enfance, les établissements scolaires et l'Office de la jeunesse.

OFFICE DE L'ENFANCE

En étroite collaboration avec l'Etablissement primaire, les partenaires para- et extra-scolaires ainsi que le monde associatif, l'Office de l'enfance œuvre activement en faveur de la promotion des besoins et des droits des enfants de 0 à 12 ans au sein de la Commune.

Il veille à leur bien-être, développe et encourage la participation, la prévention ainsi que l'éducation globale des enfants au travers d'une action coordonnée avec les différents acteurs impliqués dans la vie de l'enfant.

Pour répondre à sa mission, l'Office de l'enfance développe des projets en lien avec l'enfant dans sa ville, propose des prestations destinées aux enfants au travers de la Maison de l'enfance, et s'engage activement pour favoriser une bonne collaboration des différents acteurs gravitant autour de l'enfant.

LA MAISON DE L'ENFANCE

La Maison de l'enfance est gérée par une Coordinatrice pédagogique et une Coordinatrice administrative, soutenues par la Déléguée à l'enfance. Quatorze auxiliaires fixes travaillent au sein des différents dispositifs. En complément du personnel fixe, du personnel temporaire est engagé pour les besoins du Centre aéré.

La Maison de l'enfance se déploie sur les sites des Perrerets et de Mauverney et regroupe trois dispositifs que sont la Pause déj', les Devoirs accompagnés et le Centre aéré.

Grâce à la gestion simplifiée par l'application « gland.monportail.ch », les familles peuvent avoir une vision globale des dispositifs, tant dans leur gestion administrative que financière (facilitation des modifications de modèles d'abonnements). Le projet « Harmonie » implique les parents, en les rendant acteurs de l'organisation journalière des prestations parascolaires de leurs enfants.

Cette plateforme « gland.monportail.ch » réunit désormais les prestations de la Pause déj', des Devoirs accompagnés, du Centre aéré mais également la gestion des sports facultatifs.

PAUSE DEJ'

La Pause déj' est un dispositif communal d'accueil parascolaire proposé, comme son nom l'indique, sur la pause de midi (de 11h50 à 13h25), les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ayant pour but de répondre aux besoins d'accueil des enfants scolarisés à Gland de la 1^e à la 6^e année Primaire.

Les locaux de la Pause déj' se situent à Mauverney (72 places) et aux Perrerets (72 places) et sont destinés aux enfants scolarisés au sein des sites respectifs. Six intervenantes prennent en charge les enfants sur chaque site, dès leur sortie d'école jusqu'à la reprise des cours. Le dispositif comprend un temps de repas



et un temps d'activités ludiques. Les repas labellisés « fourchette verte junior » sont préparés par la société Eldora et livrés sur les sites.

La Pause déj' est avant tout un espace éducatif d'échanges, de partage, de détente et de loisirs centré sur les besoins, le bien-être et le respect des droits de l'enfant.

En 2021, la Pause déj' a accueilli en moyenne 114 enfants par jour.

Afin de répondre au mieux à l'égalité des chances et la prise en compte de la diversité des besoins des enfants (en lien avec le « Concept 360° » des écoles), la Maison de l'enfance engage une intervenante supplémentaire dans son groupe d'encadrants, via un soutien du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF). Ainsi, elle offre la possibilité aux enfants qui le nécessitent de pouvoir profiter des activités sans restriction liées aux difficultés de ceux-ci et garantit ainsi leur sécurité physique et affective.

DEVOIRS ACCOMPAGNES

Le Service de l'enfance et de la jeunesse a permis en 2021 à en moyenne 30 enfants par jour de fréquenter les Devoirs accompagnés.



Les Devoirs accompagnés sont ouverts trois jours par semaine, les lundis, mardis et jeudis pour les enfants fréquentant les classes de la 3^e à la 11^e année au sein des établissements scolaires de la Ville de Gland. Les enfants de la 3P à la 6P sont accueillis au sein de la Maison de l'enfance des sites des Perrerets et de Mauverney de 15h00 à 16h00, pendant que les élèves de 7P à 11S accomplissent leurs devoirs en salles de classes aux Tuillières de 16h20 à 17h20.

Les équipes au nombre de six intervenants garantissent un espace de travail calme et accueillant. Elles favorisent l'autonomie des enfants dans la réalisation de leurs devoirs et les aident à s'organiser dans leur travail.

Depuis la rentrée d'août 2021, l'Office de l'enfance propose un nouvel horaire élargi (15h à 16h30) pour les enfants de la 3P à la 6P. Celui-ci permet désormais de pouvoir profiter d'un temps de jeux et de goûter, apporté de la maison, et facilite une meilleure concentration pour les enfants qui prendront du temps pour se ressourcer. De plus, les tarifs ont été diminués, passant de CHF 6.- à CHF 4.- pour l'encadrement des 3P à 6P et de CHF 6.- à CHF 3.- pour les enfants de 7P à 11S. Ces adaptations découlent d'une analyse réalisée à la suite du début de la pandémie et des inscriptions en baisse. Ainsi, le Service de l'enfance et de la jeunesse permet à plus de familles de bénéficier de ce soutien.

CENTRE AERE

Le Service de l'enfance et de la jeunesse met sur pied, durant la totalité des vacances d'été, une semaine en automne, et depuis cette année, également au printemps, un Centre aéré accueillant les enfants de la 1P à la 8P domiciliés à Gland, ainsi que les enfants des employés de la ville.



Le tarif est de CHF 200.-/semaine pour le premier enfant et CHF 175.- dès le deuxième enfant, collations et goûters inclus.

La capacité d'accueil est de 30 enfants par jour, assurée par un responsable et trois moniteurs, favorisant une meilleure gestion des dynamiques de groupes et respectant les besoins de chaque âge. Les enfants sont accueillis de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi à la Maison de l'enfance sur le site des Perrerets. En collaboration avec la Fondation Coup d'Pouce, le Centre aéré permet l'intégration des enfants en situation de handicap.

PROJETS INITIES EN 2021 PAR L'OFFICE DE L'ENFANCE

- L'Office de l'enfance a participé aux discussions et choix de la nouvelle place de jeux des Perrerets. Les enfants du Conseil des Délégués ont ainsi pu se positionner sur un choix de deux jeux ; celui retenu étant un jeu inclusif, pour répondre aux besoins de tous les enfants ;
- En 2021, l'Office de l'enfance a soutenu le projet revisité de la Fête du Chêne avec son comité, proposant une fête autrement, avec des masques en carton offerts par la ville et décorés par les classes. Un photographe a immortalisé ce moment et l'a finalisé sur deux banderoles affichées durant l'été dans les deux sites scolaires ;

- Mise en place des ateliers « Aïkicom E.C© ». En partenariat avec Protée (prestation de la Fondation Jeunesse et Familles), « Aïkicom EC© » est une démarche éducative alliant la pratique de l'aïkido (art martial d'autoprotection) et les théories de la communication. En collaboration avec l'Établissement primaire et l'APE de Gland (Association de parents d'élèves), cette nouvelle opportunité permet de prévenir des agressions sur le chemin de l'école ou à l'école et offre la possibilité aux enfants de faire face aux situations de conflits de façon adéquate. Cette approche éducative permet d'apprendre à se protéger, à développer le respect de soi et de l'autre et favorise aussi l'intégration des enfants en difficultés. Elle contribue à lutter contre les incivilités à l'égard des personnes et des objets. Cette méthode développée depuis plus de dix ans a déjà porté ses fruits auprès de nombreux jeunes dans la région de Nyon et de Prangins. L'Office de l'enfance a proposé une session de douze séances « découverte » du 3 mars au 2 juin 2021 les mercredis de 13h30 à 15h15 pour les enfants de la 5P à la 8P. Cette première session a rapidement été complète (15 inscriptions maximum) et des enfants ont dû être mis en liste d'attente. Ensuite, l'Office de l'enfance a proposé une session longue, du 15 septembre 2021 au 29 juin 2022, les mercredis de 15h00 à 16h30. Le cours n'est pas complet, essentiellement dû au créneau qui a dû être repensé. Douze enfants profitent de ce cours sur l'année scolaire. La session « découverte » propose un avant-goût des thématiques abordées sur une année scolaire. Elle apporte un bénéfice à chaque enfant mais pour un travail en profondeur et l'assimilation des différentes notions, l'Office de l'enfance a encouragé à maintenir uniquement la session annuelle, qu'elle souhaite pérenniser à l'avenir.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale et permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements, les autorités locales, la population et les parents d'élèves. Présidé par Mme Christine Girod, Municipale en charge de l'accueil de l'enfance, des écoles et de la jeunesse, le Conseil d'établissement se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- Représentants des autorités communales ;
- Parents d'élèves fréquentant les établissements ;
- Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements ;
- Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires.

Le rôle du Bureau est de collaborer à l'établissement de l'ordre du jour, nommer les commissions ou encore s'assurer du quorum de l'Assemblée. Il a statué les 27 janvier, 2 mars et 27 avril 2021 en présence de Mme Christine Girod, M. Gilles Davoine, Mme Patricia Storti et Mme Diane Bauchard, membres du Bureau du Conseil d'établissement.

La séance du Conseil d'établissement agendée le 16 février et déplacée au 15 mars, a finalement été annulée suite aux mesures sanitaires.

Le Conseil d'établissement s'est réuni le 31 mai avec les membres de la législature 2016-2021 et le 15 novembre avec les membres de la nouvelle législature 2021-2026.

L'élection du quart des parents a eu lieu le 6 octobre en présence de Mme Jeannette Weber (Municipale en charge de l'enfance et de la jeunesse pour la nouvelle législature), M. Gilles Davoine et la secrétaire Mme Tiziana Yammouni.

Les sujets discutés lors des deux séances étaient : le projet « Grains d'entrepreneurs », porté par l'APE avec l'aide des écoles et de la Commune, le projet « Quarto » mis sur pied par l'APE Vaud en soutien des parents membres du Conseil d'établissement, la discussion et le vote concernant l'utilisation du natel au Relax'Resto, les projets et travaux au Centre sportif, l'agrandissement des bâtiments scolaires de Mauverney et de Grand-Champ, les travaux aux Perrerets, la Fête du Chêne « autrement », la présentation du « Concept 360 » par les écoles, diverses communications des établissements scolaires, l'UAPE de la Rue de la Paix, des discussions et vote concernant les congés accordés aux écoles pour l'Ascension 2022 et pour le dernier jour d'école avant les vacances d'été 2022, la présentation des nouveaux membres, la désignation des membres du Bureau du Conseil d'établissement, l'avancement des travaux au Centre sportif, la présentation des services communaux liés à l'enfance et à la jeunesse, la rentrée scolaire avec les mesures sanitaires, les voyages et camps scolaires, les avantages et inconvénients des circulaires

électroniques adressées aux parents qui remplacent les imprimés, les demandes de congés scolaires avant les vacances, les difficultés des parents à communiquer l'absence des enfants à l'école, au parascolaire etc, et la recherche d'une solution globale.

ETABLISSEMENT PRIMAIRE

L'Établissement primaire accueille les élèves glandois de la 1P à la 8P. Les bâtiments scolaires sont répartis sur trois sites : Perrerets, Mauverney et Tuillières. A la rentrée, 1199 élèves ont été répartis dans 61 classes et encadrés par 124 enseignants et assistants à l'intégration et cinq membres du Conseil de direction. Trois secrétaires à temps partiel, un stagiaire MPC ainsi qu'un dépositaire et responsable de l'économat viennent compléter l'équipe administrative.

Le site Internet « ep-gland.ch » permet de trouver toutes les informations liées à la scolarité vaudoise ainsi que les spécificités de l'Établissement primaire. Dès la rentrée 2021, l'établissement a décidé de passer aux communications dématérialisées. Les circulaires sont mises sur le site Internet et les parents sont avertis via l'agenda de l'élève.

COVID-19

Sous l'égide du médecin cantonal, des mesures sanitaires ont dû être mises en place ou poursuivies dans les établissements scolaires, dont le port du masque pour les élèves de 7-8P en fin d'année. Malgré la propagation du virus, il n'y a eu aucune fermeture de classe ou de mise en quarantaine. Les établissements ont dû mettre sur pied un protocole d'autotesting dès le mois de décembre 2021. Les séances d'information aux parents ont dû être annulées.

ACTIVITES CULTURELLES, ANIMATIONS DIVERSES

Chaque année, enseignants et autres professionnels de l'Établissement primaire s'engagent à la mise sur pied d'événements en lien avec le sport, la culture et la santé, que ce soit au sein de l'équipe de Promotion de la santé, la Commission bibliothèque, la Commission culturelle, le Conseil d'établissement ou des conseils de délégués.

Tous les élèves ont pu assister à des spectacles au Théâtre de Grand-Champ, en dédoublant les séances pour respecter les normes sanitaires quant aux jauges. Les films agendés n'ont pas pu être présentés aux élèves, à part pour les 7-8P au mois de décembre. Enfin, la chorale « Couleurs Enchantées » a dû annuler son traditionnel concert de fin d'année.

CAMPS ET ACTIVITES SPORTIVES

Depuis août 2018, les enseignants de 3P à 6P bénéficient d'animations données par le référent d'établissement, en soutien à l'enseignement en éducation physique et sportive. Les camps et sorties des 7-8P, demeurant un moment fort de l'année scolaire, ont pu avoir lieu en septembre pour les 7P mais ont été annulés en mars 2021 pour les 8P, en raison du COVID-19. Les camps prévus en mai et juin ont également dû être annulés. Les sports facultatifs ont toujours beaucoup de succès auprès des élèves. Ils ont été annulés du 18 mars au 2 juillet en raison du COVID-19, mais ont repris normalement dès octobre. Il est important de préciser que tout au long de l'année, les classes de 1 à 8P ont pu effectuer diverses sorties et/ou courses d'écoles.

Depuis la rentrée d'août 2019, les activités scolaires type sorties et camps sont gratuites pour les parents hors frais de repas. La Commune prend en charge les frais inhérents à ces activités.

PREVENTION SANTE

L'équipe de prévention santé mène un projet « Grandir en Paix » dans les classes de 3 à 6P. Les classes de 7P ont pu bénéficier, au mois d'avril, des interventions de « Patouch », prévention de la violence. La Fête de la Danse a été annulée et les joutes ont pu avoir lieu sous une forme COVID-19



Mauverney



Tuillières



Perrerets

compatible. Des interventions en lien avec Internet ont été menées dans toutes les classes de 1P à 8P. Les animatrices de PROFA (éducation sexuelle) sont intervenues dans les classes de 3P, 6P et 8P en septembre et octobre.

CONSEIL DES DELEGUES

Trois conseils des délégués pour les classes 5P à 8P se réunissent quatre fois durant l'année scolaire sur les trois sites de l'établissement. Ils sont composés d'un ou deux délégués élus par les élèves de chaque classe, du Doyen du demi-cycle, du Délégué PSPS, du Médiateur, du Délégué à la jeunesse (7-8P) et de la Déléguée à l'enfance (1-6P).

En décembre, un conseil extraordinaire a été organisé aux Perrerets pour les 5-6P. Les travaux étant finis, le zonage de la cour de récréation leur a été présenté. Ils ont ensuite expliqué ces zones à leur classe respective. Un concours de dessin en 5-6P est en cours pour créer les pancartes représentant ces zones.

COMMISSION BIBLIOTHEQUE

La Commission bibliothèque s'est réunie à deux reprises en 2021. Elle est composée d'un membre de la direction, d'enseignantes des différents degrés et d'une bibliothécaire. Cette commission est chargée de définir des orientations pour la politique documentaire scolaire et la politique des prestations données, notamment pour les animations scolaires.

COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle se réunit deux fois par année, une fois au mois de septembre pour définir quels films seront présentés aux élèves des différents cycles, une fois au mois de mai pour choisir parmi les spectacles proposés. Elle est composée d'un membre de la direction et d'enseignants des différents degrés. Cette année, elle ne s'est pas réunie en septembre, le choix de films de l'année précédente ayant été repris tel quel.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE

L'Etablissement secondaire de Gland – Grand-Champ accueille 502 élèves répartis dans 26 classes (11 classes de VP, 13 classes de VG et 2 classes de Raccordement), encadrés par 68 enseignants et cinq membres du Conseil de direction. Trois secrétaires à temps partiel, une apprentie ainsi qu'un dépositaire et responsable de l'économat viennent compléter l'équipe administrative. Depuis 2016, l'Etablissement secondaire de Gland – Grand-Champ inclut deux classes de Raccordement 1 (structure de l'école obligatoire permettant aux élèves d'intégrer l'Ecole de culture générale, l'Ecole de commerce ou d'obtenir un certificat VG niveau 2-2-2) accueillant des élèves du secondaire provenant de Gland, Rolle, Begnins et Aubonne.

ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES, MANIFESTATIONS DIVERSES

Malgré la situation sanitaire, la Direction ou les enseignants ont pu mettre sur pied diverses activités. Les élèves de 9^e ont pu participer à la journée « Oser tous les métiers » (JOM) et les élèves de 10^e, 11^e et RAC ont pu se rendre au salon des métiers à Lausanne. L'établissement scolaire, en collaboration avec la Fondation Pro Juventute, ont offert l'opportunité aux élèves de 11VG de participer au projet « Entretiens fictifs ». Ces entretiens ont été menés par des professionnels ayant une expérience dans le recrutement. Tous les élèves ont également pu assister à divers spectacles et pièces de théâtre : « Opéra dans tous ses états » pour les 9^e, « Fête de la danse » pour les 10^e, « Des fleurs pour Algernon » pour les 11^e et RAC. Ces derniers ont également pu participer à une journée prévention sur le cannabis. Une course d'orientation dans le périmètre de la Commune de Gland a été organisée pour toutes les classes.

COURS FACULTATIFS, VOYAGES ET CAMPS

Six cours facultatifs ont pu être mis sur pied le jeudi durant la pause de midi : cuisine, photographie, théâtre, robotique, programmation et illustrations BD. Les voyages d'études des 11^e ont malheureusement été annulés en raison des restrictions sanitaires du moment. Le camp des Muverans organisé pour les élèves de 9^e année a été remplacé par une journée de randonnée à la Dôle.

PREVENTION SANTE

L'équipe PSPS (Directeur, médecin scolaire, infirmière scolaire, médiateurs, Conseillère école-famille,

Délégué PSPS) a pour but de promouvoir la santé en milieu scolaire et à effectuer de la prévention, ceci pour créer un climat propice aux apprentissages et au bien vivre ensemble. Le projet global intitulé « LOVE RESPECT » lutte contre les intimidations, harcèlements et autres violences physiques ou verbales que certains élèves peuvent pratiquer envers d'autres. Ces comportements n'ont pas droit de cité à Gland secondaire. Le message véhiculé auprès des élèves est exactement à l'opposé : respect de chacun, tolérance, vivre ensemble, etc.

CONSEIL DES DELEGUES

Un Conseil des délégués, composé d'un élève représentant pour chaque classe, du Directeur et de deux enseignants, se réunit cinq fois par année. Il a pour but de favoriser le développement harmonieux de la vie commune et individuelle des élèves au sein de l'établissement.

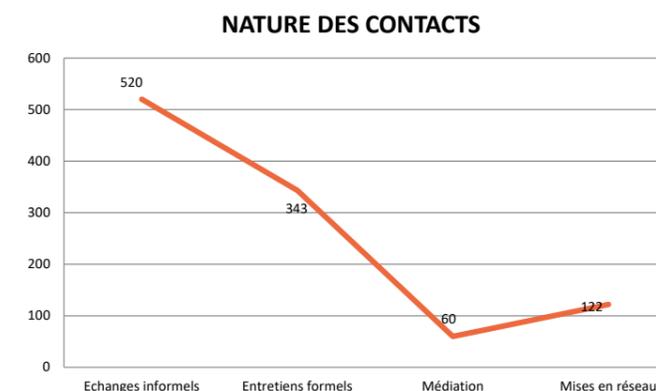
OFFICE DE LA JEUNESSE

L'année 2021 a été riche en activités en faveur des jeunes glandois malgré les restrictions sanitaires. L'Office de la jeunesse a essentiellement concentré ses forces autour du développement des projets juvéniles existants et de la conception de nouveaux modèles d'intervention, induits notamment par les apports d'une observation menée par les TSP en 2020. En ce sens, il est à relever : la concrétisation du CAP (« Chill' and Prév' ») – outil de prévention permettant d'aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent, à l'aide d'un vélo et d'une caisse comportant des jeux et du matériel de sensibilisation ; la réalisation de différents scénarios et la mise en place de cours de théâtre dans le cadre du projet « Sitcom » ; la signature d'une convention entre le Centre de rencontre et de loisirs (CRL) et la Ville de Gland – le CRL aura pour but ces prochaines années de conceptualiser une animation socioculturelle tenant compte des enjeux locaux, notamment en relation à une implantation décentralisée, respectant les besoins des quartiers de la ville ; le développement de la communication d'Activ'Action, permettant d'accroître les liens entre l'Office et différentes entreprises locales, toujours dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

RESEAU JEUNESSE

Le Réseau jeunesse est une cellule de coordination interdisciplinaire regroupant les professionnels des différentes institutions et associations glandoises intervenant auprès des 10-25 ans. Par des rencontres régulières, cette instance a pour objectif premier de répondre de manière efficace aux problématiques liées à cette population. Diverses cellules plus opérationnelles se sont greffées autour du Réseau jeunesse comme le groupe de travail jeunesse (Délégué à la jeunesse, TSP, Activ'Action, Conseillère école-famille, CRL) ou encore le groupe sécurité (représentants de la Gendarmerie, de la Municipalité, du Service de l'enfance et de la jeunesse et du Service de la population).

TRAVAILLEURS SOCIAUX DE PROXIMITE



Les Travailleurs sociaux de proximité (TSP) s'appuient sur une présence régulière dans les temps et les espaces de socialisation des jeunes pour effectuer leur travail. Leur rôle est de créer, maintenir et renforcer une relation de confiance avec les adolescents et jeunes adultes présents dans la Ville de Gland. Ils accompagnent le public-cible (10-25 ans) dans leurs projets individuels et collectifs, assurant le lien entre l'espace public, les espaces de socialisation intra-muros et les différents acteurs du milieu associatif et institutionnel local, régional et cantonal. Avec l'apparition du COVID-19, les TSP ont dû s'adapter et trouver des solutions pour

rester en lien avec les jeunes et continuer leurs accompagnements. Différents projets ont été menés par les TSP en 2021. Le projet « Sitcom » a permis à une quarantaine de jeunes filles et garçons entre 15 et 25 ans d'élaborer de courts et moyens-métrages (fiction). Les TSP ont collaboré étroitement avec Les Arts en scènes, structures de promotion d'activités théâtrales.

Des cours de mise en scène et d'écriture de scénario ont été mis en place.

En partenariat avec l'Association Jardin des parents, le projet visant l'accueil des parents de jeunes adultes a été créé, offrant un cadre propice à l'échange et à l'écoute. Cinq séances ont eu lieu en 2021. Le projet CAP (porteur « Chill' and Prév' ») a été concrétisé. Cet outil de prévention et d'animation mobile de proximité permet aux TSP d'avoir des temps formalisés dans différents lieux où se réunissent les jeunes en journée. À l'intérieur de la boîte du CAP, du matériel de prévention est accessible. Les TSP proposent également aux jeunes un soutien individuel. Lors d'entretiens basés sur la confiance et la confidentialité, les TSP se mettent à leur disposition pour les écouter, les informer ainsi que renforcer leurs ressources et leur pouvoir d'agir.

ACTIV'ACTION

L'année 2021, toujours empreinte par la pandémie, n'a pas été simple pour les jeunes soutenus par Activ'Action. Ils et elles ont rencontré des difficultés afin d'atteindre leurs objectifs professionnels. Cependant, 2021 a aussi permis à certains d'entre eux de saisir des opportunités professionnelles, créées par le contexte si particulier que nous vivons. La demande, ainsi que l'intérêt pour le dispositif, augmentent d'année en année. En 2021, 50 jeunes ont été accompagnés. Depuis septembre 2021, Activ'Action a développé son réseau et est entré en contact avec nombres d'entreprises locales, ceci afin de faciliter les liens entre ces dernières et les jeunes. L'article paru dans le « Gland Cité » à ce propos a eu des répercussions positives : des employeurs ont contacté le dispositif et ont accueilli avec intérêt la démarche. Deux jeunes ont bénéficié de cet accès facilité à des stages et premiers emplois. Notons également que la collaboration avec les écoles et le Guichet régional de la Transition 1 s'est développé et a permis à plusieurs jeunes d'accéder à ces services. Les perspectives se concentrent actuellement sur la communication auprès des jeunes filles et des mineurs. Pour ce faire, l'Office continuera à élargir son réseau et à poursuivre sa collaboration avec les TSP – ces derniers étant toujours les intermédiaires majeurs entre les jeunes et le dispositif.

50 jeunes accompagnés en 2021
dont 18 jeunes mineurs et 32 jeunes majeurs,
15 filles et 35 garçons

36 suivis réguliers
14 jeunes en accompagnement
ponctuel

PARLEMENT DES JEUNES DE GLAND

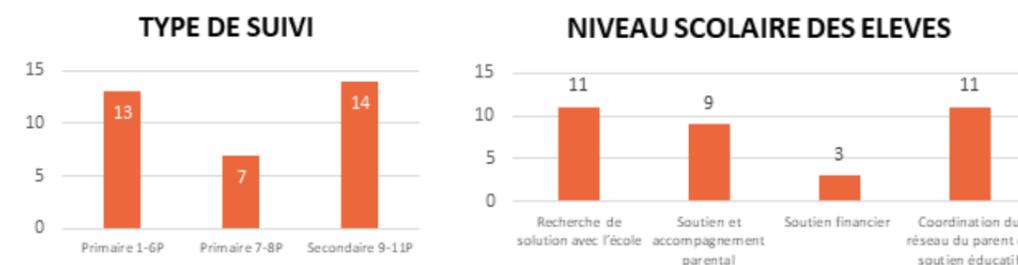
Le Parlement des jeunes de Gland (PJG) est un collectif soutenu par la Commune, et plus particulièrement par l'Office de la jeunesse. Il vise à renforcer la participation sociale de tous les jeunes de la Commune entre 16 et 25 ans. Ses objectifs sont d'encourager l'engagement citoyen des jeunes ; d'organiser, en collaboration avec l'Office de la jeunesse, des projets et événements pouvant intéresser les jeunes et/ou plus largement la population, de faire part de leurs aspirations aux autorités communales, mais également de prendre position sur quelque demande ou projet que ce soit sur requête de ces mêmes autorités. En ce sens, il est constitué sous la forme d'une commission consultative. Lors de l'année 2021 et malgré les contraintes des mesures sanitaires, le PJG a réalisé plusieurs activités/projets : ouverture d'un espace de révision pour les étudiants, diffusion de l'Euro 2021, sortie Paintball, Pépi Movie (séance cinéma open air), fête d'inauguration du CAP (« Chill' and Prév' »), Grill & Sound (événement rassembleur, à vocation musicale et gastronomique d'été). Les jeunes ont également participé à « Swiss Bouge » et à « l'Été en Ville », en collaboration avec les Services de la culture et des affaires sociales et celui de la population.



Parlement des jeunes

TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE

L'année a été marquée par la crise sanitaire, bien que les écoles soient restées ouvertes. La présence sur site de la Conseillère école-famille (CEF) au sein des différents établissements scolaires a permis de visibiliser sa fonction. L'arrivée des éducateurs sociaux en milieu scolaire, dès mars 2021, a également conduit à un changement des pratiques : le pôle socio-éducatif a dès lors été renforcé. L'Office de la jeunesse a travaillé sur les modalités de collaboration avec ses partenaires insérés dans le milieu scolaire, notamment via son implication au sein du groupe d'élaboration du « Concept 360° » du Collège de Grand-Champ. Une collaboration avec le PPLS (psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire) a été initiée par le Service de l'enfance et de la jeunesse. En ce sens, des rencontres régulières entre CEF et PPLS ont été convenues. Le travail de réseau avec les instances externes à l'école reste une priorité. Ce travail de réseau est précieux pour le soutien aux familles.



CENTRE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

Le Centre de Rencontres et de Loisirs (CRL) a ouvert pendant 45 semaines en 2021. La fréquentation du centre a été plus forte qu'en 2020 : le nombre de passages annuels a été de 2'272 (1'200 en 2020, en raison du COVID-19). Concernant la répartition par genre, nous remarquons une assez bonne mixité dans la fréquentation (filles : 42 % ; garçons : 58 %). La tranche d'âge la plus représentée est celle des 11-12 ans et des 16 ans. Plusieurs événements ont été organisés au cours de l'année (soirées Disco, Halloween, etc.). Le CRL a mis en place différents projets en 2021. En ce sens, l'« Espace Filles », réservé aux jeunes filles de 11 à 18 ans, leur permet de développer des activités – le cours de boxe du mardi en est le premier résultat. L'équipe d'animation du CRL a participé au projet CAP (« Chill' and Prév' »), en collaboration avec les TSP. Le projet de studio d'enregistrement, porté par un groupe de jeunes qui souhaitent bénéficier d'un espace de création musicale dans leur centre d'animation, a été créé. Ce projet est subventionné par la commission de coordination de la Politique de l'enfance et de la jeunesse (PEJ). De plus, le CRL a continué de soutenir quotidiennement le Relax'Resto en préparant différentes animations. Notons également que le CRL a engagé une troisième animatrice, permettant au centre d'élargir ses horaires d'ouverture et de développer des activités hors-murs.

RELAX'RESTO

Lors de la rentrée d'août 2020, le Relax'Corner avait fait peau neuve, en raison des nouvelles directives cantonales, allant dans le sens d'un encadrement particularisé des jeunes de 7-8P durant la pause de midi. C'est dans ce contexte que le Relax'Resto est né. L'année 2021 a permis de stabiliser cet accueil parascolaire. Le Service de l'enfance et de la jeunesse, en collaboration étroite avec Eldora, le CRL, VIVAG et la Ludothèque, a ainsi continué l'implantation du dispositif permettant autant aux écoliers de 7-8P et du secondaire de prendre leur pause de midi dans de bonnes conditions.

L'objectif de cet accueil peut se traduire par la volonté du Service de permettre aux jeunes de se rencontrer et surtout de manger un repas équilibré. Pour les 7-8P, des moments autant ludiques que sportifs ont été développés, sous les principes de l'accueil libre. L'équipe d'auxiliaires parascolaires, composée initialement de deux personnes, a vu son effectif doubler – à la rentrée scolaire 2021, le Relax'Resto pouvait compter sur l'engagement de cinq auxiliaires. La fréquentation de l'accueil a fait un bond



Relax'Resto

considérable, passant d'environ 40 à 70-90 enfants de 7-8P par midi, en cours d'année. Relevons que pour les élèves de secondaire, le Relax'Resto accueille 120 jeunes environ par midi.

MANIFESTATIONS

FETE DU SKATEPARK

La Fête du Skatepark prévue en mai, a d'abord été déplacée au 5 juin dans l'espoir qu'elle puisse avoir lieu, mais a finalement été annulée en raison des restrictions sanitaires en vigueur. Cette annulation étant intervenue tardivement, le Service de l'enfance et de la jeunesse a malgré tout effectué un versement exceptionnel de CHF 1'500.- en soutien à l'Association des jeunes skaters (Nyon Région Skateboard Association) qui coorganise avec la ville la Fête du Skatepark chaque année. Le geste a été très apprécié.

FETE DU CHENE

La Fête du Chêne qui devait avoir lieu le 2 juillet a été annulée par les écoles en raison des restrictions sanitaires en vigueur. Le Comité de la Fête du Chêne, d'entente avec l'Etablissement primaire a repensé ce rassemblement festif. Afin de marquer la fin de l'année scolaire, un projet participatif a été mis sur pied avec la décoration d'un masque « festif » par chaque élève et la prise en photo des classes des Perrerets et Mauverney déguisés. Les photos des classes en format A3 ont été ensuite imprimées sur une grande bâche qui a été exposée à l'extérieur du bâtiment correspondant pendant les vacances scolaires d'été. Ceci a permis aux parents et aux enfants d'apprécier le nouveau projet. Chaque enfant a reçu comme souvenir une photo de sa classe avec les masques, en petit format.



GLAND ÇA MARCHÉ !

La manifestation Gland ça Marche ! a quant à elle pu être maintenue le samedi 25 septembre de 11h30 à 20h00 en respectant les mesures sanitaires. La manifestation a été organisée à Montoly sur le parking, point de départ d'un parcours varié et intéressant. Les étapes ont enregistré une belle fréquentation.

Les étapes : départ depuis le parking de Montoly avec le stand d'information, la buvette, les stands de nourriture tenus par l'Association Anime ta Ville et le Volleyball Club La Côte, ouverture du Centre de rencontres et loisirs et des Espaces verts qui ont présenté une exposition autour des plantes envahissantes. Ensuite, visite du Colibri-l'Amandier, les pompiers à Gare Sud, le stand de l'APE à Gare Nord, la Pépinière-Activ'Action, le Temple-présentation du nouvel orgue, la Bibliothèque Mille Feuilles et les Travailleurs sociaux de proximité-présentation du triporteur « Chill and Prév' », ont complété la boucle du trajet.

Enfin la partie officielle s'est déroulée à Montoly avec l'accueil des nouveaux habitants, le tirage au sort et de nombreux prix à gagner qui ont clôturé cette belle manifestation.



Parcours Gland ça marche pour enfants



Gland ça marche - Parking de Montoly

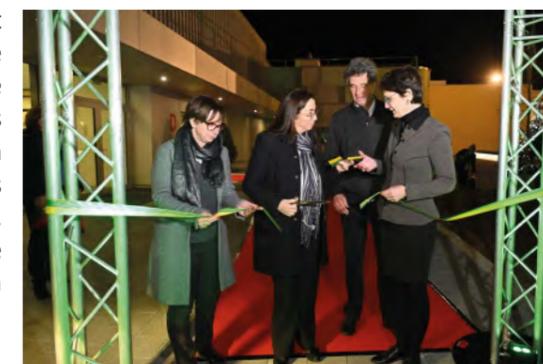
DINER QUIZZ CITOYEN

Le Dîner Quizz citoyen, qui devait avoir lieu mi-novembre, a été annulé en raison des mesures sanitaires. Les 171 jeunes qui fêtaient leurs 18 ans en 2021 ont reçu un courrier accompagné d'un bon pour une entrée chez Totem Escalade, valable six mois. Le courrier rappelle aux jeunes les services gratuits à leur disposition : TSP, Activ'Action, brochure Easy Vote envoyée à la maison, Parlement des jeunes, soirées Sport'Ouvertes, etc.

INAUGURATION DES BATIMENTS DES PERRERETS

Le chantier du complexe scolaire des Perrerets étant terminé, l'inauguration a eu lieu le 18 novembre 2021. Avec le soutien du Service des bâtiments et de l'urbanisme ainsi que du Secrétariat municipal, le Service de l'enfance et de la jeunesse a piloté l'organisation de cette manifestation qui a réuni une centaine d'invités.

La partie officielle a eu lieu à l'extérieur pour que tout le monde puisse y participer, avec les discours entre autres de Mme Cesla Amarelle et de Mme Christine Girod. Trois classes du primaire ont présenté des chansons, suivies par la Fanfare de Gland. Après la visite du bâtiment E en présence de l'architecte, les invités se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié. L'apéritif dînatoire a été servi dans la nouvelle salle de gymnastique décorée pour l'occasion, sur inscription et présentation du certificat COVID.



Inauguration des Perrerets

SERVICE CULTURE AFFAIRES

DE LA ET DES SOCIALES

FONCTIONS

- › Organe de mise en œuvre de la politique culturelle, de la politique du logement, de la promotion de la santé et des aînés, et des affaires sociales
- › Interlocuteur des acteurs culturels/interface avec les partenaires culturels et sociaux locaux, régionaux et cantonaux
- › Organisateur et coordinateur des manifestations culturelles initiées par la ville
- › Gestion des lieux culturels communaux (Bibliothèque, Théâtre et Pépinière)

LES POINTS FORTS DE 2021

- › Agrandissement du Service avec l'intégration de la Bibliothèque communale et scolaire et des Affaires sociales
- › Préavis n°97 relatif à l'exploitation des espaces culturels de Grand-Champ
- › Création du projet *'Eté en ville'* : programme itinérant et pluridisciplinaire destiné à la population
- › Création du projet *'Navibouq'*, service de prêt interbibliothèques à l'échelle régionale
- › Acquisition du bâtiment A5.1, nouveau quartier de la Combaz pour y développer un projet de salle communautaire

En savoir plus

Service de la culture et des affaires sociales
Rue du Borgeaud 12
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 70
E-mail : culture@gland.ch

SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES

Si l'année a été particulièrement éprouvante pour le milieu culturel, les artistes, les associations, les équipes du Service de la culture et des affaires sociales - entre les fermetures, les multiples mesures sanitaires à mettre en place, le volume de travail conséquent qui en a découlé - elle a permis de consolider les soutiens et de déployer de nouveaux services à la population. L'ensemble du Service a tout mis en œuvre pour maintenir ses missions et surtout les liens avec la population, en transposant à l'extérieur ou en allant à la rencontre de la population, selon les contextes. Ces prestations étant destinées à compenser les pertes de contact direct comme les distances sociales.

L'année 2021 voit aussi un changement dans la structure du Service qui accueille, depuis la nouvelle législature, la Bibliothèque communale et scolaire d'une part, et le secteur des Affaires sociales d'autre part.

LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS

Les soutiens – ou subventions – d'ordinaire essentiels à l'émergence et à l'existence d'une vie culturelle dynamique et foisonnante, ont été maintenus d'emblée par la Municipalité, de sorte à ne pas péjorer les situations des différentes structures soutenues, quelle que soit la situation rencontrée (annulation partielle des activités, réduction d'un programme ou de l'accueil d'un public, report des créations ou présentations publiques, etc., ou encore les pertes de recettes de billetterie, sponsoring, dons privés, et cotisations).

DES MESURES DE SOUTIEN PERENNISEES

BOURSES D'AIDE A LA CREATION ARTISTIQUE

Il s'est agi d'apporter une mesure concrète et stimulante aux artistes, de favoriser leurs projets de création comme de valoriser le tissu culturel local.

Le Service a ainsi mis au concours deux bourses en juin destinées à des artistes professionnels glandois ou ayant de fortes attaches avec la ville.

Six dossiers au total ont été reçus, et deux lauréats ont bénéficié d'un soutien financier pour pouvoir consacrer du temps au développement d'un projet artistique personnel. Le but des bourses artistiques est de venir en soutien lors des périodes de création comme de donner de la visibilité au tissu artistique local et d'en montrer la diversité.

L'objectif est de reconduire ces mises au concours chaque année, tout comme de suivre le parcours de ces artistes et de faire connaître à la population le fruit de leur travail, par le biais des actions de promotion culturelle.

SUBVENTIONS ANNUELLES

La subvention annuelle se destine à soutenir les efforts de développement et de diversité culturelle, portés par des entités, des acteurs culturels ou des artistes. Toutes les disciplines sont susceptibles d'être soutenues et la complémentarité des projets est un objectif.

Le soutien le plus fréquent, et souvent le plus essentiel, se traduit sous forme de prestations en nature, c'est-à-dire la mise à disposition de locaux pour des activités régulières, de matériel et de prestations techniques.

En 2021, l'ensemble des subventions a été maintenu, malgré la situation sanitaire qui a entravé de nombreuses activités, et ce, afin de soutenir les structures et projets et de limiter l'impact des fermetures et restrictions sur leur devenir.

Les associations et/ou entités culturelles qui ont bénéficié de subventions annuelles en espèces et/ou en prestations sont la *Société de développement*, le *La Côte Flûte festival*, le *Festival Visions du Réel*, l'*Association Orgue en jeux*, le *Carabouquin*, les écoles de formation musicale (COV - Conservatoire de l'Ouest Vaudois et EMN - Ecole de musique de Nyon, l'*Adac*, la *Fanfare de Gland* et le *Choeur mixte de Gland le Chêne*), des ateliers théâtraux (Les petits artistes et le Carrousel), les manifestations qui ont pu être maintenues comme celles des *Peintres et sculpteurs de La Côte* et l'exposition reportée du *Photoclub de Gland*.

SUBVENTIONS PONCTUELLES

Les subventions ponctuelles permettent de soutenir, à titre unique, un projet pour lequel le soutien en espèces est déterminant.

En 2021, les aides ponctuelles ont pu être octroyées à différents projets de création artistique, comme d'événements culturels. Treize dossiers ont bénéficié de soutiens pour des domaines variés comme l'édition, la musique, le cinéma, les arts de la scène et l'animation socio-culturelle. Ils se répartissent comme suit :

DOMAINE CONCERNE	NOMBRE DE DOSSIERS	GENRE	NOMBRE DE DOSSIERS
Musique	5	activités association	1
		création	1
		événement/manifestation	3
Cinéma	5	activités association	2
		création	2
		événement/manifestation	1
Littérature / Edition	1	activités association	0
		création	1
		événement/manifestation	0
Arts de la scène	1	activités association	1
		création	0
		médiation	0
		événement/manifestation	0
Animation socio-culturelle	1	événement/manifestation	0
		activités association	1

REPARTITION DES MONTANTS ALLOUES

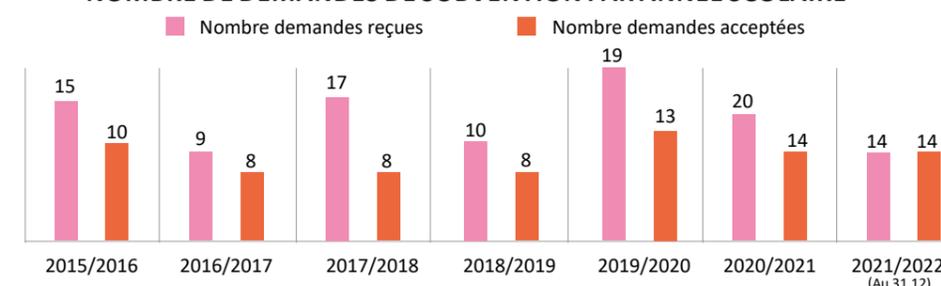
< CHF 1'000.-	entre CHF 1'000.- et CHF 5'000.-	entre CHF 5'000.- et CHF 10'000.-	CHF 10'000.- et +
	10	2	1

SUBVENTIONS INDIVIDUELLES

Le subventionnement des études musicales permet d'apporter une aide directe aux familles, tout en soutenant les écoles de formation musicale reconnues par la FEM, selon la Loi sur l'enseignement musical. En 2021, nous avons constaté une augmentation des demandes, portant sur la fin de l'année scolaire 2020-2021 et le début de l'année scolaire 2021-2022. Ces élèves fréquentent le COV (Conservatoire de l'Ouest Vaudois) et l'EMN (Ecole de musique de Nyon).

ANNEE SCOLAIRE	DEMANDES REÇUES	DEMANDES ACCEPTEES	MOYENNE % SUBV.	MOYENNE CHF SUBV.
2015/2016	15	10	43%	578.03
2016/2017	9	8	30%	508.03
2017/2018	17	8	34%	545.84
2018/2019	10	8	49%	681.51
2019/2020	19	13	52%	647.83
2020/2021	20	14	34%	597.63
2021/2022 (au 31.12)	14	14	39%	692.96

NOMBRE DE DEMANDES DE SUBVENTION PAR ANNEE SCOLAIRE



LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Par promotion culturelle, nous entendons les actions de valorisation, de diffusion et d'accessibilité qui favorisent la rencontre entre la population et toutes sortes « d'objets culturels ». Il s'agit avant tout de mettre à la portée de tous, les possibilités de se divertir, d'apprendre, de découvrir ainsi la diversité des formes culturelles.

LES COLLABORATIONS

Les difficultés rencontrées par le monde de la culture entre autres, pendant la pandémie, ont stimulé les collaborations régionales des lieux culturels. Grâce notamment au soutien du Canton par le biais d'un fonds dédié aux projets de transformations, deux projets d'envergure ont vu le jour : *Scènes communes* et *Côte à Côte*.

SCENES COMMUNES



Les Théâtres communaux vaudois se sont associés pour proposer une programmation itinérante et représentative de chaque ville engagée dans le projet. Quatre projets artistiques (dont trois en création) ont été sélectionnés, en provenance de chacune des localités. Une trentaine de représentations ont eu lieu à Gland, Morges, Cossonay et Yverdon. Des spectacles et des concerts qui ont fait le bonheur de la population comme des artistes sélectionnés, qui ont pu rayonner à travers le Canton, trouver de nouveaux publics comme de nouveaux soutiens.

COTE A COTE

Une carte · trois théâtres · douze spectacles · une communauté



Le Théâtre de Grand-Champ, le Casino Théâtre de Rolle et l'Usine à gaz à Nyon ont uni leurs forces pour créer un projet commun qui invite la population à naviguer entre les trois lieux, collectionner les découvertes et constituer au fil du temps une communauté de spectateurs. Les membres *Côte à Côte* partent à la découverte d'une sélection de spectacles et bénéficient d'une série d'ateliers découverte autour des thèmes abordés dans les spectacles. Emmenés par une chargée de projet, qui tisse les liens entre les spectateurs, les lieux et les spectacles, c'est une navigation régionale à laquelle le public est invité. Ce projet de transformation, largement soutenu par le Canton, a été conçu pour une durée de deux ans.

LA COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle contribue de façon significative à la promotion culturelle par ses projets, essentiellement tournés vers les acquisitions artistiques et leur diffusion.

La Commission culturelle est composée de :

COMMISSION CULTURELLE

PRÉSIDENTE

Mme MONNEY Isabelle

MEMBRES

Mme CELA Claudia (PLR) démissionnaire au 30.06.2021
Mme RAO Alexandra (PLR) nouvelle membre dès l'automne 2021
M. BINGGELI Steve (GDG)
M. DE HADELN Moritz (PS-Les Vert-e-s)
M. DI FELICE Maurizio (UDC)

CONSULTANTE

Mme SCHUMACHER Aline

CHEFFE DE SERVICE

Mme FAURE Sandrine

La Commission culturelle a pu travailler activement en 2021 :

- Lancement du concours sur invitation en lien avec l'intervention urbaine pour la future zone de rencontre à l'interface Sud de la gare de Gland ; le jury va se réunir en mars 2022 ;
- Réalisation et inauguration du projet lauréat de Frédéric Gabioud dans l'enceinte des Perrerefs, projet qui a impliqué la Commission culturelle dans l'élaboration du concours et dans le jury ;
- Participation au jury des bourses d'aide à la création ;
- Extension réalisée du réseau de boîtes à livres en ville avec des boîtes à livres géantes qui ont pris place sur la Place Blanche et à la Pépinière grâce aux projets des Espaces verts ;

- Concours artistique pour la future déchèterie pour lequel le jury a désigné le projet lauréat « Bis repetita » de Delphine Renault et Ana Saint-Pierre.

Les projets pour 2022 sont dans la lignée de ceux réalisés en 2021, permettant dynamisme et réalisations concrètes.

LA COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS PONCTUELS ET FÉDÉRATEURS

L'ÉTÉ EN VILLE

Cette 1^{ère} édition de *l'Été en ville* s'est déroulée sur trois mois et sur six lieux différents. En reprenant les ingrédients qui ont fait le succès de *l'Été à la Falaise*, cette nouvelle manifestation est partie à la rencontre de la population à travers les quartiers de la ville pour devenir un élément dynamisant et novateur au sein de la Commune.

En plus de se positionner comme événement fédérateur pour la population, *l'Été en ville* permet aussi d'associer les différents Services communaux autour d'un même projet.

l'Été en ville a englobé la plage de la Falaise qui, pour sa 4^{ème} édition, s'est muée en quartier de la ville tout en conservant l'offre imaginée lors des éditions précédentes. Le Service de la culture et des affaires sociales, le Service de l'enfance et de la jeunesse, la Bibliothèque, les Sports et le Groupe des espaces verts ont contribué à proposer activités et équipements estivaux, en s'adaptant aux contraintes et recommandations sanitaires en vigueur.

L'objectif principal a consisté à maintenir de la vie et des propositions à la population pour alléger le quotidien et recréer du lien. Ainsi les rendez-vous sportifs et culturels ont pu être proposés, enrichis de spectacles, concerts et ateliers artistiques. En complément des activités proposées par les Services, les associations, les professeurs de sport et les artistes glandois ont été sollicités. Tout au long de l'été et sur les différents sites, l'AEGR (Association économique de Gland et région) a proposé une buvette, ce qui a permis de rendre les événements programmés plus conviviaux et propices sur les échanges.

QUELQUES CHIFFRES

Le programme de *l'Été en ville* a ainsi proposé 171 rendez-vous du 10 juin au 11 septembre, toutes thématiques confondues, dont :

- 10 concerts (hors Open air, donc 15 en l'incluant) ;
- 4 spectacles en plein air / itinérants sur 14 représentations ;
- 2 sessions de cinéma en plein air (Cinéma sud / 2 projections + Open air / Gland 5 projections) ;
- 7 ateliers artistiques (14 rendez-vous) accompagnés de 7 petites « expos » des artistes impliqués ;
- 48 rendez-vous littéraires (Carabouquin et Bibliothèque communale) agrémentés de contes, ateliers & petits spectacles/concerts participatifs ;
- 50 rendez-vous sportifs (basket, capoeira, pure jump, yoga, pétanque, pilates, caf, bootcamp, chair danse, danse afro, pole dance) ;
- 23 rendez-vous pour les jeunes (avec le CRL, les TSP et le Parlement des jeunes).



Été en Ville

FÊTE DE LA DANSE

Cette cinquième édition, réalisée en collaboration avec la Ville de Rolle a eu lieu en mai 2021, en présentiel et en streaming, dans une version allégée en lien avec les restrictions en vigueur. Deux spectacles ont pu être présentés au Théâtre de Grand-Champ pour ouvrir ce week-end de fête.

La Compagnie Patiperros a présenté son spectacle lauréat de l'appel à projets lancé l'année précédente en collaboration avec la Ville de Rolle. La compagnie Circoncentrique a, quant à elle, présenté un spectacle de leur répertoire. Les deux compagnies sont issues de la région : une volonté de la programmation pour mettre en valeur le tissu culturel local et émergent.

Sept cours de danse ont été proposés en présentiel et en streaming (les cours étant limités à 15 personnes maximum). La diffusion a été très positive, puisque plus de 200 visionnages ont été recensés.

CINEMA OPEN AIR

La 10^{ème} édition du Cinéma Open Air a pris la clé des champs et a offert à la population un cadre bucolique et compatible avec les restrictions sanitaires en vigueur pendant l'été. Cette édition a donc pu s'installer dans le champ adjacent le Théâtre, proposant aux spectateurs un air de liberté pour cette formule « ciné-transat ».

D'une capacité d'environ 450 personnes par soir, la manifestation a pris ses quartiers au mois d'août sur cinq jours, pour clôturer les vacances scolaires. Les concerts ont pu être intégrés à cette variante bucolique, ainsi que quelques atouts gourmands impliquant foodtrucks et associations locales.

C'est donc un concept convivial et sécurisé qui a été proposé et offert à la population. Du 17 au 21 août, plus de 2'200 spectateurs ont pu profiter de l'événement.



Cinéma Open air

LIEUX CULTURELS

LE THEATRE DE GRAND-CHAMP

LA SAISON 2020-2021

Etendue de septembre 2020 à juin 2021, la saison est restée fidèle à la ligne de programmation, placée sous le signe de la diversité, de la qualité et de la curiosité. Cette nouvelle saison a mis à l'honneur des histoires racontées sous toutes les formes, sur tous les tons et avec des univers artistiques forts : cinéma, musiques actuelles, théâtre classique, contemporain, musical, spectacles jeune public et pluridisciplinaires, humour, comédies proposent de plonger dans mille et une histoires.

Son déroulement a été ponctué par les décisions fédérales successives impliquant de nombreux bouleversements, reports, annulations, jauges partielles, distances, et autres mesures qui ont varié au long de l'année. Entamée avec une jauge limitée en septembre 2020, la saison a ensuite été successivement suspendue du 4 novembre 2020 au 19 avril 2021, du fait de la fermeture ordonnée des théâtres. Dès le 20 avril 2021, les spectacles ont pu reprendre, malgré des jauges très limitées (50 spectateurs puis 100, et enfin 150 mi-juin). En septembre 2021, le certificat COVID, a permis de lever les restrictions de jauge, tout en ayant un impact significatif sur la fréquentation.

Les spectacles et concerts de la majorité de la saison (2^{ème} semestre 2020 et 1^{er} trimestre 2021) ont été dans l'immense majorité reportés sur le 2^{ème} semestre 2021 et, pour quelques-uns sur l'année 2022. Tous les spectacles pour lesquels des représentations scolaires étaient prévues ont en revanche pu être maintenus (la fermeture ne concernant que le grand public).

La création d'une scène mobile par l'équipe technique du Théâtre a permis de sortir et de reporter certains concerts, durant l'été, faisant ainsi la liaison avec le public jusqu'au début de la nouvelle saison.

Le programme *Sortir au théâtre* et les mesures d'accessibilité, à destination des personnes sourdes et malentendantes, ont été reportés avec les spectacles concernés.

LA SAISON 2020-2021 EN QUELQUES CHIFFRES

Difficile de présenter des statistiques de fréquentation qui aient du sens, en lien avec six mois de fermeture publique et des mois de restrictions de jauge selon les périodes (300 en début de saison, puis 100, 50, 100 et 150 en fin de saison) : l'ensemble de la saison a été impactée, à l'instar de l'ensemble du milieu culturel et théâtral en particulier.

Sur les 38 spectacles et concerts programmés en 2020-2021 :

- 10 ont pu être joués en public ;
- 2 diffusés en streaming ;
- 3 déplacés en extérieur dans le cadre du programme *l'Eté en ville* ;
- 2 ont basculé en scolaires uniquement ;
- 13 spectacles ont été reportés sur la saison suivante 2021-2022 ;
- 3 spectacles reportés sur celle de 2021-2023 ;
- 3 annulations définitives ;
- 2 spectacles encore en attente de report.

CULTURE ET ECOLES

La collaboration avec les établissements primaire et secondaire de Gland se poursuit avec succès. La promotion de la saison théâtrale auprès des autres établissements de la région s'intensifie et de plus en plus de classes viennent en sortie extrascolaire. Le rôle du Théâtre de Grand-Champ dans la découverte et l'accès aux arts vivants se renforce et poursuit son développement.

Les représentations scolaires ont pu être maintenues, quoiqu'adaptées aux conditions d'accueil fluctuantes (trois classes maximum, 2/3 de jauge), pour les six spectacles concernés ; deux ont pu être donnés en scolaire à défaut de l'être en public ; un sera reporté en 2021-2022. 18 représentations scolaires ont eu lieu, concernant un peu plus de 2'000 élèves.

ARTISTES EN RESIDENCE ET SOUTIEN A LA CREATION

Avec l'aménagement de la salle de répétition, c'est l'accueil de plusieurs compagnies en résidence qui a été rendu possible en cette saison 2020-2021.

La Cie Rupille 7, a pu poursuivre son travail avec deux nouvelles créations, dont une sur fin 2021. La Cie Mezza-luna, le Théâtre l'Article, The Divine Compagny et la Cie Pied de Biche ont pu également bénéficier des sessions de répétitions et de coproductions. Le développement du soutien à la création et de la coproduction est essentiel pour valoriser la qualité artistique des artistes associés au Théâtre de Grand-Champ et de remplir ce rôle de théâtre public, en soutenant et en accompagnant des artistes qui s'impliquent pour le public.

LA PEPINIERE

La création de La Pépinière est le fruit de la collaboration entre le Service de l'enfance et de la jeunesse et le Service de la culture et des affaires sociales. Elle se destine à soutenir et promouvoir les jeunes, artistes ou acteurs socio-culturels, en leur mettant à disposition des locaux partagés. Lieu d'échanges et de création, cet espace a su créer des liens forts entre les artistes et les jeunes, mais également entre les habitants et les porteurs de projets. Fortement impacté par les fermetures et restrictions sanitaires, le lieu a hiberné en attendant de pouvoir rouvrir et redevenir un espace vivant, pluriel, ouvert sur la cité, et qui permet à chacun d'y concevoir son projet, selon son rythme et sa temporalité, afin de le porter plus loin.

Evolution pour les deux salles dédiées aux activités culturelles, pour répondre au mieux aux besoins des artistes de la ville. Un plus grand nombre d'artistes est accueilli à La Pépinière depuis 2021, se concentrant sur des résidences de plus longue durée et correspondant au milieu artistique fragilisé qu'est celui des arts visuels. Dès 2022, un espace d'exposition va permettre aux artistes résidents d'exposer leurs travaux et ceux d'autres artistes, afin que ce lieu devienne une plateforme d'échanges culturels ouvert à toutes et tous.

LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE

La Bibliothèque communale et scolaire de Gland est investie, comme son nom l'indique, d'une double mission :

- Mission communale (publique) : donner accès à l'information à l'ensemble de la population. Faire naître et entretenir le plaisir de la lecture en proposant un fonds documentaire varié et des animations autour de la littérature écrite et orale ;
- Mission scolaire : apprendre aux élèves à chercher et à utiliser l'information. Créer et renforcer le plaisir de lire tout au long de la scolarité. Collaborer avec les enseignants pour offrir aux élèves des animations scolaires efficaces au plus proche de leurs besoins.

L'objectif de ces missions complémentaires est de permettre à chacun de se cultiver, d'étudier et de se rencontrer autour de la thématique de la culture et de l'information sous toutes ses formes.

En 2021, le lieu de résidence de la future bibliothèque a été validé par la Municipalité. Il s'agit de l'ancien bâtiment du WWF acheté par la Commune en début 2021. Le Conseil communal doit encore confirmer ce choix mais cela permet à l'équipe de la Bibliothèque de se projeter pour rendre plus concrètes les activités qu'elle anticipe depuis plusieurs années, et notamment le plein déploiement de sa mission publique.

Dans le cadre du développement d'un site Internet dédié, un travail de Bachelor a été mandaté par la bibliothèque à la HEG/ID (information documentaire). L'excellent travail réalisé par l'étudiante, récompensé par le « Prix romand de bibliothéconomie », permettra de mettre en production le site en début d'année 2022.

Cette année, la Bibliothèque a enregistré 109'682 prêts (2020 : 79'563 prêts), soit une augmentation de 37.9%. Cette très nette augmentation est réjouissante. Elle laisse supposer qu'après les confinements de 2020, le public a renoué avec la lecture. Il est à relever que les prolongations des prêts se sont également intensifiées, probablement en lien avec l'introduction du certificat COVID dans les lieux de culture. Pour pallier le problème des restrictions d'accès - profondément contraire à la mission des bibliothèques publiques - un système de « click and collect » a été mis sur pied en urgence, et a finalement été largement adopté par tous les utilisateurs.

265 nouveaux adhérents se sont inscrits en 2021 (2020 : 192), c'est-à-dire 38% de plus que l'année précédente. Nous remarquons une corrélation entre le nombre de prêts et les inscriptions, ce qui confirme l'intérêt marqué d'un nouveau lectorat. Le fonds documentaire s'élève à 36'729 documents et 3'319 nouveaux documents ont été mis à disposition des utilisateurs.

SECTION PUBLIQUE COMMUNALE

L'événement phare de 2021 est la mise en place d'un projet innovant, dynamique et efficient. Il s'agit d'un service gratuit de prêts entre bibliothèques. Après l'introduction de la gratuité des bibliothèques publiques en 2018, Gland, Coppet, Nyon et Rolle décident de poursuivre leur fructueuse collaboration. La circulation des documents a commencé le 24 août, tout d'abord entre Gland et Rolle. Le succès a été immédiat et environ 600 livres ont été échangés en quatre mois (451 documents envoyés, 116 reçus). Nyon et Coppet rejoindront le projet en 2022 pour un accès largement optimisé.



Flyer Navibouq'

Le programme d'animations publiques a encore été fortement impacté par la crise du COVID-19. Les mesures sanitaires, tantôt supprimées, renouvelées ou renforcées ont rythmé l'organisation du travail et ont mis l'équipe de la Bibliothèque à rude épreuve. Compte-tenu de la situation, et pour éviter les annulations, une programmation en extérieur a été privilégiée. Les stands animés dans le cadre de *l'Été en ville*, agrémentés de divers ateliers et la *Nuit du conte*, organisée début novembre en balade contée, ont rencontré un franc succès et ont permis d'accueillir tout le monde.



Été en Ville

De nombreuses autres activités ont été proposées tout au long de l'année :

- Pour les enfants : la *Journée de la lecture à voix haute* : 24 petits lecteurs en herbe ont fait entendre leurs voix, accompagnées d'animations vidéo, sur la page Facebook de la Bibliothèque ; un atelier de carnets de voyage imaginaires pour le Centre aéré ; un atelier de création de conte ; le prix « Chronos » ; le vernissage d'un livre illustré pour enfants à la suite d'une résidence d'artistes ; des maquillages.
- Pour les adultes : « En parler pour avoir moins peur », une conférence d'Alix Noble sur le thème de la mort ;
- Pour tous : des expositions thématiques ; un cabinet de curiosités dans le cadre de la semaine romande de la lecture ; les livres voyageurs de l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM) ; un calendrier de l'Avent en ligne.

Enfin, le service de livraisons à domicile a comptabilisé 15 visites pour trois utilisateurs réguliers (neuf en 2020).

SECTION SCOLAIRE

Les animations pédagogiques à destination des élèves ciblent les trois axes suivants : visites « découverte », visites « méthodologie » et activités « autour du livre ». Celles-ci visent à faire travailler les objectifs du Plan d'études romand lié entre autres à l'accès à la littérature. En 2021, les bibliothécaires ont animé 343 périodes scolaires pour 88 classes. Cela correspond à une moyenne de 3,9 périodes d'animations pédagogiques/classes. Additionnées aux accueils de classes simples (emprunts d'ouvrages), cette moyenne s'élève à plus de 4 périodes/classes pour tous les niveaux, ceci malgré quelques annulations.

CONCLUSION

L'équipe de la Bibliothèque a tout mis en œuvre afin de poursuivre sa mission principale : donner accès à tous gratuitement et sans restriction au savoir, à la pensée, à la culture et à l'information. Et malgré une légère baisse de fréquentation du public sur place, l'accroissement extraordinaire des prêts et des nouveaux adhérents démontre un réel besoin et une vive reconnaissance du public envers les services offerts. Dans le futur, la Bibliothèque désire poursuivre ses objectifs avec une vision plus participative et impliquer les citoyens pour un sentiment d'appartenance renforcé. Le projet de déménagement actuellement à l'étude sera le terrain propice à la concrétisation de cette volonté.

AFFAIRES SOCIALES

Depuis le début de la nouvelle législature, les affaires sociales ont intégré le Service de la culture, se renommant Service de la culture et des affaires sociales. Ce domaine comprend la politique du logement, la politique de promotion de la santé et des aînés, la cohésion sociale et les cultes.

CAFES-CONTACTS

La Ville de Gland propose des rencontres destinées aux femmes allophones les premiers mardis de chaque mois. Il s'agit d'une occasion de pratiquer le français, de tisser des liens sociaux, et de découvrir la Commune en échangeant autour d'un café. Durant l'année 2021, les cafés-contacts ont été organisés en fonction des directives sanitaires en lien avec l'épidémie de COVID-19.

DONS A DES ASSOCIATIONS, FONDATIONS ET ONG

Des dons ont été versés à des organismes et associations à but non lucratif en Suisse et à l'étranger afin de contribuer à différents projets sociaux et humanitaires.

REPARTITION DES DONS	2019	2020	2021
Suisse - nombre de dons (montant moyen)	46 (CHF 321.-)	40 (CHF 337.-)	35 (CHF 428.-)
Etranger - nombre de dons (montant moyen)	16 (CHF 821.-)	11 (CHF 1318.-)	10 (CHF 1300.-)

FONDATION BELLE-SAISON

La Fondation Belle-Saison gère l'EMS « Le Chêne » et l'EMS « Les 4 Saisons ». Durant 2021, la construction de l'EMS « Bellevue » à Begnins s'est poursuivie pour accueillir ses 68 résidents dès la fin 2022. A cette occasion les résidents de l'EMS « Les 4 Saisons » y déménageront. La Fondation propose des prestations pour l'accompagnement des habitants des logements protégés d'Eikenott grâce à un référent social.

REPAS A DOMICILE

L'EMS « Le Chêne » confectionne des repas qui sont livrés à domicile aux bénéficiaires glandois par des bénévoles encadrés par la Fondation de La Côte. Cette dernière gère le CMS de Gland, qui est chargé de la distribution des repas à domicile. La Municipalité alloue un subside de CHF 2.50 par repas aux bénéficiaires qui ne reçoivent pas d'aide individuelle de la part du Canton de Vaud.

NOMBRE DE REPAS DISTRIBUES PAR ANNEE

2019	2020	2021
7'227	9'600	9'195

LOGEMENT

La Ville de Gland encourage la construction de logements d'utilité publique (LUP) sur son territoire et garantit l'application de la Loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL). L'Office du logement coordonne la location des logements d'utilité publique en collaboration avec le réseau médico-social, les gérances, et ce, en respectant les listes de personnes inscrites auprès de l'Office.

Il existe actuellement sur la Commune de Gland trois catégories de logements d'utilité publique (LUP) à savoir des logements à loyer modéré (LLM), des logements à loyer abordable (LLA) et des logements protégés (LP).

LOGEMENTS A LOYER MODERE (SUBVENTIONNES)

98 logements à loyer modéré sont en location sur le territoire de la Ville de Gland. Ils permettent à des familles et à des ménages ayant des revenus modestes de se loger convenablement. Le loyer est abaissé grâce à une subvention financée à parts égales par le Canton et la Commune.

LOGEMENTS A LOYER ABORDABLE

160 logements à loyer abordable ont été construits sur le territoire communal. Ces logements, dont le prix est en-dessous de celui du marché, sont destinés à toutes les catégories de locataires (familles, personnes seules, seniors, étudiants, etc.) faisant partie de la classe moyenne. Ce type de logement ne bénéficie d'aucune subvention.

LOGEMENTS PROTEGES

50 logements protégés sont disponibles à la location sur le territoire communal. Les logements protégés ont une architecture adaptée qui favorise le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap. Ils peuvent être conventionnés avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), ce qui est le cas pour les logements proposés à Gland. Les locataires bénéficient d'un encadrement sécurisé et peuvent profiter d'une salle communautaire équipée pour des moments de partage et des repas pris en commun.

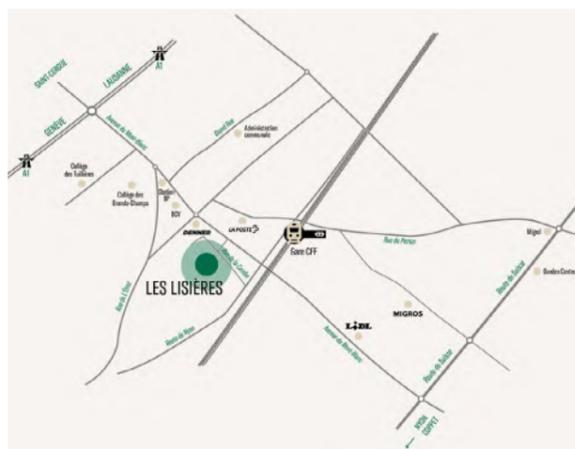
AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT

L'aide individuelle au logement (AIL) fournit un soutien financier direct aux familles pour le paiement de leur loyer. L'AIL est calculée en fonction de la situation familiale, des revenus et du loyer.

STATISTIQUES AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT (AIL)	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de demandes	80	125	94	78	93	104
Nombre de bénéficiaires durant l'année	48	62	65	59	56	56
Nombre de bénéficiaires encore actifs au 31.12.21	37	43	41	40	43	45

QUARTIER DE LA COMBAZ

Le nouveau quartier *Les Lisières* (La Combaz) accueillera des logements, des commerces et des services à partir du printemps 2022. Il se situe à proximité de la gare et de l'Avenue du Mont-Blanc, et longe la Rue de la Combe et la Rue de la Paix. Plus de 20% des logements bénéficient d'un loyer inférieur au prix du marché d'environ 20%. Ces logements à loyer abordable sont réservés aux ménages ayant des revenus de la classe moyenne. L'attribution de ces appartements se fera grâce à une commission qui privilégiera les habitants de Gland ou les personnes travaillant dans la Commune et tiendra compte du taux d'effort en fonction de leurs revenus. La première étape du quartier offrira douze appartements protégés destinés aux seniors et aux personnes en situation de handicap ainsi qu'un centre d'accueil temporaire.



Plan Les Lisières

ACQUISITION DU BATIMENT A5.1 (LA COMBAZ)

Dans le cadre de l'approbation du Plan partiel d'affectation « La Combaz », le Conseil communal a demandé l'aménagement d'une salle communautaire dans le quartier. Afin de répondre à cette requête du Conseil communal, la Municipalité a fait l'acquisition du bâtiment A5.1. Ce bâtiment est destiné à l'installation d'une salle communautaire, située au 1^{er} étage, et d'une surface commerciale au rez-de-chaussée. L'objectif d'une salle communautaire est de fournir un espace d'accueil et de réalisation de projets et d'activités de quartier. Ainsi, ce projet permettra d'offrir des espaces ouverts à toute la population glandoise, et destinés à favoriser la vie de quartier, le vivre-ensemble et la cohésion sociale.

COMMUNE EN SANTE

La Ville de Gland a été désignée « Commune en santé » en août 2020, en reconnaissance pour son engagement en faveur de la promotion de la santé des habitantes et habitants. Ce label est décerné par Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, rattaché au CHUV. Elle a rejoint les 15 communes vaudoises labellisées. Le label « Commune en santé » répertorie les mesures de promotion de la santé selon six domaines : politique communale, offre de loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail, espaces publics et infrastructures. A travers la collaboration avec Unisanté, la Ville de Gland compte sur un réseau d'expertise, de soutien et d'information afin de déployer et d'adapter sa politique de promotion de la santé.

Les actions et manifestations menées dans le cadre de la promotion de la santé visent à favoriser les échanges et les rencontres, la culture, les loisirs et le sport, et à construire un lieu de vie agréable pour toute la population. Les activités sont offertes à toutes et tous, enfants, jeunes, adultes et seniors.

• BIKE WALK ET BRUNCH :

Le *Bike Walk & Brunch* est organisé depuis trois ans. Environ 150 à 200 personnes y participent chaque année. L'objectif est de rassembler la population autour du mouvement, en marchant ou à vélo, pour conclure par un brunch. Il a pu être organisé avec succès le 6 juin 2021.

• MOIS DE LA SANTE ET DU BIEN ETRE :

Les premières éditions en 2020 et 2021 ayant dû être annulées pour cause du COVID-19, nous espérons que celle de 2022 pourra avoir lieu. Le but de cette manifestation est d'encourager le mouvement et le bien-être par des cours de sport, des portes ouvertes dans les clubs et entreprises ou des séminaires durant un mois.

PREVENTION DU CANCER DU SEIN

La Ville de Gland sensibilise la population sur la prévention et le dépistage du cancer du sein à travers plusieurs actions. Le cancer du sein constitue la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans risquant de développer un cancer du sein dans sa vie.

Depuis octobre 2019, la Ville de Gland participe à l'action *Une tulipe pour la Vie* portée par l'Association « L'aimant rose » qui agit pour une prévention plus précoce du cancer du sein et son dépistage. Plusieurs massifs de tulipes blanches et roses fleurissent au printemps, symbolisant les femmes touchées par le cancer du sein. 4'000 bulbes de tulipes ont été plantés sur le giratoire de l'Etraz, au parc de la Dôle et au parc de Mauverney.

Dans le cadre d'*Octobre Rose*, une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein, la Ville de Gland a organisé la soirée *Bouge* contre le cancer du sein le 8 octobre 2021. Entre 50 et 60 femmes ont participé au programme sportif proposé pour les sensibiliser sur l'importance de bouger.

CULTES

TEMPLE REFORME

Après trois ans de planification et de conception ainsi qu'un an de travaux intenses menés par la Maison Brondino Vegezzi-Bossi, le nouvel orgue a été inauguré le samedi 20 novembre 2021. La nouvelle installation qui est couplée à l'ancienne le rend trois fois plus volumineux. Il compte désormais 2000 tuyaux et passe de 15 à 50 jeux. De nombreux concerts sont déjà prévus par l'Association Orgue en Jeux, et plusieurs présentations de l'orgue ont été faites pour permettre aux différents publics de comprendre et d'apprécier cet instrument unique en Suisse. Une console installée dans le cœur du temple permet à l'organiste M. Tommaso Mazzoletti de jouer près de l'autel et non sur la galerie pour le plus grand plaisir du public.

REPONSES DE LA MUNICIPALITE AUX VŒUX FORMULES PAR LA COMMISSION DE GESTION, LES COMMISSIONS TECHNIQUES ET CELLE DES FINANCES DURANT L'ANNEE 2021

VŒUX DE LA COMMISSION

Dans le cadre de son rapport de commission concernant le rapport de gestion 2020 de la Municipalité, la Commission de gestion a émis certains vœux, auxquels la Municipalité y répond comme suit. A cela s'ajoute les réponses aux vœux formulés par les différentes commissions techniques et ceux de la Commission des finances chargées d'étudier les différents préavis.

COMMISSION DE GESTION

1. « Encourage le Service des ressources humaines à prendre systématiquement des références approfondies lors de tous processus de recrutement »

L'Office des ressources humaines procède à des prises de références approfondies de manière systématique pour tout engagement de collaborateur fixe. Cette procédure est en place depuis mars 2021.

2. « Encourage la Municipalité à consulter davantage la commission de l'énergie »

La Commission de l'Energie a été refondue en Commission du Développement durable. Celle-ci est réunie à un rythme plus soutenu, soit trois à quatre fois par année. Ses tâches comprennent toujours le suivi du programme Cité de l'Energie, mais également du plan climat et d'autres projets ponctuels en lien avec le développement durable. Elle valide également les demandes de subventions pour les projets développement durable.

3. « Incite la Municipalité à continuer de favoriser la baisse de la consommation d'énergie au sein des bâtiments communaux »

La baisse de la consommation d'énergie est une préoccupation constante de la Municipalité, comme le soulignent le grand nombre d'actions en cours :

- L'audit Grand Consommateur de Grand-Champ a identifié plusieurs actions de performances énergétiques (APE), qui doivent être mises en place d'ici 2024. Le Canton exige un bilan annuel pour la mise en œuvre de ces APE. Plusieurs devis ont déjà été demandés, notamment pour le remplacement des systèmes de ventilations, au profit d'équipements plus performants. Une première série d'actions a été intégrée au budget 2022 et sera mise en place cette année. Le solde sera étudié dans le cadre du préavis 96/2021 pour une exécution simultanée avec la surélévation du collège.

- Plusieurs rénovations passées permettent la diminution des consommations. La rénovation du Collège des Perrerets a permis une baisse considérable de la consommation électrique et de la chaleur, en tenant compte de la surface de référence énergétique ainsi que du volume. Avec l'installation d'une centrale solaire sur les toits des bâtiments D et E, l'autoconsommation moyenne s'élève à 60%. Le Centre sportif « En Bord » a également eu une baisse de la consommation énergétique après sa rénovation en 2018.

- Le monitoring des consommations a permis d'identifier et de résoudre certains problèmes liés à la production d'énergie au Collège des Perrerets. A termes, il est prévu que tous les bâtiments soient monitorés, permettant ainsi d'optimiser les consommations énergétiques.

- Le programme d'assainissement mené par le Service des bâtiments et de l'urbanisme suit son cours : les premiers appels d'offres pour Grand-Champ et Mauverney ont été effectués. La salle

communale sera également prochainement rénovée. Toutes les rénovations de grande importance doivent satisfaire le « Standard bâtiment 2019 », adopté par la Municipalité en 2021.

- La stratégie de baisse de consommation d'énergie s'accompagne d'efforts pour que l'énergie consommée soit produite sur place : après la centrale solaire posée sur le Collège des Tuillières par la Coopérative solaire Optima Solar La Côte, la Municipalité souhaite se doter de sa propre centrale sur le bâtiment de Montoly 1. Un préavis à ce sujet sera soumis en mai 2022.

- Finalement, un programme de rappel des éco-gestes et de formation à la durabilité proposé aux collaborateurs permettra encore d'optimiser la consommation d'énergie.

4. « Souhaite que les présidents des différents groupes politiques sensibilisent leurs membres afin qu'ils soient le plus souvent présents et actifs au sein de la Commission de Gestion »

Selon la Municipalité, il serait de la compétence du Bureau du Conseil, respectivement du Président du Conseil de sensibiliser les Présidents de groupes. La Municipalité se tenant toutefois à disposition si nécessaire.

COMMISSIONS TECHNIQUES ET COMMISSIONS DES FINANCES

1. « Le Conseil communal sera régulièrement tenu au courant sur l'emploi que la Municipalité fait de ces compétences oralement à l'occasion de la séance du Conseil communal suivant une transaction selon art. 4.1 et 4.2 du présent préavis, en plus d'en rendre compte annuellement par écrit dans le rapport de gestion » - *Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal n° 9 relatif à l'autorisation générale de statuer sur : - l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières - l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à des associations et fondations*

La Municipalité n'a pas fait usage de cette compétence en 2021. Le Conseil communal sera naturellement informé si tel devait être le cas dans le futur.

2. « D'utiliser l'autorisation générale permettant l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales, uniquement à des sociétés dont l'activité revêt un intérêt public ou particulier pour la Commune » - *Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal n° 9 relatif à l'autorisation générale de statuer sur : - l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières - l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à des associations et fondations*

La Municipalité n'a pas fait usage de cette compétence en 2021. Le Conseil communal sera naturellement informé si tel devait être le cas dans le futur.

3. « Le financement de montants conséquents liés aux nombreux projets à venir, rend la Commission des finances très attentive au suivi de la situation d'endettement. La COFIN demande à la Municipalité de l'informer régulièrement de la situation, notamment si la marge d'autofinancement effective de la commune s'avérait inférieure aux prévisions budgétées » - *Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal n° 10 relatif à la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026*

Une communication régulière est faite au travers de l'annexe relative à la situation financière de chaque préavis. De plus, la capacité économique d'endettement sera réévaluée en cas de marge d'autofinancement effective inférieure à celle budgétée.

4. « De plus, la COFIN souhaite que la Municipalité applique la recommandation de l'UCV d'évaluer annuellement la capacité économique d'endettement, afin de déterminer si elle est toujours en adéquation avec le plafond et, si celle-ci est inférieure au plafond, d'en tenir compte pour les emprunts futurs » - *Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal n° 10 relatif à la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026*

La Municipalité prend note de la demande et confirme que le nécessaire sera fait.

5. « **La Commission demande à la Municipalité de rappeler au Conseil les différents moyens mis en œuvre avec la Fondation pour l'attribution et le suivi de la situation des personnes qui bénéficient des appartements mis à disposition de la Fondation** » - *Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal n° 11 relatif à la demande de cautionnement en faveur de la Fondation pour le logement de familles glandoises pour l'immeuble sis Rue de Mauverney 16A, à Gland*

Pour rappel, Mme Isabelle Monney, Municipale avait dans la séance du Conseil communal du 9 décembre 2021 répondu à ce vœu comme suit : « [...] elle fait partie du Conseil de fondation. Dans la mesure où le terrain est en DDP en faveur de cette Fondation, un membre de la Municipalité siège au Conseil de fondation. Actuellement, les 2 immeubles concernés – ce soir il est particulièrement parlé du n° 16A mais il y a également le N° 16B – n'ont plus de subventionnement. Auparavant ils bénéficiaient de subventions cantonales et fédérales, mais un certain montant au fonds de régulation l'est encore partiellement. Le Canton continue donc de surveiller les loyers ainsi que les locataires des appartements afin de s'assurer par exemple qu'un 3 pièces est bien occupé par une famille avec un enfant ou par une famille monoparentale avec 1 enfant. Les missions de cette Fondation sont de permettre à des familles glandoises de pouvoir vivre dans des appartements à un niveau de loyer relativement bas. Par exemple, actuellement, sans subventionnement, le loyer d'un appartement de 4 pièces se situe entre CHF 1'250.- et CHF 1'300.-, celui d'un 3 pièces est d'environ CHF 1'000.- et celui d'un 2 pièces s'élève à environ CHF 820.-. Ces appartements sont donc extrêmement recherchés sur le marché et il y a relativement peu de personnes qui quittent les appartements. Les dernières fois que cela est arrivé, il s'agissait de personnes qui sont parties en EMS et, à ce moment-là, des solutions ont pu être trouvées pour loger des familles qui avaient justement besoin de ce genre d'appartement. Il est également essayé de proposer des rocadés entre par exemple des familles dont les enfants quittent le logement et d'autres qui ont maintenant des enfants en bas âge.

Il y a donc quand-même un suivi assez fort au niveau de cet immeuble. Il y a maintenant également une vision d'utiliser les fonds de régulation pour faire une rénovation énergétique des 2 bâtiments. Elle parlera de ce point aux Conseiller·ère·s lorsque la décision de faire ces rénovations pour amener ces bâtiments aux standards énergétiques actuels aura été prise. Elle espère avoir ainsi répondu suffisamment au vœu présenté par la COFIN » .

6. « **Sur la diversification des programmes d'enseignement : nous souhaitons que le DFJC soit une nouvelle fois informé de la préoccupation des parents quant à l'exposition prolongée des enfants aux écrans numériques. En ce sens, nous souhaitons que des solutions d'alternance régulières soient maintenues et gardées au centre des discussions de l'enseignement** » - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n° 12 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'équipement du collège des Perrerets en Wi-Fi professionnel et en affichages numériques frontaux*

La DFJC est sensibilisée et sensible aux préoccupations des parents quant à l'exposition prolongée des enfants aux écrans numériques, raison pour laquelle elle a mis en place et communiqué un « Cadre pour l'usage des écrans à l'école et conseils pour la maison » en ce qui concerne l'utilisation de dispositifs numériques personnels. Ce document est inclus dans les agendas de tous les élèves et doit être signé par les parents.

La question des solutions d'alternance régulières à maintenir au centre des discussions de l'enseignement a quant à elle été relayée et abordée avec les directions des établissements scolaires de Gland lors de la séance du 23 mars 2022. Il est clair que le numérique n'est qu'un outil pédagogique parmi tant d'autres et n'a ainsi pas vocation à devenir l'unique mode d'enseignement à l'avenir, d'autant plus que les enseignants sont formés à leur utilisation (formations prévues par exemple pour tous les enseignants du cycle 1 en 2022 et ceux du cycle 2 en 2023).

Enfin, la direction de l'Etablissements primaire de Gland propose d'organiser à la rentrée 2022 une séance de présentation à la COGES du nouvel enseignement numérique dans les salles de classes ; ceci dans l'idée de rassurer quant à l'usage des écrans.

7. « **Sur la gestion de l'agenda et de la planification budgétaire : la politique de la Commune quant à la mise en place de matériel numérique s'est révélée plus coûteuse sur l'ensemble des établissements que si elle avait pu être réalisée dans son entier avec l'aide de l'Etat. Ce manque de synchronisation, nous a néanmoins permis d'offrir à nos enseignants et à nos élèves des supports modernes et adaptés. Comme enseignement pour le futur, on peut retenir que l'attente est parfois plus sage lorsqu'il s'agit d'investissements de moindre pertinence. On peut aussi imaginer que lors d'une décision d'avancée proactive, une demande de compensation ultérieure puisse être adressée au canton tout en gardant à l'esprit qu'une telle initiative a peu de chances d'aboutir à un traitement positif** » - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n° 12 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'équipement du collège des Perrerets en Wi-Fi professionnel et en affichages numériques frontaux*

Une demande de compensation ultérieure a déjà été adressée au Canton en date du 15 février 2019, courrier resté à ce jour sans réponse.

8. « **Son et haut-parleurs : les nouveaux ANF sont équipés en sortie audio et n'ont pas besoin de haut-parleurs supplémentaires** » - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n° 12 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'équipement du collège des Perrerets en Wi-Fi professionnel et en affichages numériques frontaux Ce point a été effectivement identifié. C'est pourquoi, il n'est pas prévu d'investir dans des haut-parleurs supplémentaires dans le cadre du préavis.*

Nous espérons avoir permis aux membres du Conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'Exécutif, à l'Administration communale et aux divers Services communaux.

Au chapitre des relations, l'esprit de collaboration s'est poursuivi entre le Conseil communal et l'Exécutif. Nous souhaitons que ce climat de confiance se perpétue et se renforce, car il constitue le meilleur garant d'un travail positif pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le rapport de gestion de la Municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2021 ;
ouï - le rapport de la Commission de gestion ;
ouï - le rapport de la Commission des finances ;
considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- décide
1. - de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2021 ;
 2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2021 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique : 
C. Girod



Le Secrétaire : 
J. Niklaus

LISTE DES ANNEXES ¹

PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE

- › SOCIETE ANONYME POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA COTE (SADEC)
- › SOCIETE ANONYME POUR LE POMPAGE ET L'ADDUCTION D'EAU DU LAC POUR LA REGION NYONNAISE (SAPAN)
- › SOCIETE ELECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA COTE (SEIC)
- › THERMORESO SA
- › FONDATION DE LA COTE POUR L'AIDE ET LES SOINS A DOMICILE ET LA PREVENTION (AVASAD)

ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES

- › REGION DE NYON
- › RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)
- › LE SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS DE GLAND-SERINE (SDIS)
- › ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE (ORPC)
- › ORGANISATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON (ARAS)
- › ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COTE (APEC)
- › ASSOCIATION DU GROUPEMENT FORESTIER DE LA SERINE (AGFORS)
- › CLINIQUE DENTAIRE

¹ Les annexes sont uniquement publiées sur le site Internet de la Ville de Gland dès réception